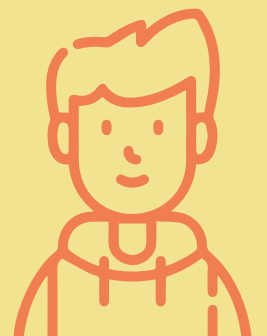
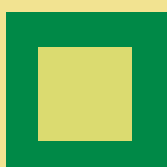


ANALYSE des BESOINS SOCIAUX



Avoir moins de 25 ans
à Grenoble

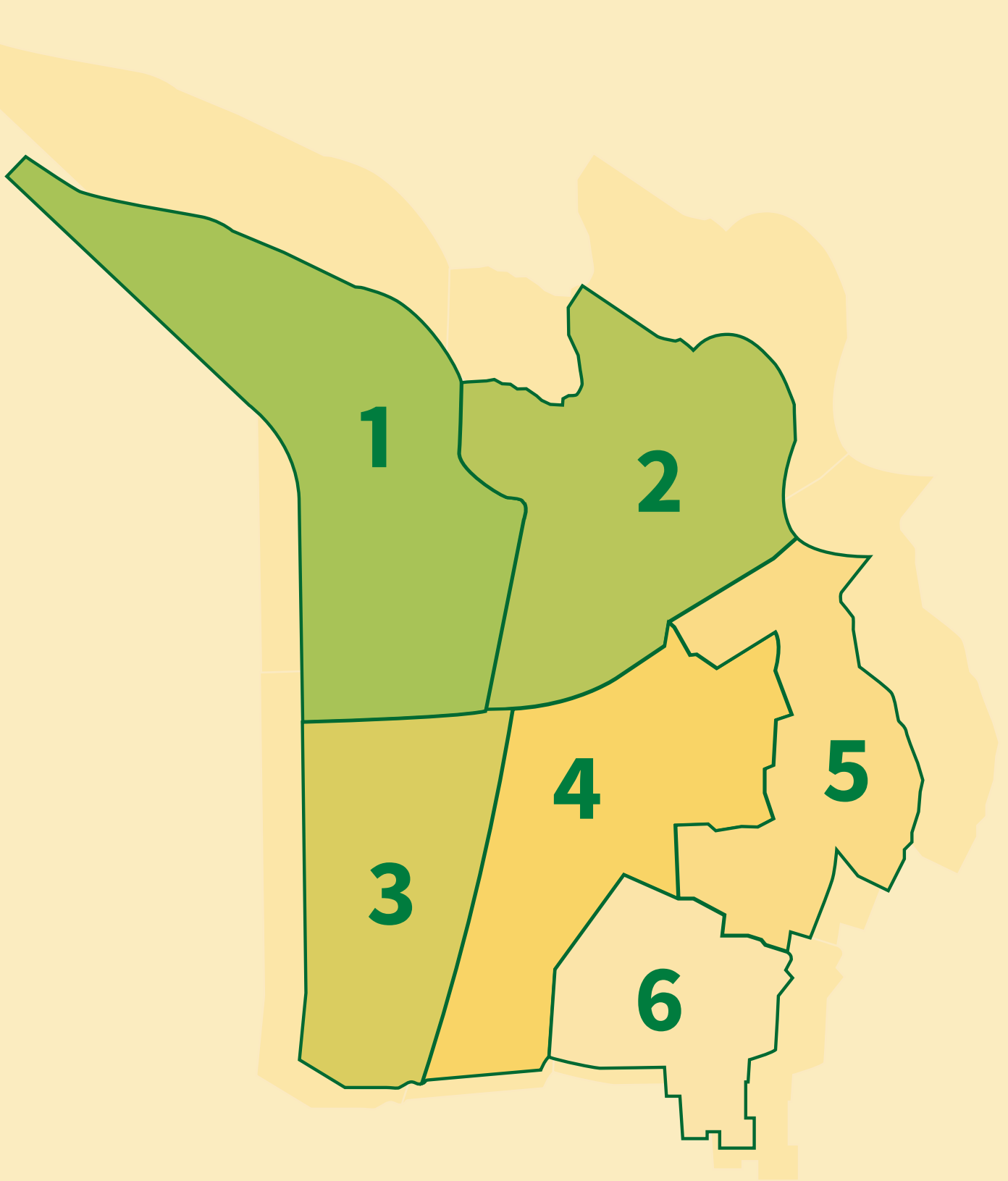






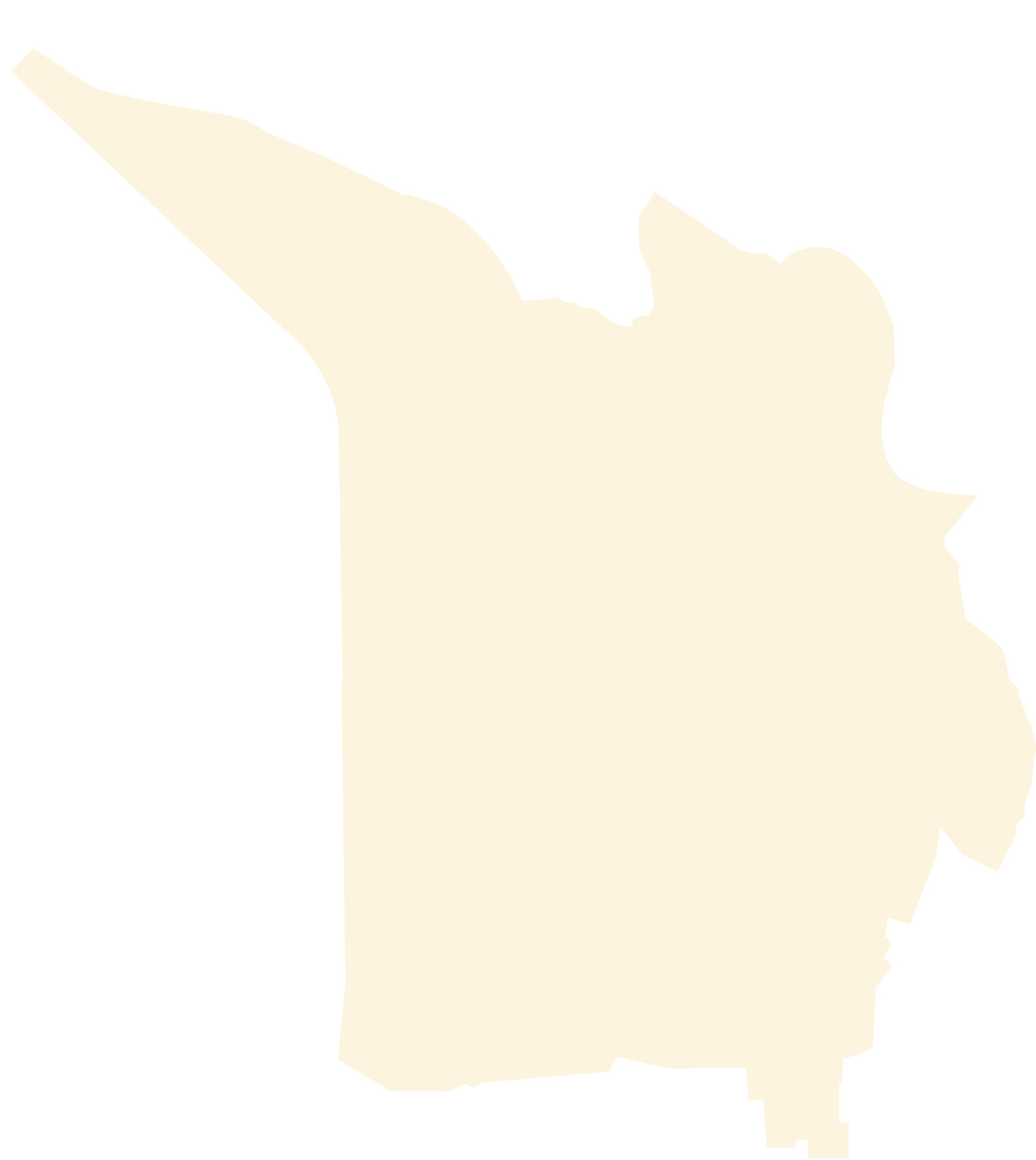
Analyse des besoins sociaux 2022

Avoir moins de 25 ans à Grenoble



Sommaire

Introduction	7
Les enfants grenoblois	9
1. Portrait sociodémographique des enfants grenoblois et de leur famille	10
2. Modes de garde et scolarisation des enfants à Grenoble	16
3. Repérage des fragilités sociales et économiques des enfants grenoblois et de leur famille	21
4. Synthèse	33
Les jeunes grenoblois-es	35
1. Démographie de la jeunesse grenobloise	39
2. Les multiples fragilités sociales et économiques des jeunes	40
3. Être jeune grenoblois-e en 2022	75
4. Synthèse	82
10 portraits de jeunes grenoblois-es	83
Conclusion	105
Remerciements	106
Bibliographie	107
Annexes	108





Introduction

L'Observation sociale de la population grenobloise

L'Analyse des besoins sociaux constitue une obligation légale pour les CCAS; depuis le décret du 16 juin 2016, ils doivent en produire une à raison d'une fois par mandat municipal, et la présenter au Conseil d'administration « *au cours de l'année civile qui suit chaque renouvellement général des conseils municipaux* » (Article R123-1 du Code de l'action sociale et des familles).

À Grenoble, l'Analyse des besoins sociaux est réalisée par la Mission Observation sociale de la Ville et du CCAS de Grenoble. Ce document constitue un outil partagé de connaissance sur la population grenobloise, à l'échelle de la collectivité mais également de ses partenaires et de ses habitant-es.

La Mission Observation sociale de la Ville et du CCAS est rattachée à la Direction générale du CCAS et travaille en transversalité avec les directions d'action sociale et les directions de la Ville de Grenoble (mise à disposition 50%), en lien étroit avec la Mission Évaluation des politiques publiques de la Ville. Elle a pour mission : la réalisation et la valorisation de l'Analyse des besoins sociaux, l'accompagnement des directions dans leurs besoins d'observation (conduite d'études, d'évaluations, construction d'outils d'observation, ...), et la contribution aux démarches d'observation et de recherche en réseau à l'échelle du territoire grenoblois (Obs'Y, monde de la recherche, ...)

Contact: Observation-sociale@ccas-grenoble.fr

Une Analyse des besoins sociaux 2022 sur l'enfance et la jeunesse grenobloise

L'analyse des besoins sociaux 2022 vient valoriser et enrichir des travaux d'observation réalisés cette même année sur l'enfance et la jeunesse grenobloise :

- Un diagnostic sociodémographique de la petite enfance et l'enfance grenobloise dans le cadre des projets éducatifs et des projets sociaux de territoire des Maisons des habitant-es
- Une étude sur le profil des enfants accueillis en EAJE du CCAS et le rôle « social » d'un accueil collectif pour les enfants et leur famille
- Une enquête exploratoire sur les préoccupations des jeunes, dans le cadre du forum droit des jeunes organisée par la collectivité en mars 2022
- Des études réalisées par des partenaires (Observatoire de la vie étudiante, Observatoire du Logement et de l'hébergement, ...)

L'Analyse des besoins sociaux 2022 propose d'apprécier plus finement les besoins de cette population dans un contexte inédit de bouleversements socio-économiques. Elle vise ainsi à :

1. Produire de la connaissance sur l'enfance et la jeunesse grenobloise, à travers un portrait sociodémographique actualisé de la population âgée de moins de 25 ans
2. Mieux connaître les effets des crises actuelles (sanitaire, socio-économique) sur ce public, et regarder tout particulièrement la manière dont les jeunes vivent la période actuelle
3. Identifier les angles morts en matière d'aide et d'accompagnement apportés par les institutions compétentes et leurs partenaires pour répondre aux besoins observés, et aider à la décision

Méthodologie de l'Analyse des besoins sociaux

Plusieurs méthodes ont été mobilisées pour réaliser ce travail :

- L'exploitation et l'analyse des données statistiques issues du recensement (Insee), et des autres organismes producteurs de données d'observation (Caf de l'Isère, Observatoire régional de la santé AURA) ;
- L'analyse des données chiffrées collectées auprès des directions de la Ville et du CCAS (Direction de l'Éducation et de la jeunesse (DEJ), Direction de la Santé publique

et Environnementale (DSPE), Direction d'action sociale de la Petite enfance (DASPE), Direction d'action sociale de la lutte contre la pauvreté et la précarité (DASLPP)), mais également des partenaires (Département de l'Isère, Grenoble-Alpes-Métropole, SIAO de l'Isère, Pôle emploi AURA, Observatoire de la vie étudiante de l'UGA, Mission locale de Grenoble, Crous Grenoble Alpes, Codase, Point Accueil Jeunes AJHIRALP, Planning familial de l'Isère). L'ensemble des sources et années de référence sont citées dans le document.

- Échanges qualitatifs auprès de professionnel-les qui œuvrent dans le champ de l'enfance et de la jeunesse, au sein de la collectivité et auprès des partenaires précités
- Lecture et analyse bibliographique des enquêtes en sciences sociales menées à l'échelle nationale

Enquête qualitative sur les besoins et préoccupations des jeunes

Une étude qualitative des besoins et préoccupations des jeunes grenoblois-es a été menée à partir d'une méthode co-construite avec l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise (13 jours de travail dédiés dans le cadre du programme partenarial 2022) et un comité restreint de professionnel-les de la Ville et du CCAS (missions jeunesse et démocratie locale de la Ville et agent-es de l'équipe de l'Aller-vers et accès aux droits du CCAS).

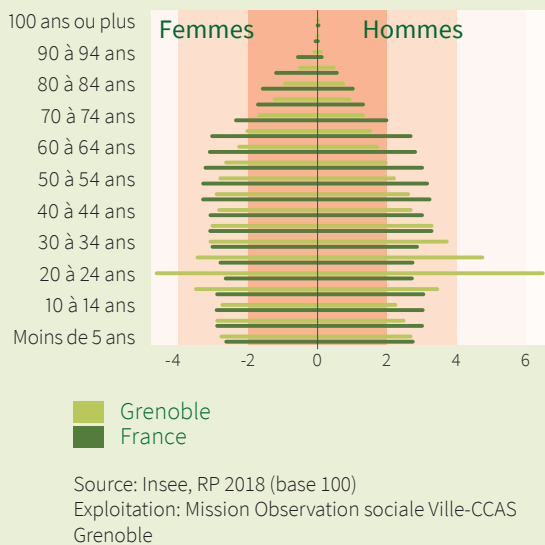
Plusieurs données qualitatives ont été collectées d'avril à septembre 2022 :

- Entretiens exploratoires auprès de 25 professionnel-les de terrain (voir liste des partenaires en annexe)
- Questionnaire : 300 jeunes ayant répondu, 277 réponses analysées
- Entretiens semi-directifs auprès de 15 jeunes
- Entretien collectif : 8 jeunes bénéficiaires du CEJ
- Observation d'une CVJM (12 situations suivies et 4 situations présentées)
- Recueil de paroles dans le cadre du Forum des droits de jeunes : plus de 100 jeunes rencontré-es dans des entretiens individuels et collectifs

Les enfants grenoblois



Figure 1 – Pyramide des âges de Grenoble et de la France métropolitaine



1. Portrait sociodémographique des enfants grenoblois et de leur famille

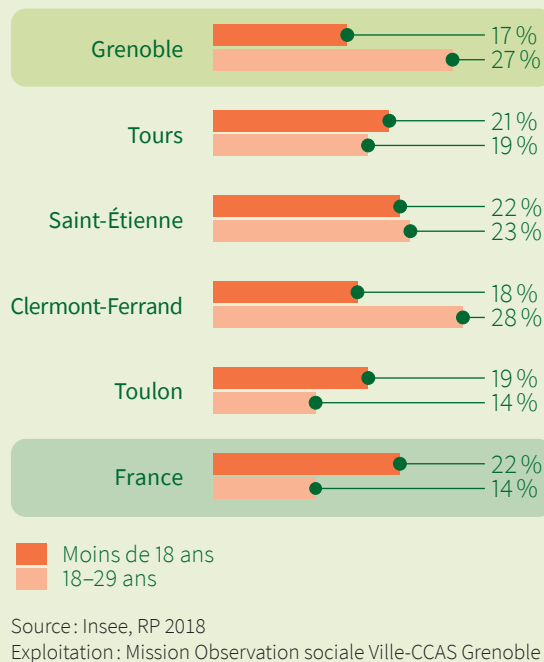
Une démographie singulière

Avec près de 158 000 habitant-es selon le dernier recensement Insee, Grenoble enregistre une légère baisse démographique (soit une baisse de -0,3 % par an entre 2013 et 2018). À l'inverse de la moyenne nationale, qui enregistre une légère hausse de sa population sur la même période (+0,4 %), à Grenoble, le solde migratoire négatif (-8 600) n'est pas compensé par le solde naturel positif (+6 000) (Figure 1).

Grenoble se distingue de la France, à l'image d'autres grandes villes, par sa pyramide des âges : les enfants âgés de moins de 18 ans sont sous-représentés (17 % contre 22 % en France métropolitaine¹), alors que les jeunes âgés de 18 à 29 ans représentent une proportion bien plus élevée qu'à l'échelle nationale (27 % contre 14 % pour la France métropolitaine).

En comparaison des villes qui présentent une démographie similaire², Grenoble se rapproche de la Ville de Clermont-Ferrand. Elles se distinguent des autres villes avec une proportion de jeunes âgés de 18 à 29 ans largement supérieure ; les jeunes représentent plus d'un quart de leurs habitant-es. (Figure 2)

Figure 2 – Part des moins de 30 ans parmi l'ensemble de la population



Le nombre de naissances grenobloises diminuée, à l'image de la tendance nationale

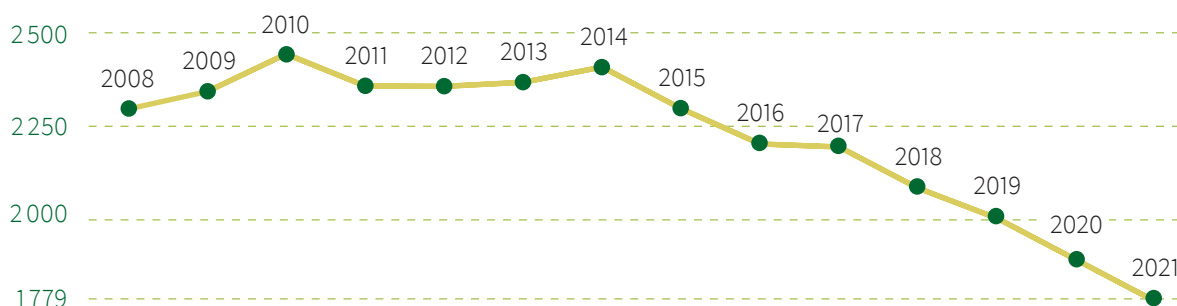
Depuis 2014, Grenoble enregistre une baisse du nombre de naissances domiciliées sur son territoire. Cette tendance s'inscrit dans une dynamique observée à l'échelle nationale : depuis 10 ans en France, le nombre de naissances est en baisse : entre 2010 et 2020 la France a enregistré une baisse d'environ -100 000 naissances, soit -13 % de naissances en moins sur la période, une évolution proche de celle de Grenoble (-15 %).

Plus récemment en France, après une baisse conjoncturelle des naissances lors du premier confinement, l'année 2021 a vu l'effectif des naissances augmenter à nouveau. À ce jour, l'Etat civil de Grenoble a enregistré une nouvelle baisse en 2021 (1 780 naissances grenobloises, soit 220 de moins qu'en 2019) ; les données consolidées de 2022 nous diront prochainement si la démographie grenobloise suit la tendance nationale (Figure 3).

1 La comparaison avec la France métropolitaine est traditionnellement utilisée en statistique. Même si elle inclue une diversité de territoires (urbains, ruraux, ...), elle permet d'apprécier dans quelles mesures le territoire étudié se distingue de la tendance nationale

2 Villes de comparaison identifiées sur la base d'un scoring qui prend en compte des critères démographiques (taille de la commune et de l'EPCI, « poids » de la Ville centre) et sociodémographiques (moins de 30 ans, proportion de cadre, rapport inter-décile). Méthodologie travaillée avec l'AURG.

Figure 3 – Évolution du nombre de naissances domiciliées à Grenoble



Source : Insee et Etat civil de la Ville de Grenoble 2008-2021
Exploitation : Mission observation Ville-CCAS de Grenoble

En 2021, pour 1000 habitant-es, Grenoble enregistre en moyenne 11 naissances. Les Secteurs 2 et 3 se situent sous la moyenne grenobloise, tandis que le Secteur 6 est au-dessus (15 naissances pour 1000 habitant-es).

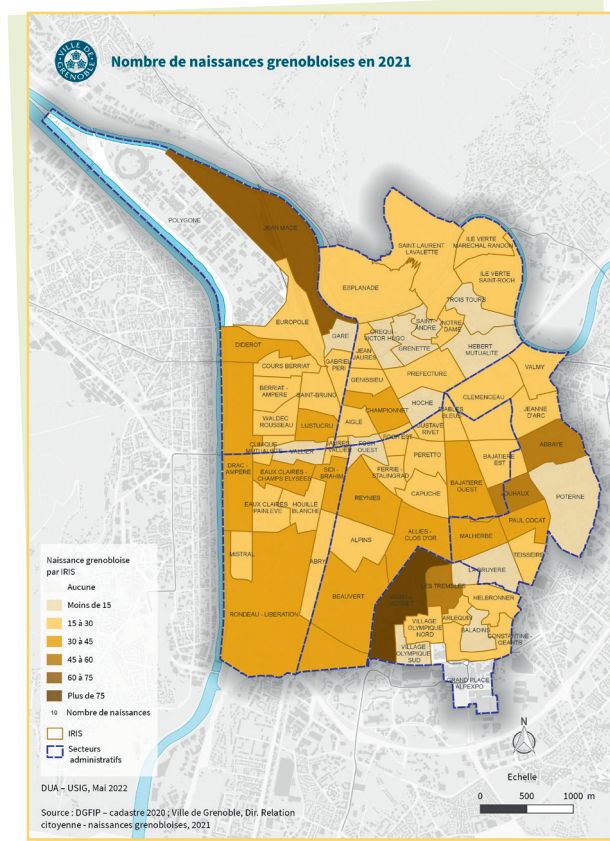
Tableau 1 – Nombre de naissances à Grenoble

	Nombre de naissances en 2019	Nombre de naissances en 2021	Taux pour 1000 habitant-es (%)
Grenoble	2001	1779	11
Secteur 1	366	349	13
Secteur 2	363	321	9
Secteur 3	255	255	9
Secteur 4	444	359	11
Secteur 5	249	258	13
Secteur 6	324	267	15

Source : État civil de Grenoble (2021) et Insee (2018)
Exploitation : Unité SIG de la Ville de Grenoble

Les quartiers qui enregistrent le nombre le plus important de naissances en 2021 sont Vigny Musset (106 naissances), Jean Macé (68 naissances), les Trembles (51 naissances), Abbaye, Jouhaux et Beauvert (45).

La moyenne d'âge du 1^{er} enfant à Grenoble est légèrement plus élevée que celle de département de l'Isère mais se rapproche de la moyenne nationale. Près de 7% des naissances concernent des mères âgées de 40 ans ou plus, une proportion qui ne cesse d'augmenter à l'image de la tendance nationale (tableau 2).



Bilan démographique 2021, Insee

En 2021, 738 000 bébés sont nés en France, soit 3 000 de plus qu'en 2020 : la chute du nombre de naissances en début d'année, neuf mois après le premier confinement du printemps 2020, a ensuite été compensée par une hausse. En recul entre 2015 et 2020, l'indicateur conjoncturel de fécondité croît légèrement en 2021 et s'établit à 1,83 enfant par femme.

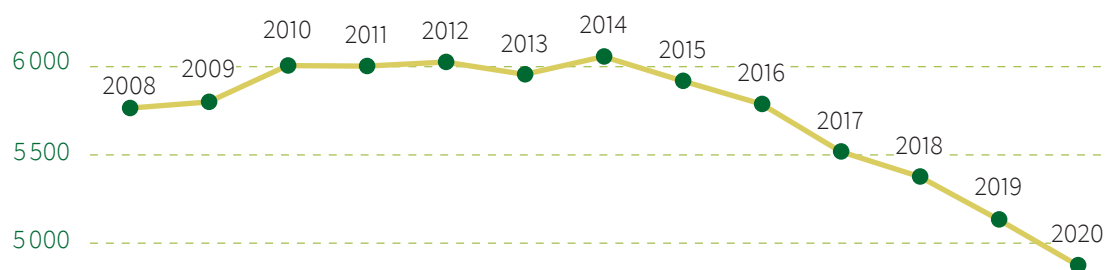
Tableau 2 – Age de la mère à la naissance du 1^{er} enfant

	Age moyen de la mère à la naissance du 1 ^{er} enfant	% de naissances dont la mère a plus de 40 ans	% de naissances dont la mère a moins de 20 ans
Grenoble	29,1 ans	5,6 %	1,3 %
Isère	28,5 ans	4,4 %	1,2 %
France	30,7 ans	5,7 %	1,2 %

Source : Dep38 - CS8 2020

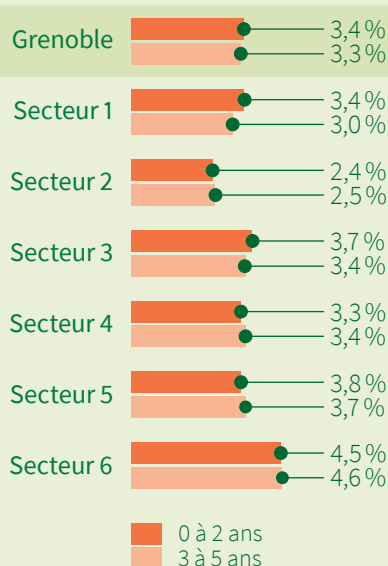
En écho à ces premiers constats, le nombre d'enfants âgés de moins de 3 ans baisse également ; cette tendance devrait se poursuivre ces prochaines années compte tenu de l'évolution du nombre de naissances présentée ci-dessus, même si certains quartiers pourront s'en distinguer avec la livraison de nouveaux logements et l'arrivée de nouvelles populations.

Figure 4 – Évolution du nombre d'enfants âgés de moins de 3 ans à Grenoble



Source : Caf, 2008 à 2020
Exploitation : Mission observation Ville-CCAS de Grenoble

Figure 5 – Part des moins de 6 ans à Grenoble et par secteur



Source : Insee, RP 2018
Exploitation : Mission Observation sociale Ville-CCAS Grenoble

Les enfants surreprésentés dans le sud de Grenoble

Grenoble compte 10 600 enfants âgés de moins de 6 ans selon le dernier recensement Insee de 2018 ; ils représentent 7% de la population grenobloise, une proportion identique à celle de la France métropolitaine et d'autres villes qui présentent des caractéristiques similaires (Saint-Étienne, Tours, Clermont-Ferrand ou encore Toulon). Cette proportion atteint 10% dans le Secteur 6, contre 5% dans le secteur 2 (Figure 5).

Certains quartiers accueillent en proportion davantage d'enfants âgés de moins de 6 ans, majoritairement situés au sud de Grenoble (avec toutefois l'exception de certains quartiers situés au nord comme la Presqu'île) : c'est le cas de Mistral (13%), Paul Cocat et Teisseire (12%), Vigny Musset et Village Olympique nord (10%).

Le poids démographique des 0-6 ans reste le même en 2013 et en 2018. Néanmoins, sur cette période, leur effectif a diminué de -1,3% par an, une tendance proche de celle observée à l'échelle du département et de la France métropolitaine.

Deux quartiers, Ile Verte Saint Roch (qui inclut la ZAC Blanche Monnier) et Jean Macé (situé sur la Presqu'île), se distinguent par une hausse

plus importante de l'effectif des moins de 6 ans, expliquée en partie par les constructions récentes. Ainsi, le Secteur 1 est le seul à enregistrer une augmentation du nombre d'enfants âgés de moins de 6 ans (Figure 6).

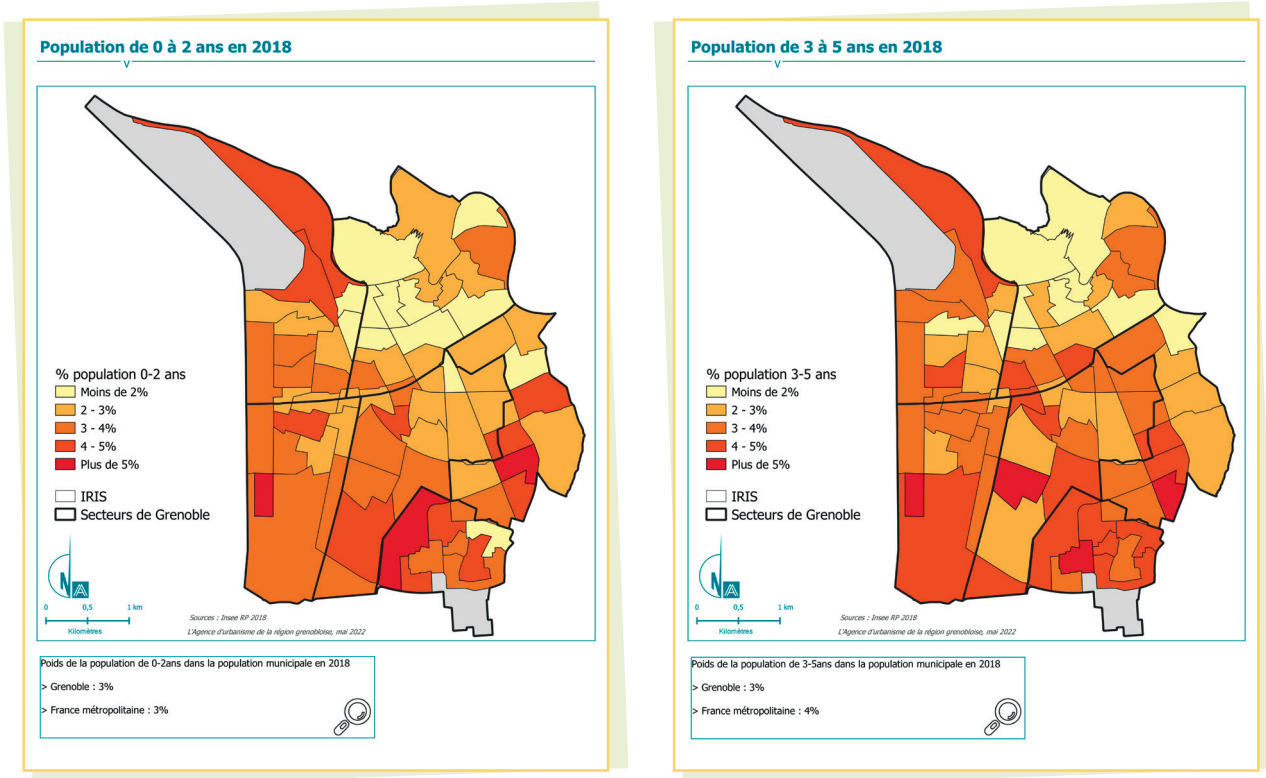


Figure 6 – Évolution du nombre d'enfants âgés de :

- moins de 3 ans par secteur
- de 3 à 5 ans par secteur

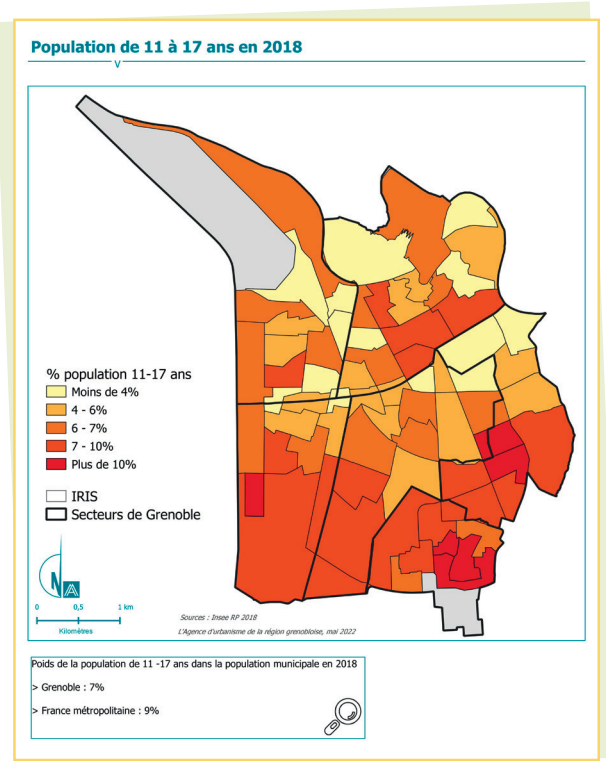
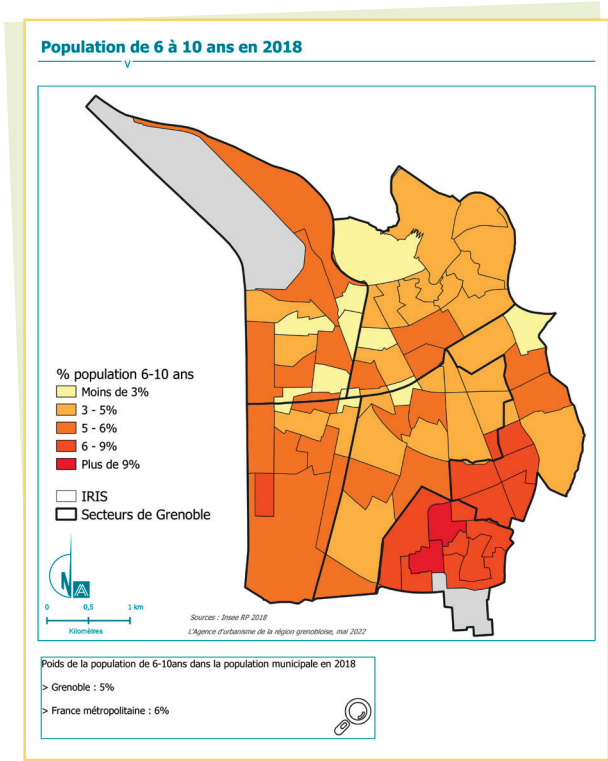


Source : Insee, RP 2018 et 2013
Exploitation : Mission Observation sociale Ville-CCAS Grenoble

Une hausse du nombre d'enfants âgés de 6 à 17 ans

Les enfants âgés de 6 à 17 ans représentent 12% de la population communale (soit près de 18 000 enfants selon le dernier recensement), contre 16% à l'échelle du département. Leur effectif est en augmentation ces dernières années; en effet, les 6-10 ans ainsi que les 11-17 ans enregistrent sur la dernière période de recensement une hausse de leur effectif, respectivement +7% et +12% (soit plus fortes qu'en Isère: +2% et +4%). Cette augmentation est notamment due à l'avancée en âge des enfants nés dans les années 2000 à 2010, période à laquelle la France, y compris Grenoble, a enregistré un pic démographique.

Les 6-17 ans sont surreprésentés dans les quartiers situés au sud de Grenoble, mais également dans certains quartiers des secteurs 1 et 2.



Une surreprésentation de familles monoparentales, et une hausse du nombre de familles nombreuses

À l'échelle nationale comme à Grenoble, le nombre de familles avec enfant(s) enregistre une augmentation (+1% pour Grenoble, +2% pour la France métropolitaine). Ainsi, en 2018, près de 18 000 familles avec enfant(s) âgé(s) de moins de 25 ans habitent Grenoble. 62% de ces ménages sont des couples avec enfant(s) (soit 13 349 familles) et 38% sont des familles monoparentales (soit 6 882 familles) (Figure 7).

En France, 66% des familles sont « traditionnelles » (tous les enfants résidant dans le logement sont ceux du couple), 25% sont

monoparentales, dont 83% sont des mères avec enfant(s) (les enfants résident avec un seul parent, sans conjoint cohabitant) et 9% sont recomposées (familles où il y a dans le logement un couple et au moins un enfant né avant l'union).

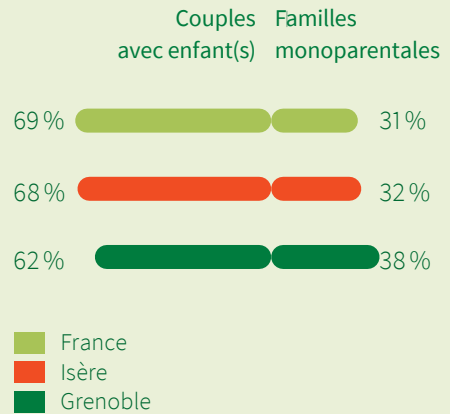
Depuis 30 ans le nombre et la proportion de familles monoparentales augmentent. La proportion est plus élevée au sein des grandes agglomérations, et atteint ainsi 38% à Grenoble (contre 30% en France), soit environ 6 880 familles (170 de plus qu'en 2013).

Les familles monoparentales sont surreprésentées dans le Secteur 6 (40%). Certains quartiers en accueillent plus de 50% : Clinique Mutualiste, Arlequin, La Bruyère, Jouhaux, Grenette, Cours Berriat et Saint-Laurent-Lavalette.

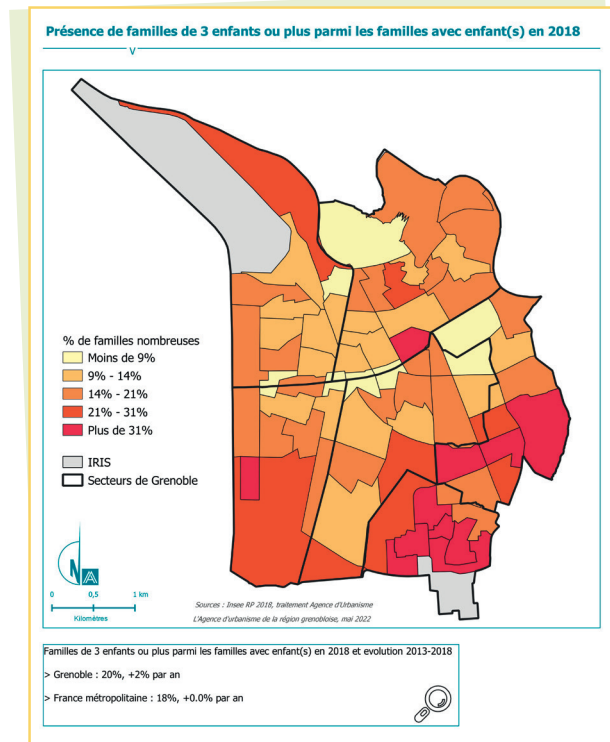
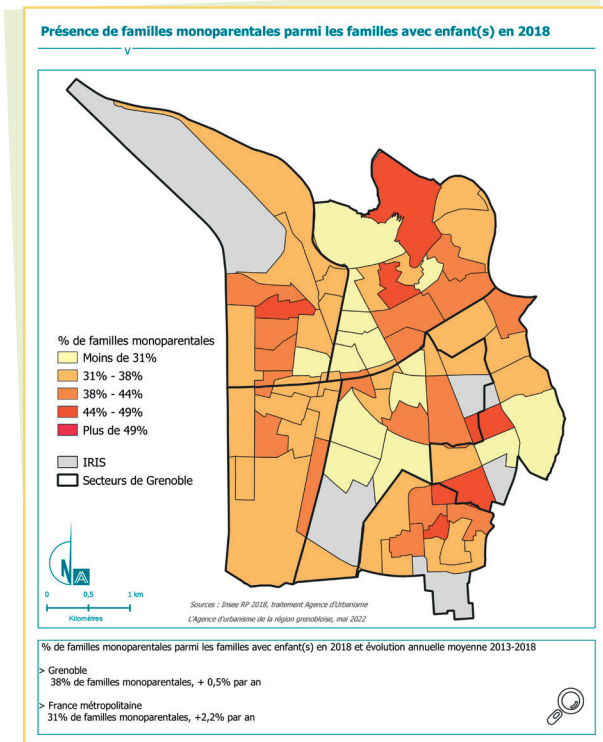
En 2018, la France métropolitaine compte 1,6 million de familles avec trois enfants ou plus. Ainsi, une famille sur cinq est une famille nombreuse. À Grenoble, 3 580 familles, soit 20% des familles avec enfant(s), sont des familles nombreuses, en couple ou monoparentales. Cette proportion est similaire dans l'ensemble des métropoles françaises mais leur nombre connaît une augmentation ces dernières années à Grenoble (+2%) tandis qu'il stagne à l'échelle du département de l'Isère et de la France métropolitaine.

Les familles nombreuses sont surreprésentées dans les Secteurs 5 et 6 (elles représentent respectivement 26% et 33% des familles avec enfant(s)); certains quartiers en accueillent plus de 30%; ils sont majoritairement situés dans ces secteurs, à l'exception de Mistral et Hoche.

Figure 7 – Typologie des familles avec enfant(s) parmi les familles avec enfant(s) de moins de 25 ans



Source : Insee, RP 2018
Exploitation : Mission Observation sociale Ville-CCAS Grenoble



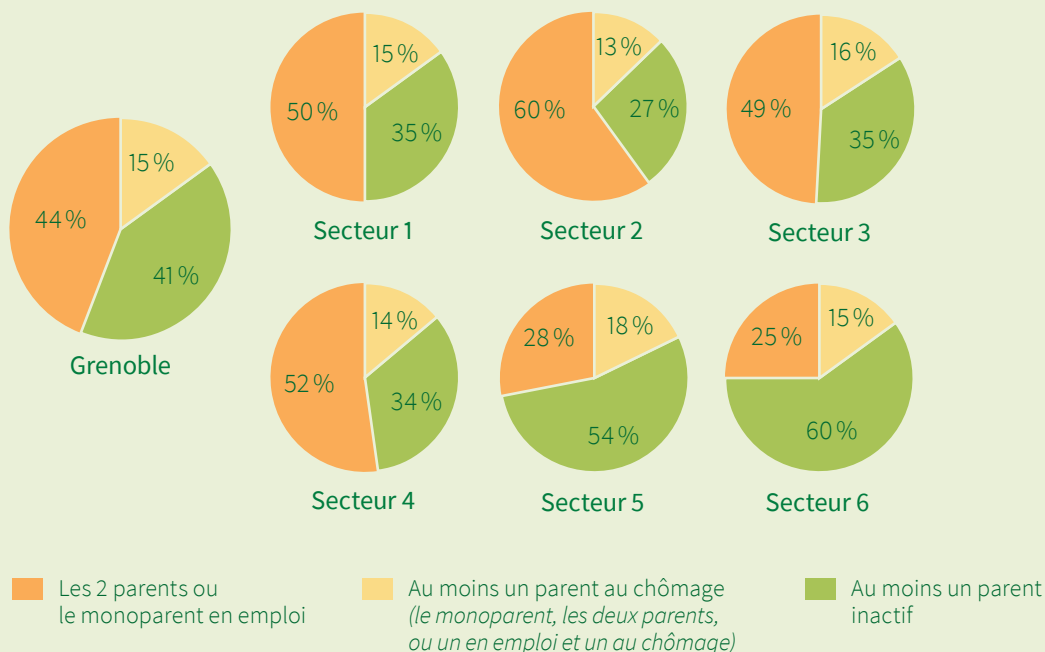
2. Modes de garde et scolarisation des enfants à Grenoble

L'enjeu du mode de garde pour les familles avec jeune(s) enfant(s)

Le fait pour les parents d'occuper, ou non, un emploi est déterminant dans leur recours aux modes d'accueil pour leur(s) enfant(s) ; en effet, en 2021, près de 80% des familles avec au moins un parent sans emploi déclarent garder leur enfant. Or, la garde d'enfant peut constituer un frein pour l'accès à une formation ou à un emploi et constitue donc un enjeu important pour les familles, tout particulièrement pour les plus précaires.

À Grenoble, 56% des enfants âgés de moins de 3 ans ont au moins un de leurs parents ou leur parent (en cas de famille monoparentale) inactif ou au chômage, contre 48% à l'échelle de la France métropolitaine. La proportion d'enfants ayant son ou ses parents inactifs (c'est-à-dire pas en recherche d'emploi) atteint 60% dans le Secteur 6 et 54% dans le Secteur 5 (contre 41% à l'échelle du territoire). Les enfants ayant son ou ses parents en recherche d'emploi sont quant à eux surreprésentés dans le Secteur 5 (près d'un enfant sur cinq), et le secteur 3 (Figure 8).

Figure 8 – Répartition des enfants âgés de moins de 3 ans selon l'activité du ou des parent(s)



Source : Caf, 2020

Exploitation : Mission Observation sociale Ville-CCAS Grenoble

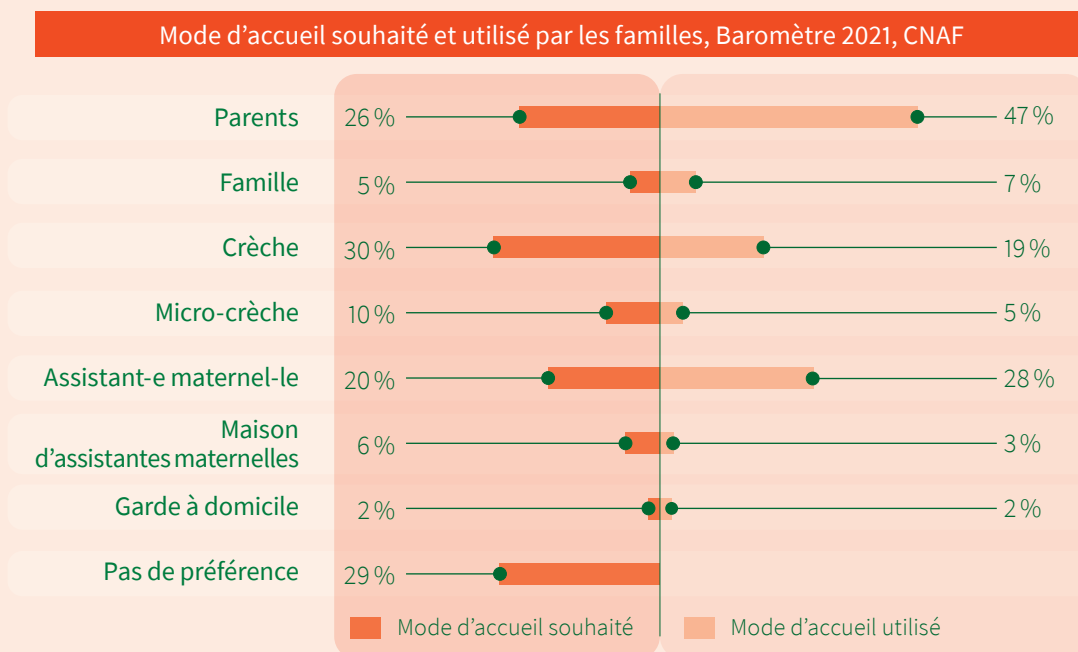
L'enquête « Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants » est menée en France métropolitaine tous les cinq ans par la Drees auprès des familles avec enfant(s) de moins de 6 ans¹. Elle permet de recueillir des informations sur les solutions adoptées par les parents concernant l'accueil de leurs enfants. Les derniers résultats font notamment état des motivations avancées par les parents pour justifier le recours aux différents modes d'accueil.

Le dernier baromètre indique que la crise sanitaire de la Covid-19 a peu modifié les souhaits, les recours et l'organisation parentale en matière de prise en charge des enfants

âgés de 6 mois à 1 an. En effet, en 2021, la crèche reste le mode d'accueil le plus souhaité (par 34 % des parents) bien que seulement 24 % déclarent l'utiliser effectivement. 31 % des familles confient leur enfant à une assistante maternelle et 47 % le gardent elles-mêmes. La crise sanitaire n'a pas eu non plus de répercussions sur l'organisation de l'accueil, si ce n'est, pour les enfants fréquentant une crèche ou pour ceux confiés à une assistante maternelle, des sorties un peu moins nombreuses et, pour les parents, une moindre participation aux activités pendant les temps d'accueil.

Mode d'accueil souhaité et utilisé par les familles, Baromètre 2021, CNAF

¹ Baromètre de l'accueil du jeune enfant 2021: la crise sanitaire n'a guère modifié les représentations, les aspirations et les recours aux modes d'accueil, CNAF, 2022



Source : TMO, enquête baromètre petite enfance, octobre-novembre 2021.
 Champ : ensemble des familles ayant un enfant de 6 mois à 1 an. Le total est supérieur à 100 % car plusieurs réponses sont possibles.

Lecture : à la naissance de leur enfant, 26 % des familles souhaitent s'occuper elles-mêmes de leur garde, 47 % des familles le font *in fine*.

À Grenoble, en 2021, près de 1 200 places d'accueil individuel sont proposées par les assistant-es maternel-es indépendant-es, auxquelles s'ajoutent plus de 1 700 places d'accueil collectif, proposées en grande partie par les établissements d'accueil du jeune enfant du CCAS (1 242 places en accueil collectif et familial) et 150 places au sein des classes de toute petite section de maternelle (TPS). Grenoble présente un taux de couverture en crèche supérieur à la moyenne nationale : 36 places (en crèches publiques et privées) pour 100 enfants contre 21% en France. Le CCAS de Grenoble gère en effet 27 crèches collectives, soit près de 1 250 places agréées en EAJE (27 places pour 100 enfants). En complément de cette offre municipale collective, plus de 500 places sont déployées dans le secteur privé à Grenoble, dont 120 places en milieu associatif.

L'offre formelle d'accueil du jeune enfant s'élève donc à près de 65 places pour 100 enfants de moins de 3 ans à Grenoble en 2021, soit un taux plus élevé que la moyenne nationale ou d'autres villes de comparaison (45 places à Toulon, 50 places à Clermont-Ferrand).

Tableau 2 – L'offre d'accueil du jeune enfant

	Grenoble (2021)		France (2019)
	Nb de places 2022	Taux de couverture*	Taux de couverture*
Assistant-es maternel-les	1233	25%	33%
Accueil collectif	1774	36%	21%
Dont EAJE CCAS et accueil familial	1242	25%	nc
Dont crèches associatives	414	8%	nc
Dont crèches privées d'entreprise et micro-crèches	118	2%	3%
École maternelle (TPS)	158	3%	4%
Total	3165	65%	58%

* Nb de places pour 100 enfants âgés de moins de 3 ans
Source : DASPE (2022), CAF de l'Isère (2021), ONAPE (2019)



ZOOM SUR...

L'accueil en EAJE à Grenoble : une surreprésentation d'enfants vivant sous le seuil de bas revenus¹

En 2021, les EAJE de Grenoble ont accueilli plus de 2 800 des 4 875 enfants âgés de moins de trois ans qui habitent Grenoble (au moins 1 journée), soit près de 60 % d'entre eux. Le taux de « prise en charge » de l'accueil collectif à Grenoble est donc important, et permet de dégager des éléments d'observation robustes sur la petite enfance grenobloise².

La politique publique « petite enfance » à Grenoble s'impose comme un modèle reconnu à l'échelle nationale ; la politique nationale de lutte contre la pauvreté du gouvernement Ayrault s'est notamment inspirée du modèle grenoblois pour imposer sur l'ensemble du territoire un taux d'accueil minimum de 10 % d'enfants issus de familles précaires dans les EAJE. En effet, dès 2006 à Grenoble, un choix politique fort a consisté à prioriser l'accès en EAJE aux parents qui présentaient des difficultés sociales ainsi qu'aux enfants porteurs de handicap (mise en place d'une « priorité sociale » pour l'accès aux EAJE). L'accueil des crèches grenobloises est ainsi « inconditionnel » et permet aux ménages les plus fragiles d'accéder à ce mode d'accueil quelle que soit leur problématique. En outre, le CCAS de Grenoble soutient la mission éducative des EAJE en renforçant leur rôle de prévention et de repérage précoce des problématiques pour la lutte des inégalités sociales dès la petite-enfance. Le précédent projet stratégique du CCAS de la Ville de Grenoble évoquait ainsi l'EAJE comme « lieu de veille bienveillante par rapport à la réalité familiale, sociale et sanitaire ». Les enfants et leurs familles bénéficient d'un accueil adapté et d'un soutien à la parentalité pour favoriser la « mixité et la lutte contre les inégalités sociales et de santé », au travers une démarche de prévention des risques de toutes natures ».

Plusieurs dispositifs illustrent cette ambition :

- Des « critères de priorisation » ont été définis et sont déclinés au moment de l'admission par le Pôle Accueil Petite-enfance de la DASPE :
 - Priorité 1 : problématiques liées au handicap et maladie chronique
 - Priorité 1 bis : protection de l'enfance et parents mineurs
 - Priorité 2 : familles à bas revenus
 - Priorité 3 : fratrie et jumeaux
- L'accueil occasionnel a été élargi ces dernières années pour favoriser l'accueil aux situations d'urgence.
- Les crèches grenobloises bénéficient du soutien de quatre psychologues. Ces dernières, employées par le CCAS, accompagnent les professionnel·les dans leurs missions de prévention, d'observation et de détection précoce ainsi que les familles dans leur orientation vers des structures de soins partenaires.
- L'expérimentation de dispositifs innovants : mise en place de crèche AVIP (à vocation d'insertion professionnelle) en 2023
- Les crèches grenobloises sont intégrées dans un maillage partenarial riche dans le champ social et médico-social, aux côtés des autres directions de la Ville et du CCAS (DASLPP, Direction de la santé, Maisons des habitant·es, ...) et autres partenaires du territoire tels que la CAF, la PMI, les services sociaux du département, les acteurs de la santé et du handicap.

Ainsi, les familles qui présentent des difficultés sociales sont surreprésentées au sein des crèches municipales grenobloises. L'indicateur des « bas revenus » est le seul à ce jour qui permet d'objectiver cette tendance. En 2021, 52 % des enfants accueillis en crèches municipales vivent dans une famille à bas revenus, contre 35 % des enfants grenoblois âgés de moins de 3 ans. À l'échelle nationale, les familles vivant sous le seuil de bas revenus représentent 18 % de l'ensemble des familles qui fréquentent un EAJE.

En 2021, le Pôle Accueil petite enfance du CCAS comptabilise un ensemble de 879 admissions en EAJE, dont 297 avec accès prioritaires, soit 34 % des admissions totales. Des évolutions récentes attestent de l'augmentation du nombre d'enfants ayant des fragilités sociales et/ou médico-sociales :

1 Extrait de l'étude exploratoire « Les EAJE du CCAS de Grenoble : étude du rôle social joué par un accueil en crèche », Mission Observation sociale, juillet 2022

2 Annoter que certains enfants accueillis en EAJE sont âgés de plus de 3 ans, ce qui nuance ce taux.

- Entre 2019 et 2021, la part d'enfants admis par priorité liée au handicap et maladie chronique a augmenté : elle atteint 37 % parmi l'ensemble des admissions sur critères. Ainsi, en 2021, 111 enfants ont été inscrits au Pôle Accueil sur critère P1 (problématiques de santé), soit 13 % des admissions totales sur l'année.
- Sur la même période, la part d'enfants vivant dans des familles sous le seuil de bas revenus passe de 33 % à 47 % de l'ensemble des enfants admis au cours de l'année. En 2021, 118 enfants ont bénéficié du critère P2 (bas revenus) dans leur inscription en accueil régulier, soit 40 % des admissions prioritaires et 14 % des admissions totales. L'écart entre la part d'enfants admis par critère P2 et la part d'enfants admis qui vivent effectivement au sein d'une famille sous le seuil de bas revenus s'explique par le fait que certaines de ces familles ont été admises hors des critères de priorité (par ancienneté de leur demande).

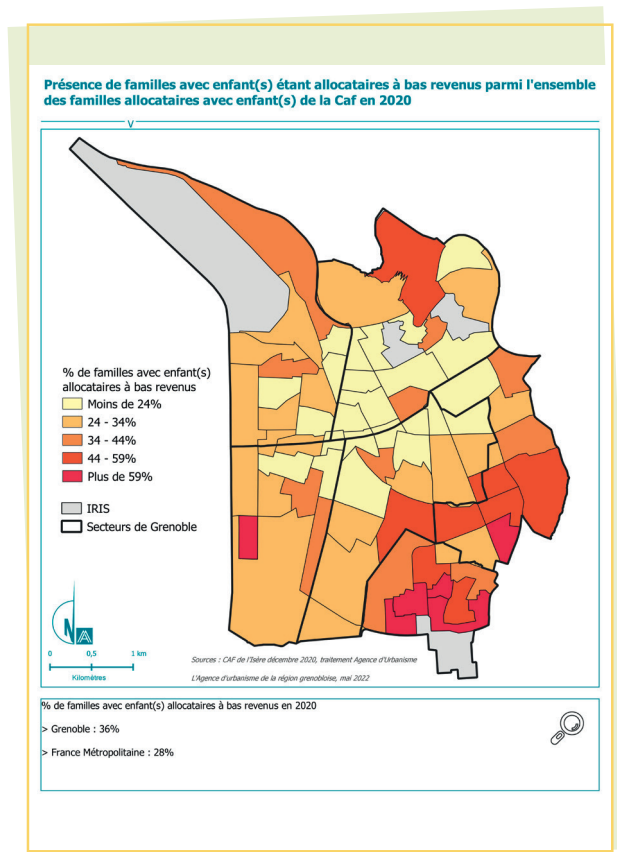
- La part d'enfants accueillis en EAJE avec des besoins spécifiques³ est en hausse : elle est de 18 % en 2021 contre 14 % en 2020. Parmi ces enfants, 7 sur 10 ont été admis avec un critère de priorité lié au handicap ou à la maladie chronique. Les responsables d'EAJE rapportent depuis 2007 une hausse régulière du nombre d'enfants en situation de handicap (37 en 2014, 66 en 2018, 97 sur 2019). En 2021, les EAJE ont accueilli près de 190 enfants présentant un diagnostic avéré et/ou des signes manifestes de handicap ou maladie. La reconnaissance handicap, et la demande d'AAEH constitue un enjeu pour les enfants âgés de moins de 3 ans ; en effet, le diagnostic n'est souvent pas encore posé à cet âge, ou encore partagé avec les parents, quand même bien des difficultés peuvent avoir été repérées en EAJE. Les demandes peuvent également mettre un certain temps à être instruites par la Maison de l'Autonomie. Le nombre de bénéficiaires de l'AAEH est ainsi relativement faible : en 2021, 18 enfants accueillis bénéficient de l'AAEH.

3 La DASPE collecte des données relatives aux besoins spécifiques des parents accompagnés dans les EAJE afin de mieux connaître les besoins mais également le travail des équipes mené auprès de ces familles. Ces données sont collectées à l'occasion d'une enquête biennale. La notion de « besoins spécifiques » concerne les enfants porteurs de handicap et de maladie chronique avec des signes manifestes et/ou diagnostics avérés, ainsi que les enfants qui présentent des problématiques nécessitant un « accompagnement spécifique » de la part des professionnel-les.

Scolarisation des enfants

Sur l'année scolaire 2021-2022, Grenoble compte dans ses écoles environ 11 800 élèves scolarisés en école primaire (environ 38 % en maternelle et 62 % en élémentaire). Les taux de scolarisation dans les écoles publiques diffèrent selon le niveau : parmi les enfants grenoblois âgés de 3 à 5 ans, 98 % sont scolarisés dans les écoles maternelles de la Ville, alors que les 6-11 ans sont 78 % à être scolarisés dans les écoles élémentaires de la Ville. Cet écart s'explique principalement par le recours aux écoles privées plus important à l'occasion de l'entrée au CP.

Durant l'année scolaire 2021-2022, près de 8 500 enfants ont été inscrits au moins une fois aux activités périscolaires du soir. Ce sont donc près de 7 enfants grenoblois sur 10 qui ont bénéficié, occasionnellement ou de manière régulière, des activités périscolaires proposées dans les écoles maternelles et élémentaires de la ville. Aussi, plus de 10 000 enfants mangent au moins une fois par semaine à la cantine, soit 87 % des enfants scolarisés dans les écoles de la Ville.



3. Repérage des fragilités sociales et économiques des enfants grenoblois et de leur famille

Une surreprésentation d'enfants vivant sous le seuil de bas revenus

Grenoble présente un revenu médian disponible par unité de consommation³ de 21170€ pour l'ensemble des ménages, contre 23000€ en Isère. Les familles avec enfant(s) présentent quant à elles un niveau de revenu inférieur aux ménages seuls ou aux couples sans enfant.

L'écart entre le niveau de revenu des familles avec enfant(s) et des familles monoparentales témoigne de la fragilité socio-économique de ces dernières. D'ailleurs, ce sont dans les quartiers dans lesquels la part de familles monoparentales est la plus forte que le revenu médian disponible est également le plus faible : à Jouhaux, Arlequin et Village Olympique Nord. Comme à l'échelle nationale, les familles monoparentales sont davantage exposées à la pauvreté que l'ensemble des ménages (Figure 9).

Grenoble accueille davantage de familles précaires qu'à l'échelle nationale ; en effet, 25 % des couples allocataires avec enfant(s) vivent sous le seuil de bas revenus (soit 1105€ par unité de consommation en 2020), contre 17 % à l'échelle nationale. Cette part s'élève à 58 % chez les familles monoparentales grenobloises (contre 53 % à l'échelle nationale) (Figure 10).

En écho avec les niveaux de revenus par quartier, et la surreprésentation des familles monoparentales dans certains secteurs, ces familles en situation de fragilité économique sont surreprésentées au sud de Grenoble, mais également dans certains quartiers au nord (Cours Berriat, Hoche, Saint-Laurent-Lavalette, ...).

Cette fragilité est plus importante encore dans les secteurs 5 et 6 où près de 70 % des familles monoparentales se situent sous le seuil de bas revenu (tandis qu'elles représentent une moyenne proche de Grenoble dans les autres secteurs) (Figure 11). Ainsi, plus d'un enfant grenoblois sur trois (36 %) vit dans une famille qui se situe sous le seuil de bas revenu (contre 21 % en Isère, et 27 % en France) ; leur effectif est en baisse entre 2015 et 2020, mais leur proportion augmente (33 % en 2015). Elle dépasse 50 % dans les Secteurs 5 et 6 et atteint jusqu'à plus de 80 % dans les quartiers Politique de la ville.

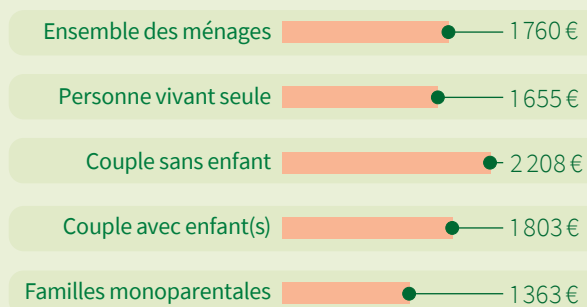
³ L'unité de consommation permet de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles différentes. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'OCDE qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans. Cette échelle d'équivalence tient compte des économies d'échelle au sein du ménage.

Comment mesurer la précarité ?

Plusieurs approches permettent d'appréhender la fragilité sociale et économique d'une population : celle liée aux conditions de vie (accès à l'emploi, conditions de logement, accès à la santé, ...), celle liée aux conditions de ressources (revenus disponibles, taux de pauvreté, ...) ou encore celle liée à la situation administrative (bénéficiaires des minima sociaux)¹. Cette partie propose d'étudier certaines d'entre elles.

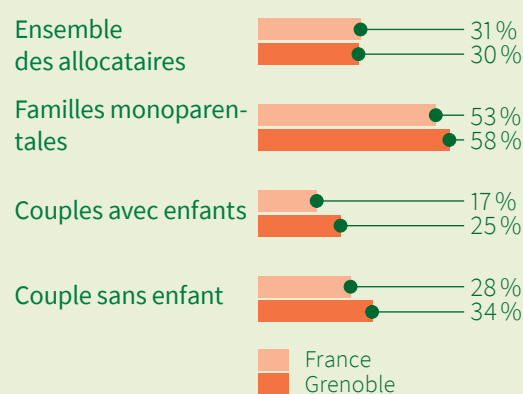
¹ Mission Observation Ville et CCAS de Grenoble, Analyse des besoins sociaux Les Précarités, 2020

Figure 9 – Revenu médian disponible mensuel selon la composition des ménages grenoblois



Source: Caf de l'Isère, 31 décembre 2020
Exploitation: Mission Observation sociale Ville-CCAS Grenoble

Figure 10 – Part des allocataires bas revenus selon la composition des ménages

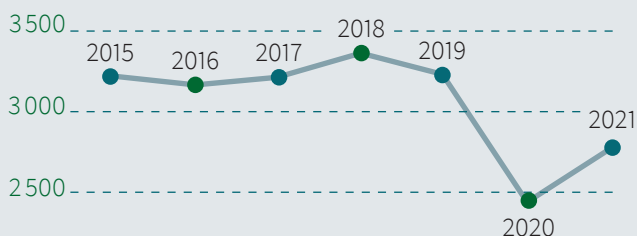


Source: Caf de l'Isère, 31 décembre 2020
Exploitation: Mission Observation sociale Ville-CCAS Grenoble

ZOOM SUR...

Les aides sociales facultatives du CCAS versées aux familles

Nombre d'enfants ayant bénéficié d'au moins une aide aux vacances (CCAS- Grenoble)

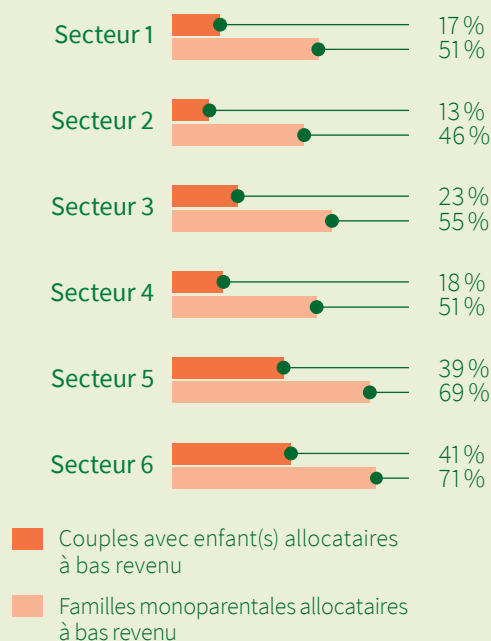


Source : CCAS de Grenoble
Exploitation : Mission observation Ville-CCAS de Grenoble

Le dispositif des aides sociales facultatives (ASF) s'inscrit dans la mission obligatoire des CCAS de mener une action générale de prévention et de développement social dans la commune par le biais notamment de «**prestations en espèces [...] et de prestations en nature**». Il recouvre l'ensemble des aides directes qui peuvent être accordées à des ménages spécifiques en difficulté.

L'aide aux vacances permet d'aider les familles à faibles ressources à financer les loisirs de leur enfant (l'accueil des enfants en centres de loisirs ou en séjours avec hébergement). Les demandes sont instruites au sein des Maisons des habitant-es. En 2021, le nombre d'inscriptions en accueil loisirs avec une demande d'aide est en hausse par rapport à 2020 mais n'atteint pas le niveau d'avant-crise sanitaire.

Figure 11 – Part des familles avec enfant(s) allocataires à bas revenu par secteur



Source : Caf, 2020
Exploitation : Mission Observation sociale Ville-CCAS Grenoble

Des familles qui ne se situent pas sous le seuil de bas revenus présentent également une fragilité financière : les familles « fragiles » selon la Caf sont celles qui, sans les prestations de la Caf, vivraient sous le seuil de bas revenus. Elles sont 11 % à Grenoble. Cette proportion atteint près de 21 % chez les familles monoparentales.

Enfants et familles en grande précarité, privés de domicile personnel

Les données présentées ci-dessus ne prennent toutefois pas en compte les populations les plus pauvres qui demeurent invisibles des systèmes d'information statistique (personnes vivant à la rue, en bidonville ou squat, personnes étrangères non régularisées,...). Le dénombrement du nombre de personnes sans domicile reste difficile, tant dans la manière d'appréhender la définition d'une personne « privée de domicile personnel », que dans la méthode à employer pour quantifier les personnes.

Outre les enquêtes menées en la matière à l'échelle nationale et locale, une approche par dispositif (les personnes domiciliés, les demandeurs auprès du 115, les hébergés dans les structures d'hébergement d'urgence et d'insertion, ou encore les demandeurs de logement social) permet d'avoir une première idée du nombre et des profils des personnes privées de domicile personnel.

Les familles avec enfants en demande d'hébergement d'urgence (appel au 115) en agglomération grenobloise⁴

Le SIAO de l'Isère, s'est doté d'un observatoire pour étudier les demandes d'hébergement d'urgence (115) et les demandes d'hébergement d'insertion ou de logement adapté. Les données permettent de mieux connaître le profil (âge, type de ménage, statut résidentiel, statut administratif, ...) des personnes demandeuses ainsi que leurs besoins (en matière d'accompagnement social, de santé, d'insertion, ...). Néanmoins, elles ne permettent pas de quantifier l'ensemble des personnes victimes de grande précarité liées au logement; en effet, plusieurs causes de non-recours au SIAO ont été repérées. Ne sont donc pas recensées:

- Les personnes n'ayant pas effectué de demandes via un appel au 115 pour l'hébergement d'urgence (non-recours);
- Les personnes n'ayant pas recouru à un travailleur social, professionnel habilité pour effectuer une demande d'hébergement d'insertion ou logement adapté (intermédiation locative, pension de famille);
- Les personnes accompagnées par un travailleur social mais dont la demande au SIAO n'a pas été faite (méconnaissance du dispositif par le professionnel, ou de la manière dont la saisie doit être réalisée sur le SI-SIAO, choix d'orienter l'utilisateur vers un autre dispositif, comme une demande de logement social par exemple, ou encore une demande en directe pour les résidences sociales ou FJT).

Dans l'agglomération grenobloise, 1 607 enfants et leurs familles ont effectué au moins une demande d'hébergement d'urgence au 115 au cours de l'année 2021. Les familles avec enfants représentent près d'un quart des ménages demandeurs (les hommes seuls représentent quant à eux la moitié des demandeurs).

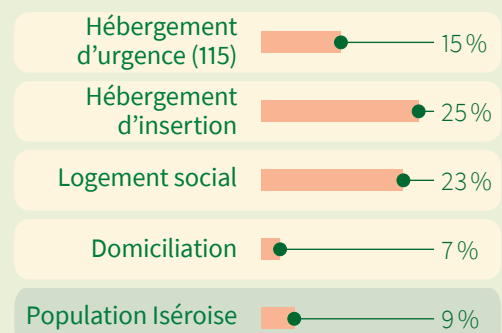
Les familles monoparentales surreprésentées parmi les ménages en demande de logement et d'hébergement

Alors qu'elles représentent près de 9 % des ménages isérois, les familles monoparentales représentent 15 % des demandes au 115 et 25 % des demandes en hébergement d'insertion (Figure 12).

Les familles domiciliées au CCAS de Grenoble

La domiciliation permet donc d'approcher une partie de ces « invisibles »: l'élection de domicile au CCAS de Grenoble permet en effet à des personnes sans domicile stable (en dehors des demandeurs d'asile qui sont domiciliés par l'ADATE) d'avoir une adresse administrative pour engager des démarches d'accès aux droits auprès des administrations et services publics. Le nombre de boîtes aux lettres

Figure 12 – Part des familles monoparentales parmi l'ensemble des ménages en demande de logement et hébergement en Isère



Source : OHL, Un toit pour tous, Chiffres clés des Cahiers de l'Observatoire, novembre 2021
Domiciliation : CCAS de Grenoble, 2020
Exploitation : Mission observation Ville-CCAS de Grenoble

⁴ Observatoire du SIAO de l'Isère, 2021



actives au CCAS de la Ville de Grenoble augmente tous les ans. En 2020, ce sont environ 2 200 personnes sans domicile stable (hors demandeurs d'asile) qui ont bénéficié du dispositif.

Ainsi, en novembre 2022, 2 870 boîtes aux lettres sont ouvertes au CCAS de Grenoble et 3 800 ayants droits bénéficient de la domiciliation (notamment les enfants). En effet, 642 familles avec enfant(s) sont domiciliées au CCAS, soit 22 % de l'ensemble des ménages ayant une boîte aux lettres en cours. Près de 900 mineurs sont ainsi domiciliés ; 44 % sont en structures d'hébergement et 24 % sont hébergés par des tiers. Le nombre augmente, à l'image de l'ensemble de nombre de ménages domiciliés.

Les familles accueillies dans les structures d'hébergement du CCAS de Grenoble

Le CCAS de Grenoble gère quatre établissements sociaux et médico-sociaux et un service d'hébergement d'urgence des publics en situation de pauvreté et précarité. Elle porte des projets et actions en matière d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de pauvreté et/ou précarité au sein de ces lieux de vie :

- Lits Halte Soins Santé (11 lits)
- Lits d'Accueil Médicalisés (20 lits)

Enquête sans domicile, INSEE

D'après l'Insee, une personne est dite sans domicile si elle a passé la nuit **précédant l'enquête « sans domicile »** dans un lieu non prévu pour l'habitation ou dans un service d'hébergement (hôtel ou logement payé par une association, chambre ou dortoir dans un hébergement collectif, lieu ouvert exceptionnellement en cas de grand froid). D'après sa dernière enquête en date sur ce sujet (2012), l'Insee a estimé à près de 143 000 le nombre de sans-domicile en France métropolitaine. Parmi eux, 112 300 ont fréquenté les services d'hébergement et de distribution de repas dans les agglomérations de plus de 20 000 habitants, soit 82 200 adultes et 30 100 enfants. Entre 2001 et 2012, le nombre de personnes sans domicile dans ces agglomérations a augmenté de 58 % en moyenne, avec une progression beaucoup plus importante concernant les enfants (+85 %). Malgré les améliorations apportées à l'enquête de 2012, ce recensement reste une estimation a minima qui exclut notamment les personnes sans domicile n'ayant pas recours aux dispositifs d'hébergement ou de restauration.

Aucune nouvelle enquête « Sans-domicile » n'est prévue par l'Insee avant 2025. Pour pallier le déficit de connaissance du nombre de personnes sans abri et sans domicile à l'échelle

des territoires, plusieurs villes ont organisé leur dénombrement. Faute d'étude actualisée du nombre de personnes sans domicile à l'échelle nationale, on peut toutefois observer que, fin 2021, plus de 200 000 personnes vivaient en hébergement d'urgence ou d'insertion généraliste et plus de 110 000 au sein du dispositif national d'accueil, soit a minima 310 000 personnes sans domicile au sens de l'Insee. Si l'on y ajoute les milliers de personnes vivant à la rue, invisibles des différents dispositifs, toutes ces estimations montrent que le nombre de personnes privées de domicile atteint sans doute plus du double de celui de 2012.

À Grenoble, la Nuit de la Solidarité, en janvier 2019, a permis une première estimation du nombre de personnes sans abri dans l'agglomération grenobloise (personnes à la rue, personnes en squat et bidonville, personnes mise à l'abri par l'institution : établissements de santé, hébergement d'urgence et d'insertion, logement adapté), soit 1 760 personnes. Les familles avec enfants sont surreprésentées dans les structures d'hébergement d'urgence, mais restent invisibles du décompte des personnes en structure ou à la rue notamment par un recours à l'hébergement chez des tiers.

- Centre d’Hébergement et de Réinsertion Sociale d’urgence (87 places + 13 places « Logement d’abord »)
- Centre d’Hébergement et de Réinsertion Sociale d’insertion (53 places)
- Service d’Hébergement Alternatif (240 places)

Les dispositifs d’hébergement ont accueillis près de 185 enfants en 2021. Ils sont surreprésentés dans le service d’hébergement alternatif (SHA), qui participe à la résorption des squats et des bidonvilles et à la mise à l’abri des ménages dépourvus d’un logement décent.

Tableau 3 – Les mineurs au sein des dispositifs d’hébergement du CCAS

	SHA (hébergement d’urgence)	CAI (CHRS d’urgence)	Henri Tarze (CHRS d’insertion)	Total
0-18 ans hébergés	137 enfants	29 enfants	17 enfants	183 enfants
0-18 ans sortants en 2021	36 enfants	34 enfants	7 enfants	77 enfants

Source : Données issues des établissements DASLPP, CCAS de Grenoble, 2021

Des inégalités sociales et de santé repérées dès le plus jeune âge

L’accès aux droits et aux soins

Depuis le 1^{er} novembre 2019, la complémentaire santé solidaire (CSS) remplace par un contrat unique les deux anciens dispositifs de la CMU-C (couverture maladie universelle) et de l’ACS (aide au paiement d’une complémentaire santé). À Grenoble, près de 6 400 enfants âgés de moins de 18 ans sont couverts par la CSS ; en partie en lien avec une population davantage éligible (surreprésentation des enfants vivant sous le seuil de bas revenus), la part des enfants bénéficiaires est plus élevée à Grenoble (28 %) qu’à l’échelle de la France (25 %) (Tableau 4).

Le recours aux soins des enfants de moins de 15 ans (avec ou non un soin effectué lors de la consultation) est proportionnellement moins important à Grenoble qu’à l’échelle de la métropole grenobloise. En revanche, il l’est davantage qu’en France métropolitaine ; ainsi par exemple, 19 % des enfants âgés de moins de 15 ans ont eu recours à un pédiatre en 2020, contre 21 % dans l’agglomération et 17 % en France. Seul le recours à l’orthodontie est moindre à Grenoble (12 % des moins de 15 ans, contre 15 % à l’échelle de la France).

55 jeunes ont été hospitalisés au moins une fois dans l’année 2020 en soins spécialisés en psychiatrie (avec ou non des actes en ambulatoire), soit 223 jeunes pour 100 000 habitant-es âgés de moins de 15 ans.

Tableau 4 – Part des enfants bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS)

	Moins de 18 ans
Grenoble	28%
France métropolitaine	25%

CNAM, 2020

Tableau 5 – Recours aux soins des moins de 15 ans

	Recours à un orthophoniste	Recours à de l'orthodontie	Recours à un pédiatre	Hospitalisation au moins une fois dans l'année en psychiatrie
Grenoble	9 %	12 %	19 %	223 pour 100 000
GAM	10 %	13 %	21 %	187 pour 100 000
France métropolitaine	8 %	15 %	17 %	258 pour 100 000

CNAM, 2020

Les enfants vus par la Protection maternelle et infantile (PMI)

À Grenoble, le Département accompagne les parents dans le suivi médical des enfants de moins de 6 ans, à travers un suivi par des infirmières puéricultrices dans les centres médico-sociaux et les lieux de consultation PMI (Protection maternelle et infantile) répartis dans les 4 SLS (services locaux de solidarité) implantés sur la commune. Les consultations effectuées par les médecins de PMI sont ouvertes aux enfants de moins de 6 ans du département. Ces examens préventifs permettent :

- D'assurer la surveillance de la croissance staturo-pondérale et le développement physique, psychomoteur et affectif de l'enfant
- De dépister rapidement des anomalies ou déficiences éventuelles
- De pratiquer les vaccins obligatoires et recommandés.

18 % des enfants de moins de 6 ans ont ainsi été vus en PMI, une proportion supérieure à celle enregistré à l'échelle du département.

Tableau 6 – Les enfants vus et pris en charge par la PMI

	Consultations infantiles en PMI	Actes puériculture en PMI	Actes puériculture à domicile	Total nb d'enfants vus (sans doublon)	% d'enfants vus parmi les moins de 6 ans
SLS Nord	412	266	215	687	18 %
SLS Sud	206	255	128	408	
SLS Est	142	154	211	366	
SLS Ouest	186	223	149	419	
Grenoble	946	898	703	1880	
Isère					12 %

Source : Dep38 - DEJS - HORUS 2020

Les enfants scolarisés vus par la Santé scolaire municipale

Pour compléter l'observation en matière d'état de santé et d'accès aux soins, les données de la santé scolaire grenobloise constituent une source précieuse. Grenoble, membre du réseau français des villes santé de l'OMS, fait partie des 11 villes de France qui disposent

d'un service de santé scolaire en charge du dépistage et du suivi des troubles de santé des enfants scolarisés en écoles maternelles et élémentaires. Il s'agit d'une délégation de la compétence de l'éducation nationale (convention) ; la Ville s'engage dans ce cadre à aller plus loin que les minimas réglementaires.

Lors de l'année scolaire 2020-2021, 4730 enfants scolarisés en maternelle ont été dépistés lors des bilans de santé effectués par le service municipal de santé scolaire, soit plus de 90% des élèves scolarisés. Entre les années scolaires de 2018-19 et 2020-21, 380 enfants ont été vus en plus afin de rattraper les cohortes non vues lors des confinements. Au travers le dépistage, différentes données de santé peuvent être collectées : la couverture vaccinale, le poids, les troubles visuels et auditifs, l'état dentaire, les troubles du comportement et du langage.

Lors des bilans de santé, des avis peuvent être émis, ils forment des signaux de problématiques de santé rencontrées par l'enfant et qui ne font pas état d'une prise en charge au moment de l'évaluation. Pendant l'année scolaire 2020-2021, 1477 avis de réorientation vers des soins ont été rapportés par les infirmières du service de Santé Scolaire. Sont réalisés en moyenne 1 avis pour 3 enfants vus, sachant que des enfants peuvent en cumuler plusieurs. En effet, pour 433 enfants concernés par au moins un avis, 532 avis ont été émis.

Le surpoids⁵ forme le principal marqueur d'inégalités sociales chez les enfants. Parmi les 1599 enfants scolarisés en Grande Section durant l'année scolaire 2020-21, 140 enfants sont en situation de surpoids (dont obésité), soit 9% de l'ensemble des élèves diagnostiqués. Parmi ces enfants, on compte 72 enfants en situation d'obésité, soit 4% de l'ensemble des enfants examinés.

Au sein des classes de grande section situées en quartiers prioritaires (QPV) ou réseaux d'éducation prioritaire (REP et REP+), 11% des enfants examinés ont été diagnostiqués en surpoids et obésité (67 enfants dont 36 en situation d'obésité), soit un taux supérieur à celui enregistré par les écoles hors quartiers prioritaires (8%) ainsi que par les écoles privées (7%) (Figure 13).

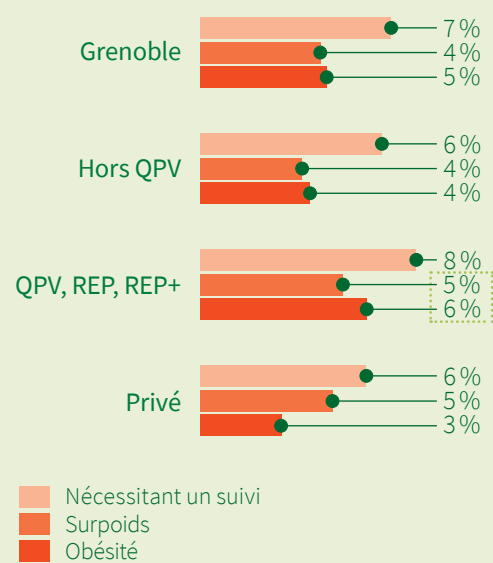
Les indicateurs de santé buccodentaire et troubles visuels indiquent l'état de santé général des enfants scolarisés en grande section à Grenoble mais ne permettent pas de distinguer des inégalités fortes entre les différents types d'école étant donné l'âge des enfants et les biais qui peuvent altérer les résultats des dépistages.

- Sur l'année scolaire 2020-21, 143 enfants scolarisés en grande section nécessitent des soins dentaires, soit 9% de l'effectif total des enfants diagnostiqués. Parmi ces enfants non soignés, 89 ont 1 à 4 caries (soit 6% de l'ensemble des élèves examinés) et 54 ont plus de 4 caries (soit 3%).

5 L'enfant est diagnostiqué en surpoids lorsque l'Indice de Masse Corporelle (IMC), indiquant un rapport poids/taille, est supérieur à la courbe du 97^e percentile.



Figure 13 – Taux d'enfants en surpoids et obésité en GS de maternelle par type d'école



Source : Service santé scolaire 2020-21, DSPE, Ville de Grenoble
Exploitation : Mission Observation sociale Ville-CCAS Grenoble

- Par ailleurs, environ 230 enfants scolarisés en grande section sont porteurs de lunettes. 176 avis portant sur des problématiques visuelles ont été émis.

L'état dentaire et les troubles visuels⁶ des enfants posent principalement un enjeu à long terme d'accès aux soins. Le service santé scolaire observe plus finement les enfants ayant eu un avis et n'ayant pas bénéficié de prise en charge par la suite ; ainsi, pour l'ensemble des enfants scolarisés en maternelle au sein d'école QPV, le taux d'accès aux soins derrière un avis est nettement inférieur aux autres établissements. Le service de santé scolaire effectue un suivi pour ces enfants n'ayant pas bénéficié de soins. En moyenne, plus de 6 % des enfants scolarisés dans des écoles situées sous le gradient social ont bénéficié de ce suivi contre moins de 4 % pour les autres enfants grenoblois⁷.

Les enfants en situation de handicap : un dépistage de plus en plus précoce

Le handicap d'un enfant constitue un élément de fragilité important pour les familles. L'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) est versée par la Caf aux parents d'enfants de moins de 20 ans afin de compenser les frais d'éducation et de soins apportés à un enfant en situation de handicap, suite à la reconnaissance de son incapacité par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDPH) du département. Cette incapacité doit être d'au moins 80 % ou, sous certaines conditions, comprise entre 50 % et 79 %. L'AEEH permet d'avoir une estimation du nombre d'enfants en situation de handicap sur un territoire donné. Ne sont néanmoins pas comptabilisés :

- Les enfants dont le diagnostic n'est pas encore posé
- Les enfants dont la demande de reconnaissance handicap n'a pas été faite ou est en cours d'instruction et de validation par la CDAPH du département
- Les enfants reconnus handicapés mais dont les conditions de versement de l'AEEH ne sont pas remplies (principalement lorsque le taux d'incapacité est inférieur à 80 %).

En passant de 500 à 710 AEEH versées entre 2015 et 2020, la Caf rapporte une hausse de +43 % du nombre de bénéficiaires à Grenoble ; cette hausse, plutôt que de traduire une hausse du nombre d'enfants en situation de handicap, laisse penser à un dépistage de plus en plus précoce ainsi

6 Acuité visuelle : évaluation de la capacité de l'œil à percevoir des détails à longue distance. On considère qu'un enfant est atteint d'un trouble visuel lorsque son acuité est inférieure ou égale à 8/10.

7 Rapport d'Activité pôle médical, service santé scolaire, 2020-2021

qu'à d'une meilleure prise en charge et accompagnement des familles vers le recours à l'allocation. La tendance est similaire à l'échelle nationale.

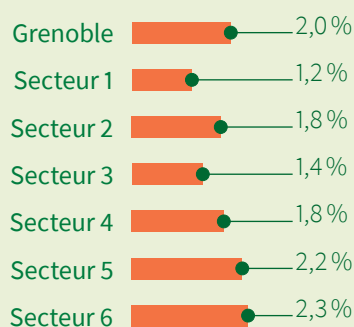
Tableau 7 – Bénéficiaires de l'AEEH à Grenoble

	2015	2020
Moins de 2 ans	16	26
3 à 5 ans	63	90
6 à 11 ans	199	287
12 à 15 ans	109	190
16 à 20 ans	111	120
Total	498	713

Source : Caf, 2015 et 2020

Grenoble compte ainsi 2 % d'enfants bénéficiaires de l'AEEH parmi sa population de moins de 20 ans, un taux compris entre la moyenne nationale (2,1 %) et départementale (1,8 %). Certains secteurs (5 et 6) accueillent davantage d'enfants, dans les écarts relativement peu significatifs (2,2 % et 2,3 %) (Figure 14).

Figure 14 – Part des bénéficiaires AEEH sur les moins de 20 ans par secteur



Source : Caf, 2020
Exploitation : Mission observation Ville-CCAS de Grenoble

Les élèves en situation de handicap disposent d'un droit à la scolarisation en milieu ordinaire selon la loi du 11 février 2005. Pour l'année scolaire 2021-2022, 622 enfants avec reconnaissance handicap sont scolarisés dans les écoles grenobloises⁸, dont 580 dans les écoles publiques.

Le PPS (projet personnalisé de scolarisation) ainsi que le PAP (plan d'accompagnement personnalisé) permettent de pallier à certaines difficultés scolaires des enfants scolarisés

8 Maison de l'Autonomie du Conseil départemental de l'Isère, 2022

ZOOM sur...

Le programme de réussite éducative (PRE) de la Ville de Grenoble : outil de repérage et d'accompagnement des difficultés des enfants et de leur famille

Le dispositif Programme de réussite éducative (PRE) a été mis en place à l'échelle nationale en 2005. Il vise à remédier à un ensemble de difficultés rencontrées par des enfants et des jeunes, en leur proposant un suivi personnalisé à travers le parcours de réussite éducative.

À Grenoble, le dispositif est porté par la Direction éducation jeunesse. **En 2021, environ 80 enfants âgés de 2 à 16 ans ont été vus dans le cadre du PRE.** Chaque enfant accompagné est vu avec son/ses parents une fois par semaine, pour une durée maximum de deux ans. 80 % d'entre eux vivent ou sont scolarisés en quartiers prioritaires ; les 20 % restants présentent une fragilité socio-économique manifeste (accueil en hébergement d'urgence, d'insertion ou en logement accompagné). **Environ une trentaine de jeunes en situation de rupture scolaire, familiales et/ou sociales sont accompagnés sur l'année 2021.**

Le dispositif repose sur **la pleine adhésion des familles** ; ces dernières sont orientées par des professionnel(le)s de la collectivité (service de santé scolaire, Maison des habitant-es, hébergement d'urgence et d'insertion, ...) et des partenaires (Éducation nationale en majorité, travailleurs sociaux des SLS, du Codase, du collège, des CHRIS etc.). L'accompagnement vise à lever les freins qui permettent à l'enfant et sa famille d'être autonomes dans la suite du parcours de l'enfant. Si les difficultés scolaires constituent le premier motif d'orientation vers le PRE (l'Éducation nationale est d'ailleurs le principal prescripteur) les référents de parcours accompagnent ensuite les familles de manière globale. Le dispositif vise ainsi à :

- Aider la famille à accepter les orientations proposées (vers une scolarisation adaptée par exemple, ou un établissement médico-social)
 - Aider l'enfant et sa famille à connaître et s'emparer des dispositifs existants (Maison des habitant-es, MJC, bibliothèques, Maison de l'autonomie ...)
 - Faire relais auprès du droit commun ou spécialisé pour que l'enfant et la famille soient autonomes après la fin de l'accompagnement
- Parmi les principaux enjeux observés par l'équipe du PRE de la Ville de Grenoble ces dernières années :
- **Une augmentation du nombre d'enfants qui ont, devraient avoir, ou sont en passe d'avoir une reconnaissance handicap.** En effet, environ 70 % des enfants accompagnés seraient concernés par une forme de handicap, reconnue ou non (retards cognitifs, troubles dys, ...). L'équipe PRE note également une augmentation du nombre d'enfant « sans solution » après orientation de la MDA vers un dispositif adapté (classe ULIS par exemple) ou un établissement spécialisé de type IME . L'équipe joue un rôle important en matière de soutien aux parents pour accepter le handicap de leur enfant et lever la complexité administrative (aide au remplissage des dossiers MDA), mais la saturation des dispositifs constitue un réel frein à l'orientation vers le droit spécialisé (plusieurs mois à années d'attente pour obtenir une place en IME ou CMP).
 - **Une augmentation du nombre d'enfants dont la famille est allophone et/ou ayant vécu un parcours migratoire plus ou moins récent,** avec des difficultés multiples repérées chez les enfants (troubles du langage, fragilité en matière de santé mentale, ...)
 - **Des délais d'attente importants vers la Protection de l'enfance,** qui ne cessent d'augmenter (jusqu'à plusieurs années d'attente pour une mesure d'accompagnement judiciaire ou éducative).
 - **Un besoin pour près de 70 % des enfants en matière d'orthophonie,** offre de soin également saturée dans la région grenobloise

en maternelle et élémentaire, qu'ils aient eu une reconnaissance handicap ou non. Le PPS est un acte écrit qui sert à définir les besoins particuliers d'un enfant en situation de handicap au cours de sa scolarité. Ces besoins peuvent être : l'attribution de matériel pédagogique adapté, l'accompagnement humain, ou la dispense d'un ou plusieurs enseignements. Le PAP quant à lui concerne les enfants sans handicap reconnu mais présentant des difficultés scolaires durables en raison de difficultés qui se manifestent en particulier dans le langage (dysphasie), dans la lecture (dyslexie), dans la motricité fine comme dans l'écriture (dyspraxie) et dans le domaine de l'attention.

Lors de l'année scolaire 2020-2021, la santé scolaire de la Ville de Grenoble a contribué à la mise en place de 83 PAP et 309 PPS (sur les 580 validés par la Maison de l'autonomie de l'Isère). Ainsi, 2,8% des enfants scolarisés dans les écoles élémentaires de Grenoble avaient besoin d'une adaptation de scolarité liée à une forme de handicap. Cette proportion atteint 3,6% dans les écoles situées en REP, REP+ ou implantées en géographie prioritaire. 157 enfants sont inscrits en classe ULIS. Outre le temps scolaire, les temps périscolaire et extrascolaires constituent de véritables enjeux pour les parents d'enfants en situation de handicap ; l'accueil s'avère compromis en l'absence d'accompagnement humain, ce qui entraîne de véritables ruptures et difficultés pour les familles dans l'organisation de leur quotidien. Ce sujet est notamment évoqué dans le dernier rapport du Défenseur des droits qui rappelle que l'accueil de l'enfant sur les temps périscolaire est le corollaire du droit fondamental à l'éducation des enfants, et qui dénonce l'absence d'harmonisation des pratiques d'un département à un autre quant à la notification par la CDAPH d'une mesure d'accompagnement pour ces temps.

Les effets de la crise sanitaire sur les enfants et les familles

Un ancrage dans la précarité de familles déjà exposées

Les familles en situation de précarité ont été lourdement impactées pendant la crise sanitaire : à l'occasion de l'enquête « COVOVI » menée par l'INED, 31% des enquêtés ont déclaré que les revenus de leur ménage avaient diminué depuis le début du confinement, une proportion qui atteint 40% des familles, contre 25% des personnes vivant seules ou des couples sans enfant. Surtout, le confinement a accentué des inégalités de revenus qui s'étaient déjà creusées depuis le début des années 2000 entre le haut et le bas de la distribution sociale : après le confinement, près de la moitié des ménages pauvres (44%) et modestes (41%) ont déclaré avoir subi une chute de revenus, contre 23% des ménages aisés.

Selon la note de conjoncture sociale réalisée par la Caf de l'Isère et le département de l'Isère, la crise sanitaire a été tout d'abord marquée par la fermeture des accueils physique et de nombreux services publics, ainsi que l'accélération de la dématérialisation des procédures d'accès aux droits. Aussi, elle a renforcé les problématiques

Point méthodologique : mesurer les effets de la crise, est-ce possible ?

Les impacts de la crise sanitaire sont multiples. Pour les appréhender, il faudrait notamment pouvoir étudier les conséquences de la pandémie de manière systémique, et observer finement son impact sur un ensemble de domaines (la mortalité, l'emploi, le décrochage scolaire, la précarité, la santé mentale des populations, les mobilités, ou encore les organisations des institutions : dématérialisation accélérées, fermeture des accueils physiques, etc.). La liste est loin d'être exhaustive. En outre, les effets seraient observés différemment selon les caractéristiques des populations (âge, situation sociale et économique, conditions de vie, état de santé, etc.).

Des premiers chiffres consolidés ont permis de mesurer les effets concrets en 2020 et 2021 (augmentation du taux de chômage par exemple), même si la plupart des données issues de la statistique publique (Insee) ne pourront qu'être analysées que ces prochaines années. Cependant, les effets sociaux sont encore difficiles à objectiver : soit parce que les données disponibles ne sont pas recueillies de façon systématique, soit parce qu'une large partie des phénomènes de précarité restent invisibles des statistiques. En outre, les « effets » de la crise sanitaire sont-ils encore observable en 2022 ? La guerre en Ukraine et l'inflation macro-économique actuelle vient s'ajouter à la crise sociale déjà entamée ces deux dernières années. Il apparaît difficile d'isoler la crise sanitaire comme seul facteur des précarités aujourd'hui observées.

Plusieurs travaux, principalement qualitatifs, ont néanmoins permis de tirer de premières conclusions. Une synthèse est ici proposée en ce qui concerne les impacts de la pandémie sur les enfants et leurs familles.

préexistantes des ménages accompagnés. En effet, les équipes des services locaux de solidarité du département se sont retrouvées face à des situations sociales plus complexes, accentuant le sentiment partagé de « gérer de plus en plus d'urgence au détriment qu'un travail de prévention ». Le public cible des services reste les familles monoparentales qui représentent 32 % des ménages accueillis alors qu'elles ne concernent que 9 % des ménages de l'Isère⁹.

La fracture numérique a également été exacerbée pour les publics en difficultés administratives : les familles les plus fragiles ont été particulièrement touchées, comme en témoigne d'ailleurs l'augmentation importante du nombre de rendez-vous pris auprès des écrivain-es public-ques des Maisons des habitant-es grenobloises.

Enfin, le Diagnostic social de la métropole grenobloise note une hausse de la diversité du recours du public bénéficiaire de l'aide alimentaire : les associations qui organisent des distributions alimentaires et des accueils de jour ont souligné lors de l'enquête des évolutions importantes dans les profils de publics accueillis : davantage de familles avec enfants mais aussi des jeunes, en couples ou isolés. Parmi les familles avec enfant(s), environ un tiers sont locataires de leur logement.

Ruptures scolaires et retards éducatifs chez certains enfants

Les professionnels ont témoigné d'autres problématiques suite aux confinements, notamment la déscolarisation. L'école à la maison a accentué les situations de rupture pour de nombreux jeunes, notamment chez les familles ne disposant pas des ressources nécessaires au suivi des cours (matériel informatique, accompagnement de l'enfant, etc.).

Dans une étude récente¹⁰, le service de santé scolaire note un accroissement des inégalités de santé sur les questions de langage depuis la crise sanitaire ; si la donnée n'est pas encore consolidée à l'échelle nationale, Grenoble enregistre une hausse du nombre d'enfants qui présentent une déficience en matière de langage dans les écoles les plus défavorisées. En effet, alors que cela ne concernait que 13 % des élèves de petite section en 2019 scolarisés dans les écoles avec les plus défavorisées, la proportion

atteint près de 25 % en 2021. À l'inverse, la proportion reste stable parmi les élèves scolarisés dans les écoles les plus favorisées.

Une augmentation des phénomènes de violences

Qu'elle soit d'ordre physique, verbal ou psychologique, la violence a été favorisée par la période de crise sanitaire selon les acteurs rencontrés dans le cadre du Diagnostic social de la métropole grenobloise. D'une part au travers la dégradation générale du bien-être et des conditions de vie générée par les mesures de lutte contre la propagation du virus, d'autre part par le climat anxigène de la période, entre incertitude et angoisse collective. Les collectivités locales et les associations ont ainsi pu témoigner d'une augmentation des phénomènes de violences, concentrées sur les populations déjà exposées : les femmes d'un couple hétérosexuel, les enfants, les personnes en situation de précarités ont été largement citées¹¹.

Le département n'a toutefois pas enregistré une hausse du nombre d'Informations préoccupantes (IP) pendant la crise sanitaire. 2020 s'est caractérisée par une stagnation du nombre par rapport à 2019, même si une hausse importante à partir de juin 2020 a été enregistrée. En dehors d'un pic constaté en juin (du fait de la réouverture des classes, l'Éducation nationale étant le prescripteur principal d'IP, ou encore du fait des nombreuses campagnes de sensibilisation à ce sujet), l'année 2021 voit la même saisonnalité que 2019.

La dégradation de la santé mentale chez les enfants et leur famille

Bien que leur état de santé ait été globalement préservé pendant la pandémie, les enfants ont été directement impactés par les épisodes de confinement et le climat ambiant de la gestion de crise. Toutefois, l'impact de la crise sanitaire sur le bien-être mental des enfants et des adolescents reste difficile à mesurer (certaines études ont tenté de mesurer par exemple la hausse des troubles du sommeil, l'évolution du nombre de tentative de suicide ou encore le recours à des séances de psychologue). La fermeture de certaines structures spécialisées durant le confinement aura aussi complexifié le passage de relais sur des soutiens psychologiques.

9 Note de conjoncture sociale 2020-2021, Caf de l'Isère et département de l'Isère, #OBS'Y Flash

10 Étude statistique du pôle médical de santé scolaire, recherche d'un « effet covid » sur le langage et la santé bucco-dentaire, 2019-2021

11 Diagnostic social du territoire Grenoble-Alpes Métropole, AURG, 2022

ZOOM SUR...

Les impacts de la crise sur les enfants

Par le Pôle Prévention et Éducation pour la santé (PPEPS)

Intégré au service municipal de santé scolaire, l'équipe réalise des actions collectives de prévention et d'éducation pour la Santé en classe sur différentes thématiques (langage, vivre ensemble, alimentation, hygiène bucco-dentaire, gestion des écrans, audition, puberté, etc.), anime des temps d'information et d'échanges à l'attention des parents sur des thématiques de santé et de parentalité, et accompagne des familles d'enfants en situation de handicap ou de situations sociales et administratives complexes.

Les professionnelles du PPEPS ont joué un rôle important auprès des familles pendant les périodes de confinement :

« Dès mars, au début du confinement, on a mis en place une fiche avec les enseignants qui les remplissaient et s'ils n'arrivaient pas à joindre la famille ou qu'ils n'avaient pas eu d'accord, alors nous on prenait le relai et on les appelait. Au début c'est compliqué parce que la famille ne nous connaît pas : « bonjour je travaille à la santé scolaire, j'appelle pour savoir comment ça se passe, si y'a des choses compliquées, ... », puis le lien se créait. Il y a une maman j'ai appelé régulièrement toutes les semaines, il m'est arrivé d'apporter les devoirs pour des enfants hébergés en hôtel parce qu'il y avait pas d'internet, ... On a aussi accompagné des familles face aux nombreuses fermetures des lieux ressources, aide alimentaire notamment, on a cherché, on a diffusé des listes de ces lieux de distribution, en lien avec les MDH. On était une écoute à ce moment-là pour des familles. On encourageait celles qui ne sortaient pas du tout, même pas une heure, on leur disait « mais si, allez-y, descendez en bas dans le parc, une petite heure, ... » (CESF, PPEPS)

Les effets sont difficilement mesurables, néanmoins les professionnelles rencontrées en avril 2022 ont pu témoigner

de certains impacts repérés chez les enfants vus ces deux dernières années :

- **L'impact sur le mal-être des enfants :** des actions collectives ont permis de relever la manière dont les enfants avaient vécu les périodes de confinement, et dans certains cas de repérer les situations de violences intrafamiliales. « À l'issue du confinement, dès juin, on a mis en place un groupe de parole pour les enfants en classe, sur les émotions liées au le confinement. Ça a été hyper riche. Certains enfant ont dit avoir construit des cabanes pour se protéger, beaucoup d'enfant ont dit qu'ils avaient souffert du fait d'avoir été avec leur frères et sœurs pendant que les parents travaillaient, ... » (Infirmière, PPEPS)
- **L'impact des « écrans »**, particulièrement utilisé pendant les confinements, qui reste néanmoins difficilement mesurable : « Moi il y a un truc que je voyais pas avant, quand je montre l'image d'une petit fille qui se regarde dans le miroir, en petite section, on me dit que la petite fille « regarde la télé » (...) Après la question c'est l'impact sur la vue, la concentration, ... on verra les effets dans plusieurs années. » (CESF, PPEPS)
- **Les ruptures de parcours**, et la difficile orientation vers les institutions compétentes : retards du traitement des dossiers de la MDA, listes d'attente très longues pour certaines structures comme les CMP, ou certaines spécialités en libéral (orthophonistes notamment)... L'allongement des délais de prise en charge risquent selon les professionnel-les d'impacter les difficultés à venir des enfants, notamment dans leur scolarité. « Par exemple pour les orthophonistes, avant la crise Covid, il y avait environ 9 mois d'attente (...) après la crise Covid on était à 2 ans ».

4. Synthèse



Une baisse du nombre de naissances à Grenoble depuis 2015 ; une tendance à étudier finement ces prochaines années compte tenu de l'augmentation observée à l'échelle nationale en 2021.



Le sud de Grenoble est davantage familial que le nord, même si certains territoires accueillent de plus en plus de familles avec enfant(s) suite à la livraison de nouveaux logements.



Une surreprésentation des familles monoparentales, à l'image d'autres grandes agglomérations ; ces familles qui présentent une vulnérabilité socio-économique plus importante que les couples (situation financière plus fragile, davantage de contraintes liées au mode de garde et à l'insertion, etc.) sont surreprésentées dans les quartiers sud de Grenoble.



Une surreprésentation d'enfants vivant sous le seuil de bas revenus à Grenoble (près d'un enfant sur trois). Les familles les plus précaires, privées de domicile personnel (vivant chez un tiers, en hébergement d'urgence ou d'insertion, en squat ou campement, ...), sont difficilement quantifiables. 640 familles sont domiciliées au CCAS de Grenoble, un nombre en augmentation à l'image de l'ensemble des domiciliés.



La crise sanitaire a davantage impacté les ménages les plus fragiles ; l'inflation actuelle vient également contraindre les budgets des familles les plus précaires. Les professionnels témoignent aussi d'une dégradation de la santé mentale chez les enfants et des ruptures de parcours dans leur prise en charge (saturation de l'offre) depuis la pandémie



La commune présente un taux de couverture en mode de garde plus élevé qu'à l'échelle nationale grâce à son offre municipale d'accueil collectif (27 EAJE) ; l'accueil inconditionnel permet aux familles les plus en difficultés en matière d'insertion socio-professionnelle de bénéficier d'un mode de garde et le cas échéant d'être soutenues dans certaines démarches médico-sociales.



Les inégalités de santé se repèrent dès le plus jeune âge des grenoblois-es : la santé scolaire révèle lors de ses dépistages un état de santé et un recours aux soins moins favorables chez les enfants qui vivent en quartiers prioritaires. Aussi, les effets de la crise sanitaire sur le langage a davantage impacté les enfants inscrits dans les écoles les plus défavorisées.



La reconnaissance handicap des enfants est de plus en plus précoce. Néanmoins, l'accompagnement des familles, et notamment les plus précaires, reste déterminant : pour « l'acceptation » du handicap, pour la constitution du dossier MDPH, pour l'orientation des enfants vers des professionnel-les et structures adaptées, ou encore pour leur scolarisation. Les acteurs témoignent d'une augmentation d'enfants « sans solution », en attente d'une prise en charge adaptée (saturation des dispositifs, délais d'attente importante avant la mise en place d'une orientation CDAPH, ...)

Les jeunes grenoblois-es



Choix de la tranche d'âge étudiée

La catégorie des « jeunes » relève de multiples contours d'ordre symbolique (« se sentir jeune »), philosophique (qu'est-ce qu'être jeune dans nos sociétés actuelles ?), institutionnel (droit de vote à partir de tel âge) ou encore administratif (aides attribuées pour telle tranche d'âge). Aussi, les tranches d'âge ne font pas consensus, et tendent à reculer avec le vieillissement de notre société et l'allongement de la période de la « jeunesse » (on y inclut de plus en plus les « 25-30 ans »). Parfois, l'observation est aussi contrainte par les découpages de tranche d'âge de la statistique publique :

15-29 ans, 18-29 ans, 15-24 ans, ... L'ABS 2022 propose d'observer autant que possible les jeunes âgés de 16-25 ans ; cette catégorie permet d'appréhender une catégorie certes très hétérogènes, mais qui, dans notre société, présente comme base commune : la fin de la scolarité obligatoire (16 ans) et le début de la reconnaissance d'une citoyenneté à part entière (fin de la protection sociale dite « familiale ») y compris au regard des droits dont les jeunes peuvent bénéficier (éligibilité aux minimas sociaux, comme le RSA, dans les mêmes conditions que l'ensemble de la population).



Réalisation d'une enquête spécifique auprès des jeunes pour l'ABS 2022

Plusieurs données issues des statistiques publiques permettent de dresser le niveau de vie des jeunes grenoblois (principalement issues de l'Insee). Ces données sont néanmoins insuffisantes pour connaître finement les conditions de vie et besoin de cette population :

- D'une part parce qu'une partie des statistiques Insee sont collectées à partir des déclarations fiscales et que les jeunes sont pour la plupart encore rattaché-es au foyer fiscal de leurs parents, ce qui les rend invisibles pour une partie d'entre eux/elles.
- D'autre part parce que cette tranche d'âge est soumise à des mouvements importants que les données n'arrivent pas toujours à suivre : transitions en matière de logement (chez ses parents/logement autonome), transitions en matière d'études et d'emploi, etc.
- Enfin, les statistiques publiques ne permettent pas toujours d'appréhender les données relatives à ce qui seraient constitutif du « bien-être » d'une population (temps et rythme de vie, liens sociaux, démocratie, accès aux ressources, ...). C'est dans cette perspective que l'enquête IBEST (indicateurs de bien-être soutenable) sur les conditions de vie ménages a été menée en 2018 sur le territoire de la métropole grenobloise et continue d'inspirer des réflexions et démarches en en capitalisant les expériences nationales et internationales menées en la matière.



Dans cette perspective, et à l'occasion de l'ABS 2022, **un questionnaire a été diffusé en septembre et octobre 2022 à destination des jeunes grenoblois âgés-es de 16 à 25 ans**. Les questions ont été imaginées aux côtés de professionnel-les et de certain-es jeunes volontaires et ont fait l'objet d'un travail important de formulation. La diffusion a, sans surprise, principalement fonctionné auprès des réseaux sociaux. Plus de 300 jeunes ont répondu, 280 réponses ont pu être exploitées¹. La représentativité des jeunes ayant répondu nous permet :

- De compléter la statistique publique pour mieux connaître les profils des jeunes grenoblois-es, ses modes de vie (situation par rapport au logement) et ses ressources ;
- D'appréhender de nouveaux indicateurs invisibles de la statistique, liées à la « perception » des jeunes au regard de certains domaines (santé, précarité, politique, ...);
- De mieux connaître les préoccupations des jeunes qui vivent à Grenoble en 2022.

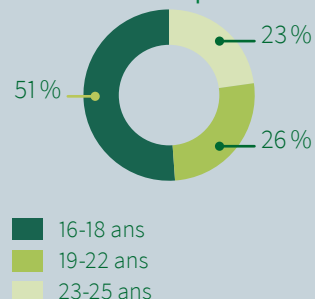
Ces données sont complétées par des données qualitatives recueillies auprès des professionnel-les de la Ville, du CCAS et de plusieurs partenaires (voir liste en annexe) ainsi qu'auprès des jeunes eux-mêmes, rencontré-es de manière individuelle et collective dans le cadre d'entretiens semi-directifs ou de focus-groups, à l'occasion de l'ABS mais également du Forum du droit des jeunes.

Pour l'ABS, un échantillon **15 jeunes rencontré-es en entretien individuel semi-directif** a été construit à partir de deux variables : la situation par rapport à l'emploi (en études/formation, en emploi, les deux, aucun des deux) et le logement (chez ses parents, logement autonome avec paiement ou non de son loyer, chez un tiers ou en errance). 10 portraits ont été rédigés, et relus par les jeunes concerné-es. L'ensemble des témoignages apparaissent dans l'ABS sous forme d'extrait d'entretien.

¹ Certains jeunes répondants ne résidaient pas à Grenoble et/ou étaient âgé-es de plus de 25 ans. Il est intéressant de noter que ces dernier-es se sont considérés comme « jeune grenoblois » en prenant connaissance de l'enquête; ce constat nous fait dire que la cible de l'enquête aurait pu être élargie.

Zoom sur...

Répartition des répondant-es par âge déclaré au moment de l'enquête



Source : enquête ABS 2022
Exploitation : AURG
Réalisation : Mission Observation sociale Ville-CCAS de Grenoble

Le profil des jeunes ayant répondu à l'enquête ABS 2022

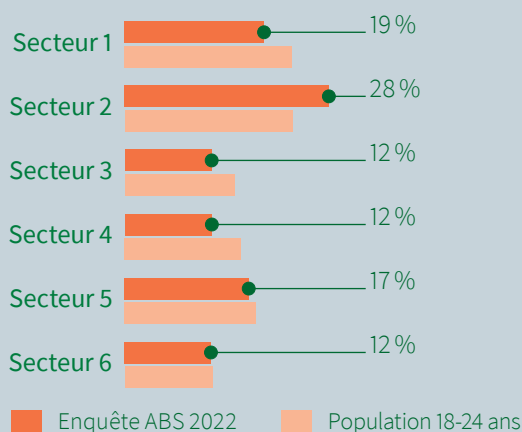
Le genre constitue le principal écart entre le profil sociologique des répondant-es et celui de l'ensemble des jeunes grenoblois-es : en effet, une majorité de femmes ont répondu (63%). Pour le reste, le panel de jeunes donne à voir la diversité de la jeunesse grenobloise.

Si de maigres écarts sont enregistrés selon le secteur où les jeunes ont déclaré vivre au moment de l'enquête, la part de celles et celles

vivant au « nord » de Grenoble (secteurs 1 et 2) et celle vivant au sud (secteur 3, 4, 5 et 6) sont similaires à celles de l'ensemble des jeunes grenoblois-es.

Les jeunes ayant répondu à l'enquête sont, pour 78 % d'entre elles/eux, en études ou en formation ; parmi elles/eux, un tiers exerce un emploi à côté de leurs études. 12 % ont déclaré exercer une activité professionnelle (sans être en études/formation) et 10 % sont ni en études ni en emploi. Ces proportions sont proches de celles communiquées par l'Insee, même si la comparaison n'est pas évidente du fait

Répartition des répondant-es par secteur où ils/elles ont déclaré vivre au moment de l'enquête

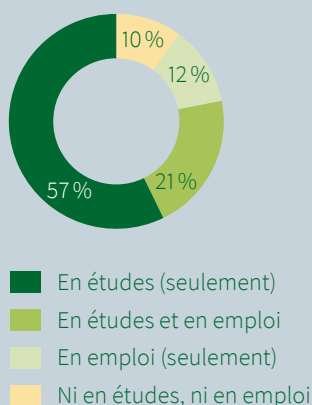


Source : enquête ABS 2022, Insee RP 2018
Exploitation : AURG
Réalisation : Mission Observation sociale Ville-CCAS de Grenoble

de la tranche d'âge qu'il considère (18-24 ans), qui n'est pas tout à fait celle du questionnaire (16-25 ans), ce qui explique la légère surreprésentation de la part d'étudiant-es ayant répondu (présence de lycéen-nes dans le panel).

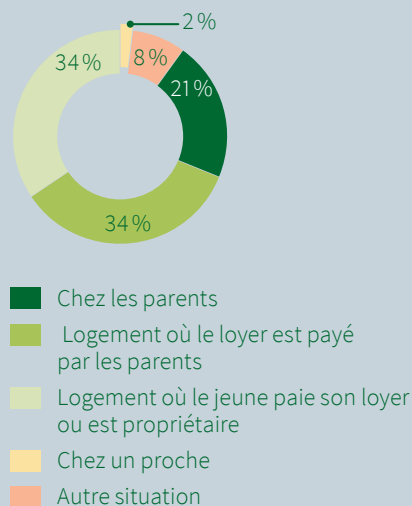
21% des jeunes du panel vivent chez les parents. 64% vivent dans un logement autonome; la moitié d'entre eux paient elles/eux-mêmes le loyer quand l'autre moitié se fait aider par ses parents/proches. 10% déclarent être dans une situation plus instable: soient ils/elles sont hébergé-es chez un proche, soit sont dans une autre situation (structures d'hébergement d'urgence ou d'insertion, ou autre dispositif: logement accompagné, FJT, ...).

Répartition des répondant-es selon la situation « en études/en emploi » déclarée au moment de l'enquête



■ En études (seulement)
■ En études et en emploi
■ En emploi (seulement)
■ Ni en études, ni en emploi

Répartition des répondant-es par statut d'occupation déclaré au moment de l'enquête



■ Chez les parents
■ Logement où le loyer est payé par les parents
■ Logement où le jeune paie son loyer ou est propriétaire
■ Chez un proche
■ Autre situation

Source : enquête ABS 2022, Exploitation : AURG, Réalisation : Mission Observation sociale Ville-CCAS de Grenoble

1. Démographie de la jeunesse grenobloise

Une nette répartition nord-sud

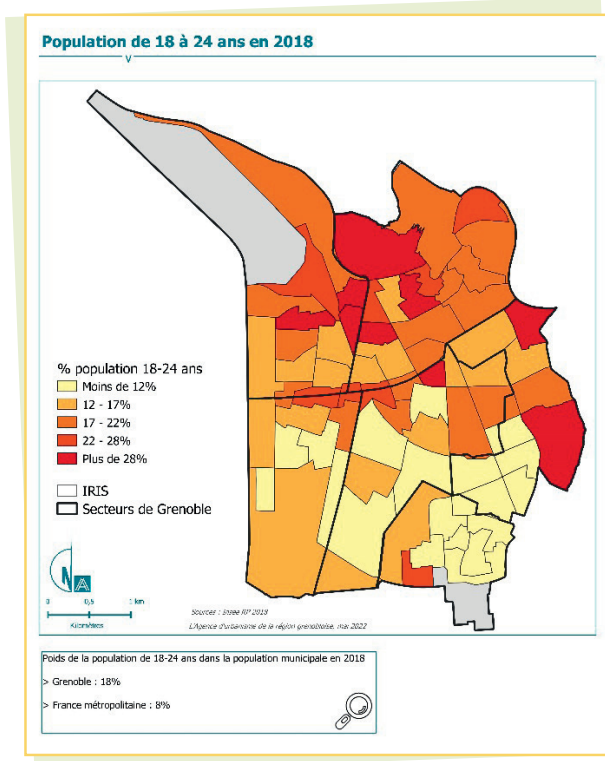
En 2018, les 27 900 jeunes âgé-es de 18-24 ans vivant à Grenoble représentent 18 % de la population totale (contre 9 % en Isère et 8 % en France). Grenoble présente l'une des proportions de jeunes les plus élevées parmi les grandes agglomérations comparables (voir figure 2, page 10). Ces jeunes sont surreprésenté-es au nord du territoire, dans les Secteurs 1 et 2.

Les cartes ci-dessus témoignent de l'implantation des familles avec enfants, qui privilégient le sud de la commune où les logements sont plus abordables, tandis que les jeunes, dont 70 % sont étudiant-es, favorisent une implantation dans le nord de la commune ou bien le long des grands boulevards, où les colocations sont plus nombreuses.

Une surreprésentation des étudiant-es à Grenoble

Grenoble se caractérise tout particulièrement par sa proportion d'étudiant-es dans l'ensemble de sa population; elle atteint 15 %, contre 5 % en Isère et en France. Parmi les 24 850 étudiant-es qui habitent Grenoble, près de 80 % sont âgé-es entre 18 et 24 ans et 75 % étudient à Grenoble.

Certains secteurs accueillent une proportion moins élevée d'étudiant-es : moins de la moitié des jeunes âgé-es de 18-25 ans qui



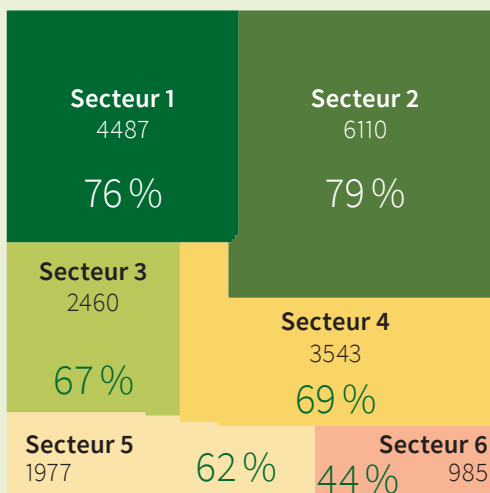
Chiffres clés de l'Observatoire territorial du logement des étudiant-es du sillon alpin

L'Observatoire a été créé en 2019 et associe 11 intercommunalités. Selon le dernier rapport 2021, Grenoble-Alpes Métropole accueille 134 étudiant-es pour 1 000 habitant-es, une proportion similaire à celles de Clermont Ferrand, Strasbourg ou Angers, et supérieure à celles de Lille (104), Lyon (116) et Bordeaux (123). Sur l'année université 2020-2021, GAM a accueillie près de 63 000 étudiant-es. Le nombre a légèrement diminué (-1%) suite aux confinements et fermeture des frontières, ce qui s'est traduit essentiellement par une baisse du nombre d'étudiant-es étranger-es.

65 % des étudiant-es font leurs études à l'université (contre 58 % pour l'ensemble des étudiant-es français-es), et 21 % dans de Grandes écoles (contre 13 % pour la France). En France, 46 % des étudiants vivent chez leurs parents, contre 24 % des étudiants grenoblois. Cette faible proportion

traduit un large rayonnement de l'offre d'enseignement supérieur, qui attire en-dehors du périmètre métropolitain et jusqu'à l'étranger; les étudiant-es grenoblois-es sont donc davantage amené-es à se loger dans leur propre logement. À Grenoble, l'offre de logements étudiant-es est ainsi importante: Grenoble et Saint-Martin d'Hères accueillent 83 % des logements étudiants du territoire de GAM. Il existe 4 type de résidences: les résidences du Crous (53%), les résidences services ou privées (35% du parc), les résidences universitaires (hors crous) et les structures types FJT, internat, ... Sur le territoire métropolitain, les logements font 18 m² en moyenne, et 55 % font moins de 15 m². Le loyer médian s'échelonne à 372 €/mois pour l'ensemble des résidences implantées dans la métropole.

Figure 15 – Effectifs et proportions d'étudiant-es âgé-es de 18 à 24 ans



Source : Insee, 2018
Exploitation : AURG

habitent le secteur 6 sont en études/formation, contre près de 80 % parmi les jeunes du secteur 2 (Figure 15).

Aussi, les niveaux d'études atteints par les étudiant-es sont particulièrement hétérogènes selon les secteurs de résidence : en moyenne, 58% des étudiant-es n'ont pas atteint le niveau licence (bac +3). Cette proportion s'élève à 66 % et 69 % pour les étudiant-es des secteurs 5 et 6, contre 52 % des étudiant-es du secteur 2. Inversement, si 8 % des étudiant-es du secteur 6 et 12 % de ceux des secteurs 3 et 5 ont atteint le bac+5, cette proportion représente 21 % des étudiant-es des secteurs 1 et 2.

2. Les multiples fragilités sociales et économiques des jeunes

Les jeunes constituent une population très hétérogène, traversée par un ensemble de clivages et d'inégalités sociales. Souvent essentialisée, la catégorie des « jeunes » masque la cohabitation de plusieurs jeunesses. Cette partie tente de mieux appréhender les différentes formes de précarités vécues par les jeunes grenoblois-es en 2022.

Le « paradoxe français » : entre politique familiale de la jeunesse et incitation forte à l'autonomie des jeunes

Camille Peugny dénonce dans son dernier ouvrage « Pour une politique de la jeunesse » l'empilement de dispositifs à destination des jeunes, certes de plus en plus nombreux, mais le résultat selon lui d'un manque de réflexion politique et philosophique sur l'âge de la jeunesse. Les jeunes sont considéré-es comme des « mineurs sociaux », autrement dit comme « les enfants de leur(s) parent(s). Il rejoint les propos de Tom Chevalier (voir notamment son dernier ouvrage « Une jeunesse sacrifiée »), pour qui les jeunes de moins de 25 ans sont confronté-es à une double difficulté dans la recherche d'indépendance sociale et économique : une politique de la jeunesse familialisée (les prestations sociales sont encore versées aux parents, ou conditionnées à leurs ressources) et un marché du travail précaire, notamment pour cette tranche d'âge. Ainsi, l'autonomie des jeunes reposerait essentiellement

sur la solidarité familiale, notamment pour être logés et aidés financièrement jusqu'à leur autonomie. Aussi, le modèle français a montré ses fragilités pendant la crise sanitaire : lorsque les étudiant-es les plus précaires (soit, celles et ceux qui n'étaient pas ou peu aidé-es par leur(s) parent(s)) ont été contraint-es d'arrêter leur emploi en parallèle de leurs études, alors ils et elles sont tombé-es dans une précarité, rendue notamment visible par le recours aux dispositifs de distribution d'aide alimentaire. Les jeunes seraient soumis à des injonctions contradictoires, entre la pression d'être autonome » mais la dépendance de fait de leurs parents. Les sociologues proposent de réfléchir à une politique globale de la jeunesse, notamment en rompant progressivement avec les politiques familiales et en repensant « le temps de la jeunesse » dans nos sociétés vieillissantes.

Une fragilité financière structurelle qui s'inscrit dans une politique sociale familialisée

Une tranche d'âge plus exposée à la précarité financière

À Grenoble, les jeunes en situation de précarité sont surreprésenté-es. En effet, le taux de pauvreté s'élève à près de 30 % (contre 23 % pour la France) et les 10 % les plus pauvres perçoivent un revenu médian mensuel disponible (après impôts et versement des prestations sociales) de 580 € (contre 780 € pour les 10 % les plus pauvres de France), soit 4,4 fois moins que les jeunes grenoblois-es les plus aisés-es (Figure 16).

Revenu médian mensuel disponible des jeunes

Tableau 8 – Revenu médian mensuel disponible

	Ensemble des ménages	Moins de 30 ans	
		Ensemble	Les 10 % les plus pauvres
Grenoble	1764 €	1548 €	589 €
GAM	1908 €	1593 €	680 €
Isère	1919 €	1630 €	820 €
France	1828 €	1592 €	783 €

Source : Insee, RP 2018

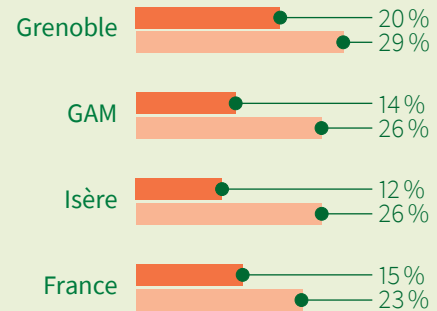
Exploitation : Mission observation Ville-CCAS de Grenoble

Ces données ne prennent en compte que les jeunes ayant un foyer fiscal autonome ; sont donc exclu-es les autres, majoritairement âgé-es de moins de 25 ans et qui perçoivent pour certain-es d'entre eux, des revenus professionnels, des aides de leurs parents ou encore des aides publiques. L'enquête ABS 2022 permet de compléter ces données. Elle révèle que les jeunes perçoivent en moyenne 653 € nets mensuels. À titre de comparaison, cette moyenne est inférieure avec celle calculée par l'INJEP qui indiquait que les jeunes français recevaient en moyenne 770 € en moyenne par mois lors de son dernier rapport « Chiffres clés de la jeunesse en 2021 ».

Chez les jeunes grenoblois, les ressources se décomposent comme suit :

- Ressources versées par les parents/proches : c'est le cas pour 57 % des jeunes (272 € en moyenne par jeune sont versés tous les mois par leurs parents/proches)
- Ressources versées par les aides publiques (Bourses, Pole emploi, CEJ, ...) : c'est le cas pour 50 % des jeunes (235 € en moyenne par jeune)
- Ressources issues d'une activité professionnelle : c'est le cas de 40 % des jeunes (743 € en moyenne par jeune) (Figure 17).

Figure 16 – Taux de pauvreté (60 % du revenu médian)

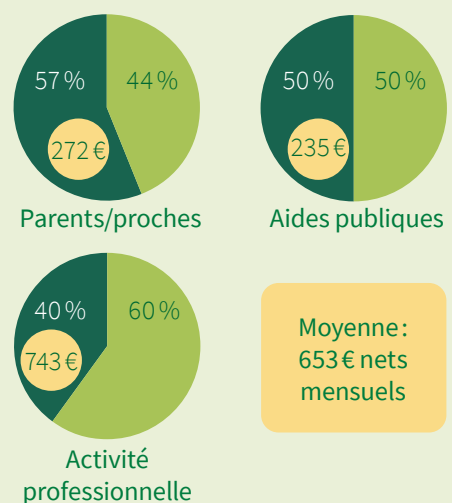


Ensemble
Moins de 30 ans

Source : Insee, RP 2018

Exploitation : Mission observation Ville-CCAS de Grenoble

Figure 17 – Ressources nettes mensuelles des jeunes selon l'origine (moyenne)



Source : Enquête ABS 2022

Exploitation : AURG

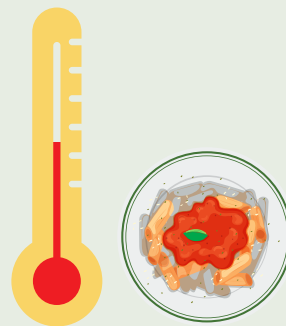
Réalisation : Mission observation Ville-CCAS de Grenoble

Précarité alimentaire et précarité énergétique: pourquoi lier ces deux sujets?

La France, et plus largement les pays européens, traversent actuellement une double inflation, d'une part liée au Plan de relance mis en place au lendemain de la crise sanitaire, et d'autre part liée à la guerre en Ukraine (les économistes parlent d'inflation « importée », venant du prix du pétrole, du gaz, du blé, etc.). L'inflation, qui se traduit par la hausse des prix de l'alimentation et de l'énergie, impacte directement les dépenses des ménages. Elle vient fragiliser les plus modestes et entrainer un basculement de certains ménages vers une forme de précarité alimentaire et/ou énergétique.

- Précarité énergétique: est en situation de précarité énergétique une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou conditions d'habitat (loi du 12 juillet 2010)
- Précarité alimentaire: situation dans laquelle une personne ne dispose pas d'un accès garanti à une alimentation suffisante et de qualité, durable, dans le respect de ses préférences alimentaires et de ses besoins nutritionnels, pouvant entraîner ou découler de l'exclusion et de la disqualification sociale ou d'un environnement appauvri (Etat généraux de l'alimentation, 2013)

L'alimentation et les charges de logement liées à l'énergie sont deux postes de dépenses intéressants à observer: en plus de refléter un indicateur de précarité compte tenu de la part qu'ils occupent dans un budget, ils constituent, entre autres, les principales dépenses sur lesquels les ménages, y compris les plus contraints financièrement, peuvent agir (choisir de moins se chauffer par exemple). Ces choix (contraints) accentuent alors la précarité subie. Les jeunes en sont particulièrement concerné-es.



Précarité énergétique étudiante, et impact sur la santé

Principaux enseignements d'une enquête menée auprès des étudiant-es grenoblois-es par la Chaire HOPE (fondation INP) et l'AURG (2021)

Les étudiant-es ont été invité-es à indiquer si ils/elles souffraient du froid ou de la chaleur dans leur logement:

- 15% déclarent souffrir de la chaleur
- 32% déclarent souffrir du froid; les étudiant-es vivant dans le diffus étaient plus concerné-es que celles et ceux vivant dans une résidence privée ou au Crous. L'enquête révèle en outre une « double peine » vécue par ces étudiant-es: la part de répondants qui ressentent le froid dans leur

logement est bien plus élevée parmi ceux qui ont des charges énergétiques élevées (plus de 50 €/mois) que parmi ceux qui ne déclarent aucune charge énergétique.

- Près de 10% rencontrent des difficultés à payer les factures d'énergie.

L'enquête témoigne également d'un fort impact de la précarité énergétique sur la santé. En effet, 15% des répondant-es souffrant du froid dans leur logement estiment avoir un mauvais état de santé (contre 10% de l'ensemble des répondants); cela concerne plus particulièrement l'état de santé psychologique (stress, anxiété, mal-être, ...)

Enfin, pour les étudiant-es concerné-es, l'enquête révèle une absence de discussion avec le propriétaire.

ZOOM sur...

Les nouveaux bénéficiaires d'EPISOL

EPISOL est une épicerie solidaire qui accueille tous les publics en mixité avec un système de tarification différenciée selon les revenus de chacun-e. Une enquête par questionnaire menée pour « mesurer l'impact social » de l'association, donne des renseignements sur les jeunes bénéficiaires : près de 50 % sont âgés de 18-30 ans et parmi ces jeunes, plus de 60 % travaillent, et près de 20 % sont étudiant-es. L'ancien directeur relève une évolution du public : *« Avant, on était peu identifié par les jeunes, car nos principaux prescripteurs sont le SLS, le CCAS, ... Aujourd'hui, on voit que le bouche à oreille marche bien pour les jeunes qui, à l'origine, ne seraient pas venu-es car comme ils/elles nous disent souvent « le social c'est pas pour moi ». On a toujours du mal à capter ce public d'ailleurs ! Par exemple : on propose des paniers à la MDH Prémol, il y a l'IUGA juste à côté, mais aucun étudiant-e n'y a recours. ?(...) « On devient l'épicerie de quartier, et non plus seulement l'épicerie des pauvres comme avant ».*

ZOOM sur...

Génération précarité, association de distribution alimentaire

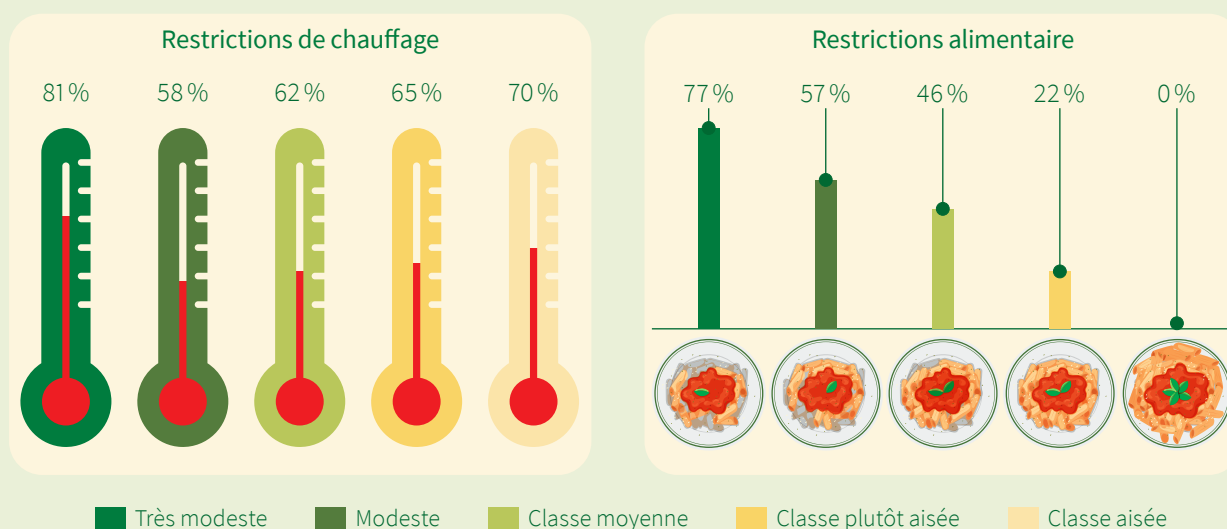
À la veille du 1^{er} confinement en 2020, le collectif est porté par un ensemble de syndicats étudiants pour répondre à la précarité alimentaire des étudiant-es. Des distributions alimentaires sont rapidement organisées, en faisant des portes à portes auprès des résidences universitaires (sur le campus, comme en centre-ville). Des collectes dans les magasins sur le modèle des banques alimentaires, permettent d'organiser la distribution de produits alimentaires et d'hygiène en quantité : entre novembre 2020 et juin 2021, une distribution par semaine est organisée. Les personnes peuvent bénéficier de ces dons, sans contrepartie, sans engagement. Le collectif s'arrête pendant l'été ; l'un des membres témoigne : *« On pense que la crise est passée, mais on nous demande régulièrement pendant l'été « quand est-ce que vous reprenez les distributions » ».* Les membres décident de reprendre les distributions à la rentrée 2021 et *« on se prend une vague de bénéficiaires : ils étaient plus de 600 à la distribution alimentaire du 19 septembre ».* Le collectif s'organise alors en association. Les distributions alimentaires continuent depuis : *« la crise sanitaire n'a que fait révéler une précarité, qui existait déjà avant (...) On attend le 5 pour avoir la bourse, on paie le loyer, et on fait le calcul pour voir combien il nous reste. On est tout le temps dans cette logique quasi comptable de « comment je fais pour pas arriver à moins quelque chose à la fin du mois ». Les étudiant-es, on est dans la survie ».*



Vivre avec des restrictions en matière de dépense : l'alimentaire et l'énergie

64 % des jeunes ayant répondu au questionnaire ont déclaré moins se chauffer pour réduire leurs charges, et 44 % ont déclaré se retréindre sur l'achat de nourriture pour finir la fin du mois. Un tiers des jeunes a déclaré les deux à la fois. Ces restrictions concernent davantage les jeunes issus d'origine sociale modeste, même si les proportions restent élevées pour l'ensemble des jeunes (Figure 18).

Figure 18 – Restrictions énergétique et alimentaire selon l'origine sociale estimée par le/la jeune



Source : enquête ABS 2022
Exploitation : AURG
Réalisation : Mission Observation sociale Ville-CCAS de Grenoble

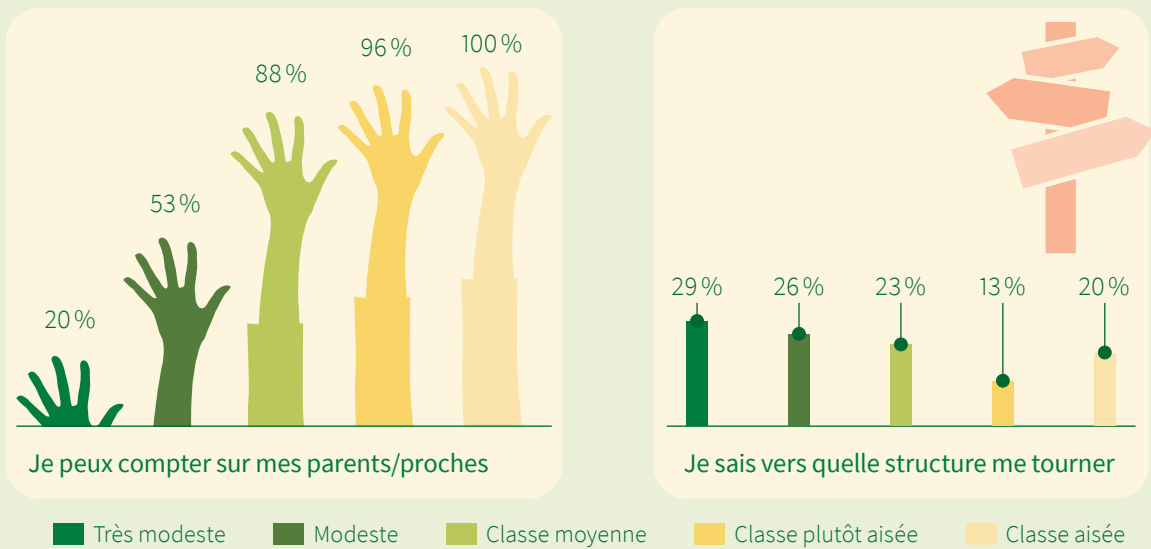
Un soutien familial déterminant

En cas de difficultés financières, près de 80 % des jeunes déclarent pouvoir compter sur leur(s) parent(s), sans différence d'âge mais avec une nette différence selon l'origine sociale estimée par le/la jeune : 100 % des jeunes les plus « aisé-es » sont concerné-es contre 20 % des plus modestes. D'ailleurs, 65 % des jeunes les plus aisé-es ont déclaré que leur(s) parent(s) leur versaient de l'argent, contre 25 % des plus modestes.

À l'inverse, seul-es 22 % des jeunes ont déclaré savoir vers quelle structure se tourner en cas de difficultés financières ; cela concerne davantage les jeunes issu-es d'origine « très modeste » ou « modeste », qui perçoivent d'ailleurs une aide publique en moyenne plus élevée (323 €, contre 180 pour les plus aisés) ; pour autant, la part de bénéficiaires des aides publiques est similaire d'une origine sociale à l'autre. Cela peut en partie s'expliquer par les critères d'attribution d'aides « universelle », comme les aides au logement (sans conditions de ressources) (Figure 19).

Outre un soutien financier, les proches et parents constituent un appui précieux pour les jeunes dans les démarches administratives.

Figure 19 – « En cas de difficultés financières, je peux me tourner vers... » selon l'origine sociale estimée par le/la jeune



Source : enquête ABS 2022

Exploitation : AURG

Réalisation : Mission Observation sociale Ville-CCAS de Grenoble

Certain-es jeunes, issu-es de classes sociales diverses, ont pu témoigner dans l'enquête de l'appui déterminant dont ils ou elles pouvaient bénéficier pour recourir à certains droits, ou pour résoudre des « blocages » administratifs. Aussi, la connaissance des dispositifs (vers qui se tourner, pour les questions de santé, les problématiques budgétaires, ...) paraissait d'autant plus importante chez ces jeunes.



« Je sais que en vrai aujourd'hui y a des aides, c'est juste qu'il faut en essayer de s'y intéresser un peu pour trouver. Moi, je suis juste au courant en fait, il y a des aides qui existent, moi après, c'est vrai que quand du coup je vais les faire, je pose un peu des questions à mon entourage, genre ma mère, elle est assez à l'aise de tout ce qui est administratif. » Daouda, 20 ans



« Le service administratif il était un peu compliqué avec moi. Heureusement que ma mère ... Ma mère elle m'a toujours dit les papiers il faut les faire en temps et en heure, donc ça veut dire elle m'a toujours fait en sorte que je reçois un papier, dans les deux jours qui suit, même si on fait une queue de 3h c'est pas grave on va la faire, on s'informe, on va à la Caf (...) [raconte la fois où elles sont allées toutes les deux à la sécurité sociale pour résoudre un problème]. Ma mère elle est grave sur ces trucs-là, (...) elle me dit toujours, y a ça pour t'aider ». Hayda, 22 ans

Dans certaines situations à l'inverse, certain-es jeunes se trouvent à aider leurs proches. C'est le cas notamment des jeunes qui cohabitent encore avec leur(s) parent(s), parfois en difficultés financières, comme le témoigne Safia, qui habite avec sa mère : autonome financièrement, elle participe à payer les charges de l'appartement quitte à se retréindre sur ses propres besoins :



« Du coup c'est moi qui compense. Ça va un peu dépendre des mois, mais en gros la facture d'électricité va tomber, ma mère va me regarder en disant « j'ai pas l'argent » (...) Y a des fois où je calculais et je donnais quasiment 800 € par mois à ma mère. Entre courses, factures, téléphone, assurance, essence ... ça va très vite. Et du coup tout mon salaire quasiment passe là-dedans. Après j'ai un peu de bourse qui me reste. Mais là par exemple mon frère m'a pété mon ordi cet été, bah là j'ai toujours pas l'argent pour me payer mon ordi. Donc là pour l'instant je fais mes devoirs sur mon téléphone ».
Safia, 22 ans

Les aides financières à destination des jeunes : un modèle non-universel

La bourse étudiante (« bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux ») constitue la principale aide publique versée pour les jeunes étudiant-es. Elle constitue une aide « complémentaire à celle de la famille », versée sous conditions de ressources des parents, et dont le montant est calculé à partir d'un barème national. L'étudiant-e doit être notamment âgé-e de moins de 28 ans, et être de nationalité française ou européenne sous certaines conditions. Les étudiant-es étranger-es n'ont généralement pas le droit à la bourse, sauf exception (être réfugié-e reconnu par l'OFPRA notamment).

Tableau 9 – Étudiant-es bénéficiaires de la bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux

Échelon	Nb	%	Montant annuel 2021-22 sur 10 mois	Estimation du montant mensuel lissé sur 12 mois
0	14541	61%	1042€	87€
1	2144	9%	1724€	144€
2	1081	5%	2597€	216€
3	1068	4%	3325€	277€
4	1051	4%	4055€	338€
5	1715	7%	4656€	388€
6	1400	6%	4938€	412€
7	877	4%	5736€	478€
Total	23 877	100%	2 069€	172€

Source : rapport d'activité Crous Grenoble-Alpes 2021

En 2021, 23 870 étudiant-es inscrit-es dans une université à Grenoble ou Saint Martin d'Hères étaient boursiers. 60 % d'entre elles/eux étaient boursiers échelon 0 (c'est-à-dire le plus bas échelon), et 17 % échelons 5, 6 et 7. Si l'on considère que la plupart des étudiant-es inscrits à Grenoble ou à Saint Martin d'Hères y habitent également, alors la part de boursiers parmi l'ensemble des jeunes âgés de 15 à 29 ans qui habitent dans les deux communes s'élève à 40 %. Ce taux n'est qu'indicatif et ne constitue pas un taux de « recours » puisqu'il inclut les jeunes non éligibles, dont principalement : les non-étudiant-es, celles et ceux inscrits dans des établissements non-éligibles, les étudiant-es étranger-es (sauf à certaines conditions). Les montants annuels s'élèvent de 1042 € (soit 87 € par mois sur 12 mois) à 5 736 € (soit 478 € par mois sur 12 mois). Ainsi, les étudiant-es boursiers de Grenoble et Saint-Martin d'Hères perçoivent en moyenne 172 € par mois (tableau 9).

Au cours de l'enquête, les jeunes ont pu présenter certaines difficultés quant à la demande d'obtention ou de renouvellement de la bourse, essentiellement dues à la complexité des démarches à réaliser. Certaines situations de rupture familiale rendent en outre difficile l'attribution de l'aide, comme en témoigne cette jeune :



« Par exemple le système d'attribution des bourses, il faut donner les deux fiches de revenus des parents, et mon père ne voulait pas donner sa fiche de revenus (...) je trouve que c'est pas du tout adapté, dans des situations comme ça où il y a des dysfonctionnements dans la famille (...). Encore une fois, quand on est tout seul, en tant qu'étudiant et qu'on a pas forcément une famille derrière, c'est assez compliqué » [Parole de jeune récoltée à l'occasion du Forum des droits des jeunes]

Outre les aides étudiant-es, le **Fond d'aides aux jeunes**, versé par la Métropole, attribue aux jeunes des aides financières individuelles ou de financement de mesures d'accompagnement (actions collectives) qui peuvent prendre deux formes :

- Le fonds d'aide aux jeunes d'urgence (FAJU) qui vise à répondre rapidement à un besoin urgent, principalement lié à l'alimentation, à l'hébergement ou au transport. Cette aide est mobilisable par la plupart des dispositifs de droits communs, à l'exception des CCAS et des associations caritatives (montant maximum de l'aide par demande : 170 €).
- Le fonds d'aide aux jeunes (FAJ) qui vise à répondre à un besoin spécifique pour aider le jeune dans son insertion socio-économique. Les demandes sont traitées tous les mois par une commission (montant maximum des aides dont peut bénéficier un jeune par année : 2 500 €).

Tableau 10 – Bénéficiaires du FAJ à Grenoble

	FAJ	FAJU
2019	858	589
2021	1021	734

Source : Grenoble-Alpes Métropole, 2022

À Grenoble, 1020 FAJ et 734 FAJU ont été attribués en 2021 ; la plupart des jeunes bénéficiaires se trouvent au moment de la demande ni en études, ni en formation, ni en emploi (cela concerne plus de 70 % des aides versées). Ils et elles habitent majoritairement dans leur logement ou chez un tiers, et un jeune sur cinq est sans abri. Si la majorité a la

nationalité française, environ une aide versée sur trois concerne un-e jeune demandeur-s d'asile ou titulaire d'un titre de séjour. Plus de 9 aides sur 10 sont versées pour de l'alimentaire.

Il existe d'autres aides financières délivrées par le département dont les jeunes peuvent bénéficier sous certaines conditions :

- Le **contrat jeune majeur**, réservé aux jeunes ayant été placés par l'Aide sociale à l'enfance. Il leur permet de bénéficier d'un accompagnement social et d'une allocation (maximum 500 € par mois) jusqu'à leurs 21 ans. Il peut être associé à une place d'hébergement. Il n'est pas délivré de plein droit, mais doit faire l'objet d'une demande motivée par le jeune. En 2021, 283 jeunes grenoblois en bénéficiaient.
- Le **Fond de solidarité pour le logement** (FSL) peu sollicité par le public jeune : une soixantaine de grenoblois de moins de 25 ans pour l'accès, une vingtaine pour la précarité énergétique, et une dizaine pour la prévention des expulsions.

Les contraintes de l'accompagnement social à destination des jeunes : la difficile transition vers la solidarité publique

Outre les aides financières, les jeunes peuvent bénéficier d'un accompagnement social par un travailleur social pour être aidé dans l'accès aux aides et aux droits, dans certaines démarches spécifiques qui nécessitent l'instruction d'un travailleur social (demande d'hébergement d'insertion par exemple), dans la gestion de leur budget, ou encore plus largement dans l'ensemble de leurs démarches (en matière de santé, d'insertion, de logement, etc.). Dans ce dernier cas, on parle d'accompagnement social renforcé où le jeune bénéficie d'un suivi global et régulier de sa situation.

Le Service social du Crous pour les étudiant-es inscrit-es dans une filière qui ouvre droit à bourse (sont donc exclu-es notamment les étudiant-es de certaines écoles privées) : en 2020-2021, ce sont plus de 5 000 étudiant-es qui ont été accompagné-es. Les principales problématiques rencontrées touchent au besoin de financement des études ou des moyens de subsistance (alimentation, paiement des factures, ...). Les étudiant-es sont soit accompagné-es de manière ponctuelle (par exemple, pour une difficulté financière liée une régularisation de charge), ou dans le cadre d'un suivi régulier pour les situations les plus complexes.



« Souvent, on me demande « vous servez à quoi du coup » ? Moi je leur explique qu'on peut être là quand ils se posent des questions administratives ou des passages à vide, souvent ils viennent pour une aide financière, puis après on voit qu'il y a un travail à faire sur le plan administratif, on va leur expliquer à quoi ils ont le droit, ... ça les rassure »
Assistante sociale, Crous Grenoble-Alpes

La majorité des étudiant-es suivis sont :

- Étranger-es : alors qu'ils/elles représentent environ 7% de la population étudiante de l'académie de Grenoble, ils/elles concernent 60% des aides ponctuelles attribuées, et une grande majorité des étudiant-es accompagnés-es (primo-arrivants ayant besoin d'être accompagnés sur l'accès aux droits, à l'hébergement, aux soins, à l'emploi, ... ; celles et ceux qui poursuivent leurs études et qui sont en rupture de droits (délai de traitement Visa) et/ou en emplois précaires ; les étudiant-es sans droit ni titre et les demandeurs d'asile).
- En situation de rupture familiale
- En activité en parallèle de leurs études

Le service social témoigne se trouver en difficulté pour l'accompagnement d'étudiant-es en situation de profond mal-être (problématiques psychiques lourdes, notamment depuis la crise sanitaire), ou lorsqu'ils/elles perdent les droits à bourse (redoublement, interruption des études, ...), avec des situations parfois urgentes pour financer une dette ou des bien de subsistance.

Les Services locaux de proximité (SLS) du département, pour les jeunes qui bénéficient d'une sectorisation, c'est-à-dire qui habitent chez leurs parents ou qui sont locataires (titulaire d'un bail) d'un logement. Ainsi, les jeunes domiciliés ne peuvent pas y avoir accès, sauf s'ils sont parents (prise en charge au titre du contrat de RSA dont les jeunes parents de moins de 25 ans son éligibles). Les jeunes étudiant-es sont orientés vers le service social du CROUS. Les SLS proposent un accompagnement social global pour les jeunes : pourtant, les jeunes suivis sont minoritaires par rapport à l'ensemble du public suivi (par exemple la travailleuse sociale rencontrée indiquait le suivi de 20 jeunes de moins de 25 ans sur une file active de 190. Parmi elles/eux, 3 font l'objet d'un suivi régulier. Selon l'une des assistantes sociales rencontrée, le peu de jeunes reçus s'expliquerait par :

- Les freins symboliques liés au recours à un travailleur social
- La méconnaissance («une assistante sociale, ça sert à quoi » ?) et la difficulté à formuler un besoin : un jeune

est reçu en premier lieu par le secrétariat, il doit ainsi formuler une demande d'accompagnement précise (dire « je veux voir une assistante sociale » ne suffit pas).

- Les délais de prise en charge : entre trois et quatre semaine pour avoir un rendez-vous en moyenne

Le Point Accueil Jeunes, au travers l'accompagnement de jeunes âgés de 18-25 ans en errance, notamment domiciliés au CCAS de Grenoble. En 2021, 580 jeunes ont été reçus et près de 80 ont bénéficié d'un accompagnement social renforcé. L'accompagnement s'arrête lorsque les jeunes accèdent à un hébergement. La recherche d'un accompagnement social et le logement constituent deux préoccupations majeures pour les jeunes reçus au PAJ. Aucun jeune reçu n'a un domicile stable, et 25% déclarent dormir à la rue ou dans un habitat précaire.

Les structures d'hébergement réalisent également un accompagnement des jeunes hébergés dans leurs démarches administratives ainsi que dans leur accès à un logement autonome (accompagnement global en CHRS, ou accompagnement par un référent social en FJT par exemple).

Les services du CCAS, notamment le Pôle d'inclusion financière, qui accueillent certains jeunes avec des dettes budgétaires ou des difficultés à payer les factures. Outre le traitement des difficultés, l'accompagnement permet via un accompagnement pédagogique, et « sans culpabiliser », comme témoigné par l'une des jeunes rencontrées.

La permanence sociale de la Mission locale, qui permet aux jeunes inscrits d'être accompagné-es par un travailleur social sur certaines démarches (ouverture de droits santé, demande d'APL, ...). À l'heure actuelle, un travailleur social est présent 1 jour et demi par semaine à la Mission locale.

Dans les faits, il n'est pas toujours aisé pour un jeune de recourir à un travailleur social : outre les raisons de non-recours exprimées par les jeunes eux/elles-mêmes qui seront détaillées dans la partie suivante, les professionnel-les témoignent d'angles morts pour ce public, en partie liée au morcellement des dispositifs d'accompagnement dont les périmètres d'intervention dépendent du profil du jeune (sectorisé ou non par exemple), ou du type de besoin (insertion, logement, santé). Une professionnelle témoigne :



« Un jeune aujourd'hui, s'il n'est pas suivi par un référent social en FJT, ou qu'il est en fin d'accompagnement par la prévention spécialisée car il a plus de 21 ans, ou une fin de prise en charge ASE par l'ADATE, ... s'il va en SLS, on va lui dire « t'es suivi à la Mission locale » ? Mais la mission locale ce n'est pas son rôle, elle peut pas accompagner tous les jeunes dans les démarches sociales ou les démarches administratives (...) j'ai l'exemple d'un jeune qui a un logement, il a pas d'APL depuis mars 2021, il n'a pas de couverture santé, ... il se débrouille. Ce jeune, il sait même pas quoi demander en fait ! Je me retrouve à l'accompagner, c'est pas ma mission pourtant, je peux pas coordonner son parcours sur le long terme. Et quand je me tourne vers le SLS, l'accueil me dit que c'est pas son public prioritaire s'il y a pas d'enfant. Mais y'a tout à faire ! La déclaration d'impôt, la demande de logement social, la demande Action logement, ... À 30 ans, ce jeune, il risque d'être dans une situation compliquée » (Assistante sociale de l'AVAAD).

Le CEJ en « rupture », bientôt mis en place sur le territoire grenoblois, devrait venir répondre à une partie de cette problématique, pour les jeunes éloignés de l'emploi ou de la formation dû à des multiples freins « périphériques » (santé, justice, logement, ...). Les actions menées par des référent-es de parcours seraient donc plus large que l'insertion professionnelle du jeune, pour permettre un accompagnement global de sa situation. En parallèle de cet accompagnement renforcé, le jeune percevra un pécule de 500 € par mois (tout comme avec un CEJ classique)

Certain-es jeunes rencontré-es citaient d'ailleurs régulièrement ces professionnel-les dans leurs trajectoires, comme véritables appuis dans leurs démarches administratives ou d'accompagnement vers les structures adéquates. Ces relais viennent répondre à un manque de confiance que certains jeunes peuvent avoir envers les institutions, et la défaillance de ces dernières, notamment face au décalage de temporalité (urgence du jeune / délais d'attente) :



« Oui, y a peut-être des aides ou pour les transports j'ai entendu parler qu'il y avait une aide qui s'appelle illico jeune, je crois, et voilà faut juste que je me renseigne. (...) Je sais qu'à la mission locale aussi, pôle emploi qui ont des aides pour le déplacement... donc faut que je me renseigne. Je vais voir avec XX [intervenant jeunesse DEJ] ». Daouda



« Après je sais que je peux en parler autour de moi, mais ça veut pas dire non plus que ça va vraiment m'aider, ma famille ils sont un peu ... (...) pas plus de soutien quoi. Après la Chaufferie, c'est un endroit incroyable, qui peut vachement m'aider. Je sais que bah XX [éducateur DEJ], c'est un peu notre papa de l'avenir, qui va nous aider à faire pas mal de démarches, si on a une question en fait il a réponse à tout, c'est vraiment une ressource importante qu'on a. Et je pense que tous les jeunes devraient avoir un XX [éducateur DEJ] ». Laura, 16 ans



« Parce que je trainais dehors. En fait ils [éducateurs du CODASE] tournent dans Villeneuve, et ils repèrent les jeunes qui trainent souvent dehors. Moi c'était XX à l'époque (...) j'avais 16-17 ans. (...) je commençais à décrocher, à traîner dans le quartier et tout, et du coup elle m'a un peu pris avec elle » [elle précise ensuite qu'elle continue à y aller, elle est toujours suivie mais moins régulièrement. Cela lui permet de savoir quelles aides elle peut demander par exemple]. Safia, 22 ans



« J'veis pas te mentir, je vais attendre deux semaines pour faire le CV avec la Mission locale, je vais demander à XX [correspondant jeunesse] » Jeune rencontré à la Chaufferie

Zoom sur...

Les pratiques d'aller-vers pour lever les contraintes de l'accompagnement social traditionnel

Les travailleurs sociaux et intervenant-es jeunesse de proximité peuvent lever certaines contraintes de l'accompagnement social. Ainsi, certains dispositifs d'allers-vers permettent de rencontrer des jeunes et nouer des liens auprès d'eux pour les guider dans certaines démarches. C'est le cas de la **Caravane des droits jeunesse**, déployée en 2021 dans le prolongement de la Caravane des droits, créée pour faciliter l'accès aux droits des jeunes âgé-es de 18 à 30 ans via de la diffusion d'information, du soutien dans certaines démarches (santé, insertion, hébergement/logement) ou de l'orientation vers des dispositifs. L'aller-vers auprès des jeunes est également réalisé par des éducateurs de la prévention spécialisée (APASE ou CODASE) ou des correspondant-es jeunesse de la Ville de Grenoble.

■ **Les correspondant-es jeunesse** accompagnent les jeunes de 16 à 25 ans dans les quartiers prioritaires, par le biais d'une présence active sur les territoires. Ils proposent un cadre de relation souple qui vise à ce que les jeunes puissent se saisir des possibilités offertes par les institutions publiques. L'objectif est de pouvoir « les prendre comme ils sont, là où ils sont, pour les accompagner là où ils souhaitent aller ». La notion de proximité est au cœur du travail de terrain de ces professionnel-les qui vont à la rencontre des jeunes pour recueillir leurs attentes, leurs besoins, leurs projets. Les bureaux sont dans les quartiers (Chaufferie,

Patio, Transfo, . . .) et les temps de permanence sont associés à un travail d'« aller-vers » pour être connus et reconnus sur le territoire. Cette reconnaissance réciproque est ainsi pensée comme une condition essentielle du recours aux droits. Concrètement, les correspondant-es jeunesse soutiennent les dynamiques collectives (création d'association, création d'entreprise, départs en vacances . . .) et accompagnent les parcours individuels via l'accès aux droits, la formation et l'emploi. Les professionnel-les orientent auprès des institutions, y compris avec lesquelles les jeunes sont en rupture. Ce principe de subsidiarité n'est dans les faits pas évident à maintenir : *« On sait que certains jeunes vont lâcher si on leur dit juste « va voir la mission locale », donc on doit faire des suivis long, et parfois on décale les limites de notre intervention, et on est pas forcément efficaces »* (Correspondant jeunesse).

■ **Les éducateur-trices de la prévention spécialisée** interviennent également dans les quartiers grenoblois ; le CODASE par exemple, intervient dans les quartiers Alma, Hoche, Jouhaux, Abbaye, Bajatière, Mistral, Saint Bruno, Teisseire-Malherbe, Village Olympique, Villeneuve. Elle s'inscrit dans le cadre de la protection de l'enfance, et constitue une forme d'action spécifique d'accompagnement des jeunes les plus en rupture de la scolarité, de l'insertion sociale et professionnelle. Sont accompagné-es, les jeunes âgé-es de 11-16 ans en âge de scolarisation et les jeunes âgé-es de 16-21 ans en difficulté d'insertion socio-professionnelle et/ou d'errance. Sur le territoire métropolitain, 1750 jeunes étaient en relation éducative en 2019.

Les raisons du non-recours des jeunes à l'aide publique

Synthèse de l'analyse de Benjamin VIAL (Laboratoire de recherche grenoblois du non-recours, ODENORE)

Le non-recours renvoie à la situation de toute personne qui ne bénéficie pas d'une offre publique de droits et de services à laquelle elle pourrait prétendre (Warin, 2016). En 2020, 26 % des jeunes âgés de 18 à 30 ans affirment avoir été en situation de non-recours au cours des douze derniers mois et 31 % déclarent ne pas savoir s'ils ont bénéficié de tous les « dispositifs, allocations, droits, aides, tarifs sociaux » auxquels ils pouvaient prétendre. Le sociologue identifie les principales raisons de non-recours aux droits à partir d'une cinquantaine d'entretiens auprès de jeunes ayant été en situation de non-recours :

- Le manque d'information sur l'existence de certaines aides : de nombreux jeunes en situation de non-recours ont une connaissance très vague des droits et des services auxquels ils/elles peuvent prétendre. Ils/elles n'ont pas nécessairement conscience d'avoir des droits, ne se sentent pas nécessairement concerné-es par les dispositifs publics. Autrement dit, « **non seulement les jeunes manquent d'information sur les droits sociaux et les**

institutions publiques, mais surtout ils ne sont pas assez sensibilisés aux enjeux liés à la protection sociale, ni assez préparés à la complexité des démarches administratives ».

- Le manque de confiance à l'égard des institutions publiques : si les jeunes ne connaissent pas leur droit, ou si ils/elles se sentent pas nécessairement concerné-es par les droits et les services auxquels ils/elles peuvent prétendre, c'est aussi parce qu'une partie considère qu'il vaut mieux se débrouiller sans les institutions publiques.
- L'effet catalyseur de la précarité socio-économique sur le non-recours : les changements de situations et de statuts entraînent une multiplication des démarches administratives et augmentent mécaniquement le risque de non-recours (oubli ou retard d'actualisation lors des changements de situations ; erreurs commises par les usagers et/ou les administrations ; renoncement lié à des calculs coûts/avantages/incertitudes/risques).



Facteurs de non-recours évoqués par les jeunes rencontrés-es

La méconnaissance

« Je n'avais pas pensé à m'y inscrire (Pôle emploi), c'est mon coloc qui a fait les démarches pour lui du coup il m'a aidé. Je vais avoir des réductions en tant que demandeur d'emploi du coup. » **Arthur, 23 ans**

La connaissance erronée :

« Moi par exemple la prime d'activité, je pensais que si on touchait un smic, on y avait pas le droit. Mais en fait non, pas forcément. Donc en fait moi je pensais qu'il fallait forcément toucher 700 €, ou un revenu vraiment bas, bas, bas pour l'avoir, mais en fait pas forcément. » **Hayda, 22 ans**

Un vecteur d'information pas toujours adapté :

« Même sur le site de la mairie y a tout. Mais j'ai jamais vu un jeune passer devant la mairie, se dire ah je vais rentrer pour savoir. » **Amina, 20 ans**

« Comme là quand y avait le truc d'essence qui donnait 100 €, bah ça, pareil. Y avait pas beaucoup de monde qui le savait, moi je l'ai fait en dernière. Parce que je l'ai appris de bouche à oreille, si les gens ils parlent pas, tu sais pas. » **Hayda, 22 ans**

Vers qui se tourner ?

« Pour les dents. Enfin moi, j'avais un problème de CMU à ce moment-là, je pouvais pas payer mes soins dentaires. Et quand je suis arrivée à Solidents, on m'avait dit, ah si vous avez été assurée on peut pas vous prendre. Et pour prendre un rendez-vous à Grenoble chez le docteur, n'importe quel docteur, il faut attendre 3-4 mois. (...) du coup non, elle est toujours comme ça ma dent. Je prends toujours des médicaments. »

Jeune suivie par la Mission locale

Levier identifié par les jeunes :

« On avait parlé d'une école de la vie en fait, qui nous apprendrait à faire des déclarations d'impôts des ... en fait je connais pas tous les termes, du coup je pourrai pas dire ... mais voilà où on ferait toute cette paperasse, qu'on sait pas gérer, et que personne nous apprend à gérer. Genre une heure et demie par semaine au lycée. Par exemple nos heures d'EMC, elles nous servent à rien du tout ! On sait qu'on est citoyens, qu'on doit aller voter, que la devise française c'est « liberté, égalité, fraternité », (...) Mais être citoyen, c'est aussi les papiers ». **Laura, 16 ans**

Le « non-concernement »

« Ni trop pauvre, ni trop riche »

« Y'a des aides je sais, mais j'ai toujours eu l'habitude d'être pile dans le « pas assez défavorisée pour bénéficier de l'aide » donc j'ai eu pour habitude de faire sans. J'ai pas vérifié que j'étais boursière par exemple, (...). Si je déclarais que j'étais sous la responsabilité de ma mère peut-être que je pourrai avoir échelon 1 ou 2, je ne sais pas. Mais bon je me débrouille sans, autant les laisser pour ceux qui en ont besoin ! » **Lou, 19 ans**

« Non, j'y vais pas [distribution alimentaire]. Je me dis y a des gens qui en ont plus besoin que moi. Quand j'avais trop trop besoin de ça, j'y allais, sinon je fais mes courses à Lidl, 18 € par semaine, ça va ! » **Amina, 20 ans**

Accepter l'idée d'être en « galère »

« Accepter en fait l'idée que t'as besoin d'aide et c'est hyper difficile, je pense qu'il pourrait y avoir beaucoup plus d'étudiants mais accepter l'idée qu'on est en galère, c'est trop difficile, il y a beaucoup plus d'étudiant-es étranger-es à la distribution alimentaire. » **Nathan, 24 ans**

« Ce n'est adapté à mon problème »

« La mission locale, c'est comme si je parlais avec une copine à moi, en fait. Tout ce qu'ils me disent (...) je connais déjà tout donc. En fait, c'est 30 min de perdues pour rien. Je sais déjà tout ce qu'ils vont me dire. Je pense que quelqu'un qui est en vraie difficulté, qui cherche à connaître ses droits en termes de démarches, qui cherche un stage ou quoi, c'est très bien. Mais moi ça m'aide pas honnêtement. » **Anissa, 23 ans**

La peur de la stigmatisation... ou le choix de ne pas demander de l'aide

« Je dis pas qu'il faut attendre qu'on soit dans la merde vraiment pour aller la voir [l'assistante sociale] mais ... en fait on se voile tous un peu la face, on se dit « nan on en a pas besoin » parce que nous quand on dit assistante sociale c'est directement ... elle va nous aider sur nos problèmes sociaux, on a des problèmes... Donc généralement même ça, le nom ... c'est comme psychologue. (...) t'as l'impression t'es un cas social. Et t'as pas envie de ça. » **Hayda, 22 ans**

« Moi, j'attends rien de personne en règle générale, hein, quand je peux avoir quelque chose de moi-même, je vais faire en sorte de l'avoir de moi-même. Parce que faut pas attendre après les autres en fait parce que après tu deviens passif de ta propre vie. C'est un peu de fierté aussi, hein, parce que voilà, je m'estime. » **Anissa, 23 ans**

La mauvaise expérience précédente

Les délais et les erreurs qui alourdissent les problématiques

« Oui, l'assurance maladie qui arrête pas de me l'enlever et moi je suis obligé de faire des pieds et des mains pendant des mois pour qu'ils me la remettent alors que je suis en plein traitement, en pleine démarche. Il faut justifier tout le temps, et en fait ils font des erreurs. On me l'a déjà supprimée pendant 9 mois à cause d'une erreur sur son dossier, et là je dois encore renouveler, en attendant j'ai arrêté mes traitements. » **Jeune suivie par la Mission locale**

Recourir à ses propres moyens plutôt qu'à l'aide publique

« Donc en fait, tout ça, ça a retardé mes périodes où j'avais le droit [à la Prime d'activité] et c'est pas rétroactif donc en fait, ils m'ont bien eu, donc là j'attends encore. Actuellement, je suis censée l'avoir. Mon dossier est en attente depuis le mois de juillet où je l'ai fait et j'ai encore des semaines d'attente. Donc je me suis dit, en fait, je vais arrêter de dormir debout et attendre après la CAF, et je vais aller chercher un travail. » **Anissa, 23 ans**

Les jeunes face à l'emploi

Parmi les jeunes en emploi, une diversité de profils socioprofessionnels

En 2018 selon l'Insee, 35% des 15-29 ans occupent un emploi, soit 18 000 jeunes. À l'échelle des 18-24 ans, 8 200 jeunes grenoblois-es occupent un emploi, soit 29% de la classe d'âge contre 40% à échelle française. Cet écart s'explique notamment par la forte présence d'étudiant-es sur le territoire grenoblois, dont un certain nombre ne travaille pas en parallèle de ses études. Cet effectif tend à diminuer entre 2013 et 2018.

On observe des différences importantes selon le secteur d'habitation du jeune : 25% des jeunes âgé-es de 18 à 24 ans du secteur 2 occupent un emploi contre 35% de ceux du secteur 6 (Figure 20).

46% des jeunes grenoblois-es en activité occupent un emploi dit « précaire », en CDD, intérim, emploi aidés ou apprentissage/stage. C'est davantage qu'à l'échelle nationale (38%).

Quelques différences s'observent entre les secteurs au regard des types d'emplois occupés. Ce sont surtout les catégories socioprofessionnelles affichées par les jeunes grenoblois-es en emploi qui présentent des différences fortes en fonction des secteurs d'habitation du jeune. De fait, 44% des jeunes avec emploi du secteur 2 sont cadres ou de professions intellectuelles considérées supérieures, contre

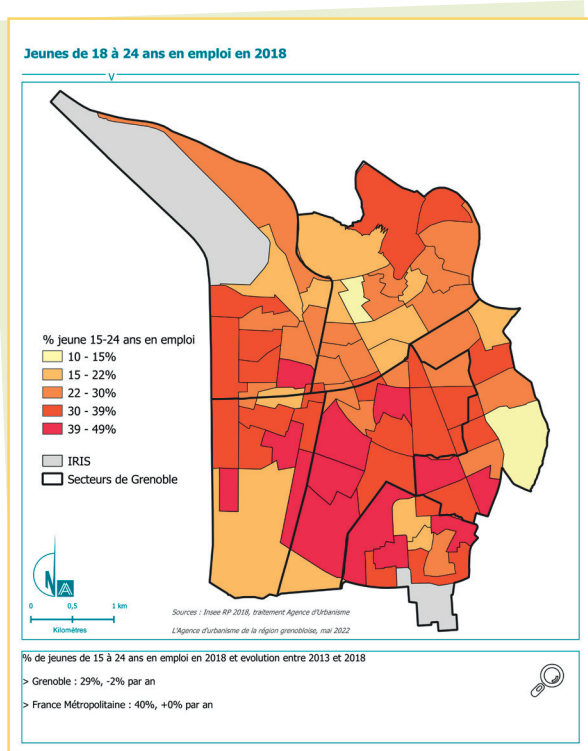
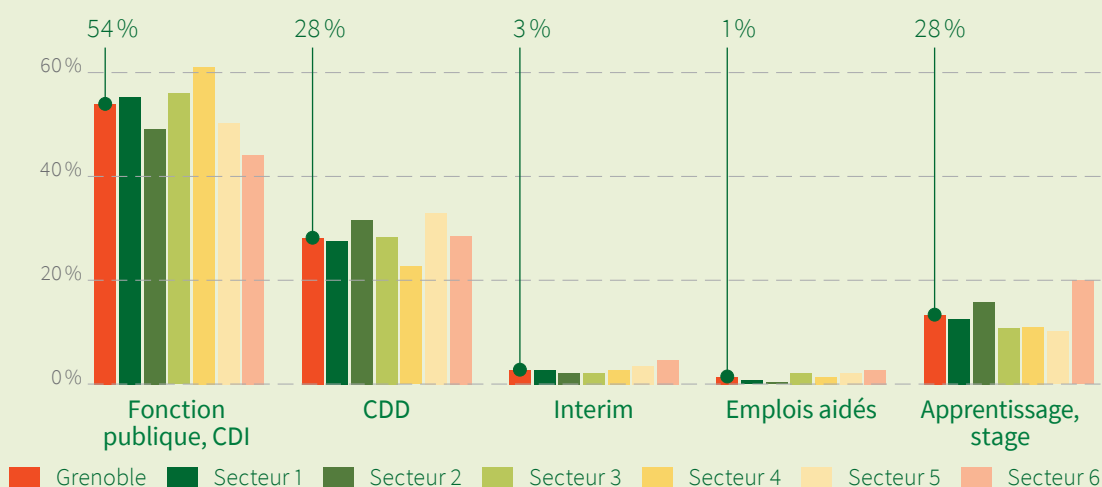


Figure 20 – Type d'emploi occupé par les jeunes actifs (non étudiant-es) de 15 à 29 ans ayant un emploi en 2018



Source : Insee, 2018
Exploitation : AURG

22 % des jeunes des secteurs 3, 4 et 5 et seulement 7 % de ceux du secteur 6. Inversement les PCS des employé-es et des ouvrier-es sont surreprésentées parmi les jeunes avec emploi du secteur 6 (Figure 21).

Pour la plupart des jeunes rencontré-es, l'autonomie financière vis-à-vis de ses parents, permise grâce à l'insertion professionnelle, constitue une réelle préoccupation. Ils/elles cherchent à devenir indépendant-es de leurs parents le plus rapidement possible.

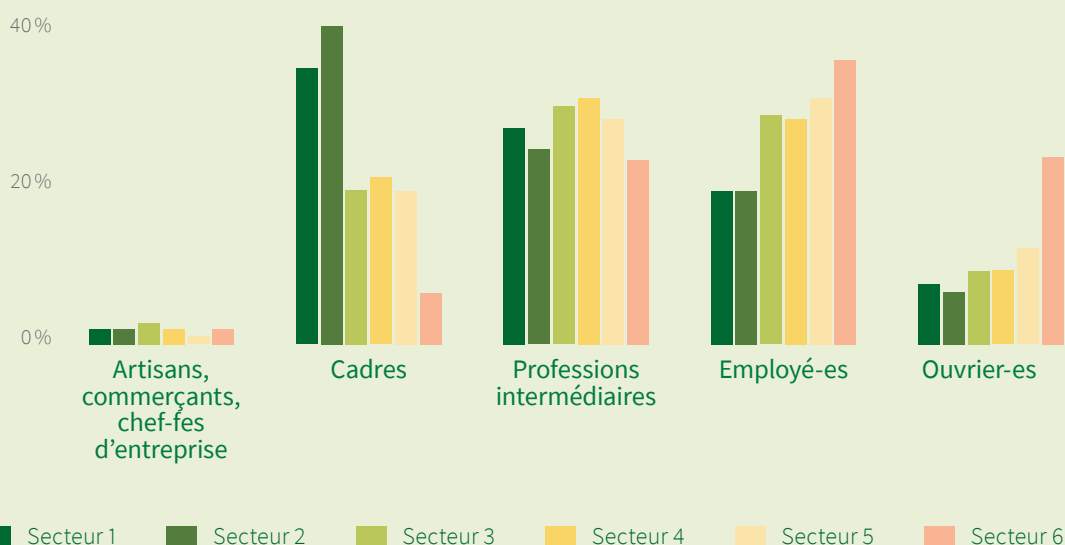


« Ma Mère, elle m'a avancé un peu sur quelques trucs, mais en vrai, là, je compte la rembourser parce que vu que je travaille, que j'ai l'alternance, j'ai des aides, je touche les allocations logement et tout. Je veux pas que ma mère en fait, elle paye pour moi du coup, moi je m'assume tout seul depuis que je suis parti de l'internat ». Daouda, 20 ans

Les jeunes qui cumulent emploi et études

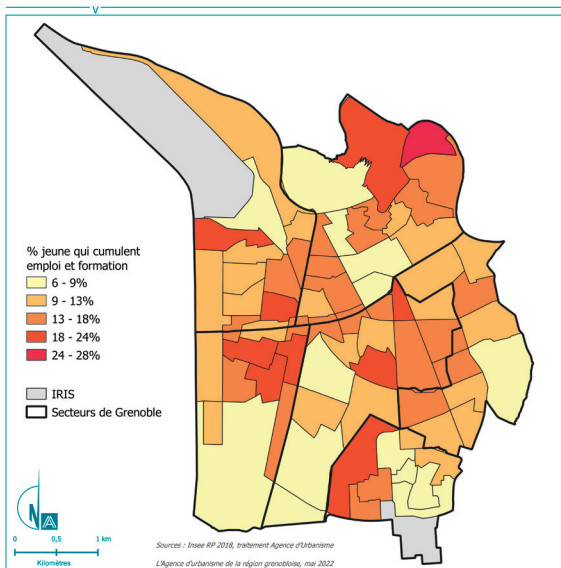
3 900 jeunes grenoblois-es âgé-es de 18 à 24 cumulent un emploi et des études (ou une formation) soit 14 % de la classe d'âge. Parmi les étudiant-es, cette proportion s'élève à environ 40 % selon l'Observatoire de la vie étudiante (à l'échelle nationale).

Figure 21 – Professions et catégories socioprofessionnelles des jeunes âgé-es de 15 à 29 ans ayant un emploi en 2018



Source : Insee, 2018
Exploitation : AURG

Jeunes de 18-24 ans en emploi et en parcours de formation en 2018



% de jeunes 18-24 ans qui cumulent emploi et parcours de formation et évolution 2013-2018

> Grenoble : 14%, -3% par an
> France Métropolitaine : 12%, -1% par an

L'effectif baisse de -3% par an depuis 2013 (4 500), une baisse identique à celle de l'effectif de l'ensemble des jeunes. Cette proportion de jeunes en situation de cumul est très homogène dans les différents secteurs.

Cette situation encore peu observée statistiquement peut témoigner d'une fragilité sociale importante pour le jeune, donc les rythmes de vie doivent conjuguer temps et charge mentale dédiée à la poursuite des études et celle dédiée à l'insertion professionnelle. Certain-es jeunes ont pu témoigner de la difficulté qu'ils/elles rencontraient dans un rythme très chargé, la plupart du temps au détriment de leurs études :



« Y'en a ils travaillent, un petit peu à côté, ils sont ric rac. Y'en a qui laissent un petit peu les études de côté à un moment, ils travaillent un petit peu pour gagner de l'argent, et ils reviennent aux études. Comme par exemple moi c'était le cas l'année dernière, avant de travailler à Casino. (...) je trouvais pas de travail ici à Grenoble, et j'avais trouvé un travail à Grésy-sur-aix. C'est loin. Et du coup ça me faisait une heure et demie de transport chaque jour avec le train, (...) Ouais j'ai pas pu suivre le premier semestre. Du coup là je redouble l'année. Mais ... depuis que je travaille à Casino, c'est en centre-ville, (...) c'est plus facile. Ça me donne plus de temps pour me concentrer sur les études ».
Ahmed, 28 ans



« Moi j'ai dû étaler ma 3ème année de licence sur 2 ans parce que j'ai dû travailler, je dois avoir 3 travail pour avoir 800€ par mois, donc voilà, je fais 45 heures par semaine ». [Parole de jeune récoltée à l'occasion du Forum des droits des jeunes]

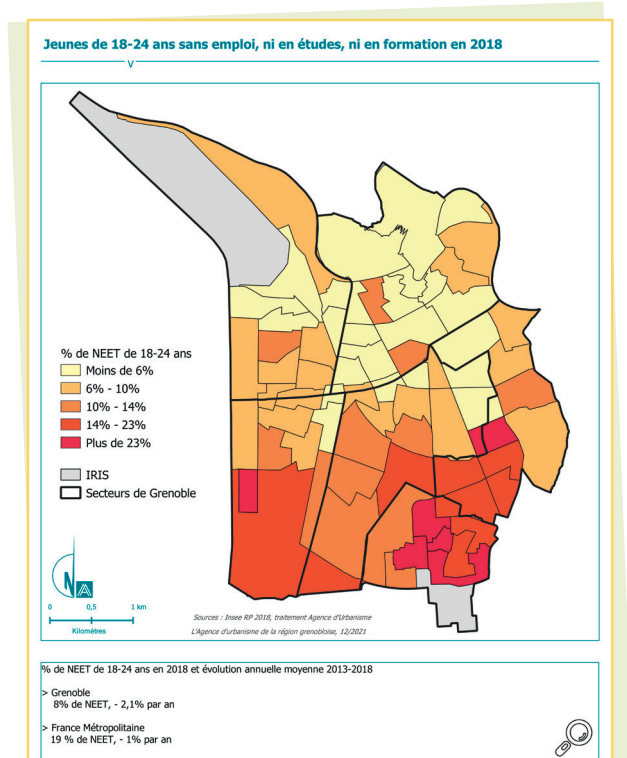
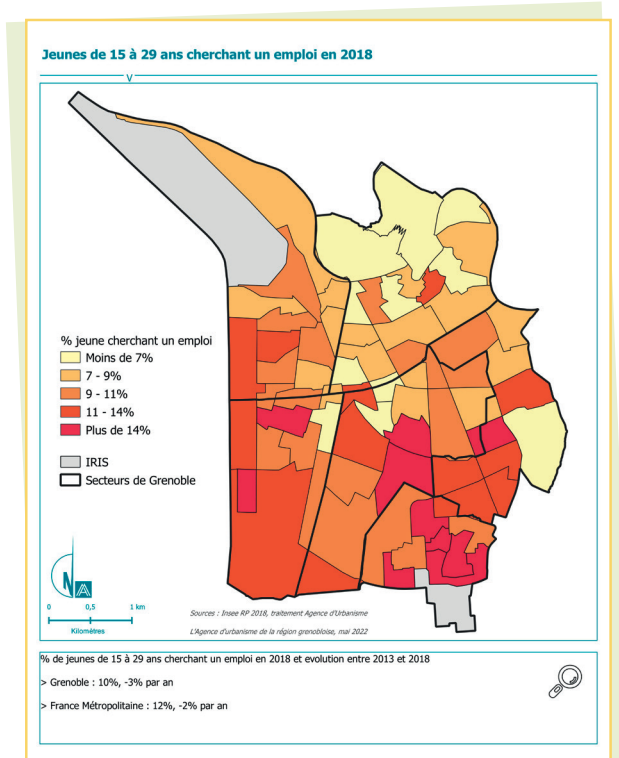


« Quand on est boursier, on ne peut pas demander de dispense d'assiduité pour travailler, parce que le CROUS prend ça comme une absence injustifiée et tu n'auras plus droit à ta bourse. Du coup on est obligé de faire un étalement sur deux ans, sauf ça rallonge toute la durée de mes études, et au bout d'un moment, c'est lourd ». [Parole de jeune récoltée à l'occasion du Forum des droits des jeunes]

Aussi, selon l'Observatoire de la vie étudiante, près de 48% des étudiant-es exerçant une activité rémunérée pendant l'année universitaire estiment qu'elle a des effets négatifs sur leurs études ou leurs bien-être. Aussi, parmi elles/eux, 37% exercent une activité professionnelle au moins à mi-temps. Parmi les principales activités recensées : garde d'enfant, vente ou caisse de supermarchés, restauration ou hôtellerie, cours particulier/soutien scolaire. Pour 50% d'entre elles/eux, cette activité professionnelle est « indispensable pour vivre ».

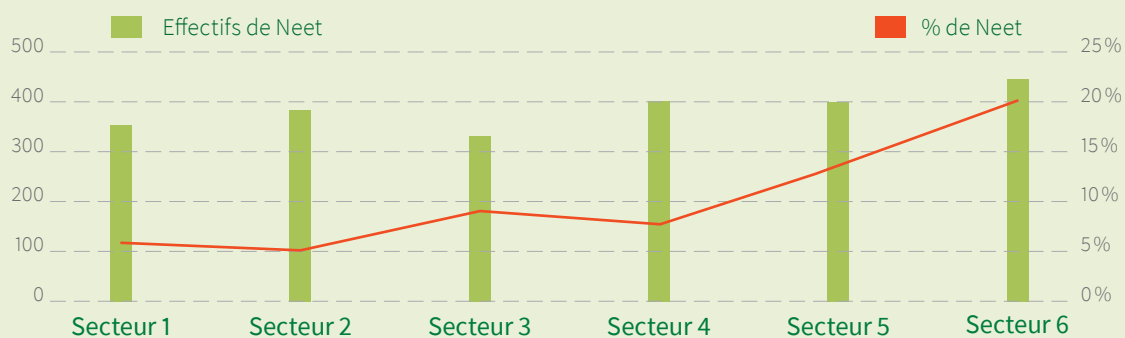
Les jeunes éloignés de l'emploi : les demandeurs d'emploi et les « NEET »

10% des jeunes actifs âgé-es de 18 à 29 ans vivant à Grenoble sont en recherche d'emploi, contre 12% à l'échelle de la France métropolitaine. Ainsi, 5 416 jeunes grenoblois-es sont en recherche d'emploi en 2013 contre 4 588 en 2018 soit une baisse importante, de près de -20%. La part des jeunes au chômage varie du simple au double selon les quartiers grenoblois.



Cette statistique rend toutefois invisible une partie des jeunes très éloigné-es de l'emploi. En effet si ces jeunes partagent le fait de ne pas être en emploi, leur position sur le marché du travail peut être variée : une partie est au chômage » (au sens du Bureau International du travail), une autre est inactive et souhaite travailler mais ne remplit pas les critères de disponibilité ou de recherche d'emploi pour être considérée comme « chômeur » (halo du chômage) et enfin une autre est inactive et déclare ne pas souhaiter travailler, pour des raisons diverses (s'occuper d'enfants, problèmes de santé, etc.). On les désigne sous l'acronyme « Not in Education, Employment or Training » (Neet). Leur observation a notamment été encouragée par l'OCDE afin de mieux connaître ces jeunes « invisibles », qui relevaient de multiples réalités : jeunes déscolarisé-es, jeunes décrocheurs précoces, jeunes peu diplômé-es, jeunes avec enfant(s) à charge, jeunes avec problématique de santé, etc. Ces dernier-es inquiètent particulièrement les pouvoirs publics par les trajectoires

Figure 22 – Effectifs et proportions de NEET âgé-es de 18 à 24 ans à Grenoble



Source : Insee, RP 2018
Exploitation : AURG

précaires qui leur sont attendues pour la plupart (emplois précaires lorsque la conjoncture économique sera favorable, et davantage exposés au chômage en cas de crise).

À Grenoble, 2340 jeunes âgé-es entre 18 et 24 ans ne sont ni en emploi ni inscrits au sein d'un parcours de formation, soit 8% des 18-24 ans grenoblois-es (contre 15% en Isère et 19% en France).

Ces jeunes sont surreprésenté-es dans les secteurs sud de Grenoble, et particulièrement au sein des quartiers politique de la ville. Ainsi, un jeune sur cinq est concerné au sein du secteur 6, dont plus d'un jeune sur quatre pour le quartier de la Villeneuve. À noter que sur la période récente cette population diminue légèrement en France et un peu plus rapidement en Isère et à l'échelle nationale (Figure 22).

Enfin, certain-es jeunes ont pu témoigner de la difficulté de trouver du travail en l'attente d'une reconnaissance handicap; si la Mission locale peut aider les jeunes dans cette

démarche auprès de la Maison de l'Autonomie, au travers la constitution d'un dossier RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicap), les délais d'attente sont parfois longs, et freinent l'accès à l'emploi pour ces jeunes qui ne peuvent accéder à une activité sans aménagement horaire ou d'équipement :



« Étant en situation de handicap... alors c'est super la reconnaissance handicap mais ça fait un an que j'attends mon dossier, et je galère en attendant, j'arrive pas à trouver un emploi parce que je peux pas avoir des aménagements. Je peux pas faire 35h, éviter de monter les escaliers, ... j'ai dû dévier de ma formation initiale, j'ai fait arts du spectacle, et maintenant j'ai dû faire une formation d'informatique. Y'a pas beaucoup d'emplois accessibles pour les handicapés. » Jeune suivie par la Mission locale

Trouver du travail quand on est jeune, est-ce que c'est plus facile qu'avant ?

Analyses issues de l'ouvrage publié en 2022 « Pour une politique de la jeunesse » de Camille Peugny, sociologue.

Les statistiques montrent à la fois une précarité face à l'emploi plus importante des jeunes d'aujourd'hui et depuis les années 1980, que pour l'ensemble de la population, ainsi qu'une baisse de la qualité de l'emploi parmi les jeunes actifs. Deux indicateurs sont notamment cités :

- Le taux de chômage : le phénomène structurel des jeunes au chômage est installé depuis les années 1980, où le taux de chômage chez les jeunes est 2,5 à 3 fois plus élevé que celui de l'ensemble de la population. Parmi les jeunes actifs de moins de 25 ans, le taux de chômage était déjà de 25% dans les années 1980, et fluctue depuis au gré de la

conjoncture (périodes de croissance, crise, ...); il reste plus élevé que pour l'ensemble des autres classes d'âge.

- Le taux d'emplois précaires parmi les jeunes qui occupent un emploi : le sociologue témoigne d'une explosion de la précarité de l'emploi. Dans les années 1980, parmi les jeunes de 18-25 ans en emploi, il y avait 15% d'emplois « précaires » (CDD, intérim, stages, contrats aidés, ...) aujourd'hui, ce taux atteint plus de 55%. Il y a donc une forme ancrée de fragilisation du début de trajectoire professionnelle. Cette précarisation épargne beaucoup plus les autres tranches d'âges. Les économistes et sociologues s'accordent à dire que, si le marché du travail se précarise, il se précarise par les jeunes.

ZOOM sur...

Lever les freins liés à l'accès à un emploi : la mission locale de Grenoble Alpes Métropole

En 2021, la Mission locale de Grenoble a été en contact auprès de 8 041 jeunes selon le dernier rapport d'activité de l'association. 1 750 jeunes ont été reçus en 1^{er} accueil, dont 25 % viennent d'un quartier politique de la ville. Les jeunes habitent majoritairement dans le Centre-ville de Grenoble (secteurs 1 et 2), ce qui s'explique peut-être par la proximité géographique entre leur quartier et la Mission Locale. Pour le reste, les jeunes habitent majoritairement à Teisseire Abbaye Jouhaux (25 %) et Villeneuve Village Olympique (23 %). Ils et elles sont majoritairement âgé-es de 18 à 21 ans (52 %) et sont diplômées pour la plupart d'un niveau 3 (CAP, BEP) et 4 (baccalauréat)

La Mission locale réalise une mission de repérage des jeunes (premier niveau d'information aux jeunes, aller-vers dans les quartiers politique de la Ville) ainsi que d'accompagnement à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un parcours d'insertion ; dans ce cadre, environ 4 000 jeunes sont suivis (soit une augmentation de près de 1 000 jeunes depuis 2018). Parmi elles/eux, près de 100 jeunes sont reconnus comme travailleurs handicapés.

557 jeunes sont entrés dans le dispositif Garantie jeunes en 2021. Le dispositif s'est transformé en « Contrat d'engagement jeune » en mars 2022.

Parmi les dernières tendances observées sur les besoins des jeunes entre 2019 et 2021, la Mission locale de Grenoble note :

- Une augmentation du nombre d'aides financières versées aux jeunes (notamment de FAJU)
- Une hausse des problématiques de santé mentale ; la Mission locale a d'ailleurs ouvert une permanence d'écoute psychologique
- Une hausse des problématiques liées au logement et à la santé mentale, qui viennent freiner l'accès à un emploi, et un difficile accès des jeunes à un accompagnement social global pour l'ensemble de leurs démarches

ZOOM sur...

Le Contrat d'Engagement Jeune

Le Contrat d'Engagement Jeune propose aux jeunes éloignés de l'emploi (âgé-es de 16 à 25 ans, ou 29 ans pour les personnes en situation de handicap) un accompagnement personnalisé pendant 12 mois un accompagnement individuel et intensif pour une entrée rapide et durable dans l'emploi. Il remplace la Garantie jeunes et est mis en œuvre par Pôle emploi et les missions locales. Lorsque le jeune signe son contrat, il bénéficie de :

- Un accompagnement par un conseiller dédié qui le suit tout au long de son parcours et jusqu'à ce qu'il accède à un emploi durable ;
- Un programme intensif de 15 à 20 heures par semaine composé de différents types d'activités et ateliers collectifs ;
- Une allocation pouvant aller jusqu'à 500 euros par mois en fonction de ses ressources et sous condition de respecter ses engagements.

En 2021, 1 792 jeunes ont bénéficié de la Garantie Jeunes en Isère. Les données 2022 ne sont pas encore disponibles.

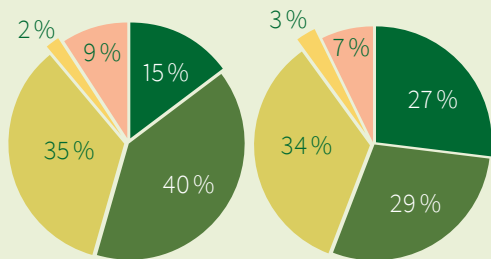
Regard d'une professionnelle de l'AVAAD : « *le CEJ, ça reste très exigeant pour le jeune. Puis, c'est temporaire, quand ça se termine, quel filet de sécurité il y aura derrière ? C'est pas comme le RSA. Les jeunes qui rencontrent des difficultés annexes, type santé, c'est trop difficile.* »

Regard d'une jeune bénéficiaire : « *En fait le CEJ ça fonctionne avec les démarches personnelles, donc toutes mes démarches pour ma santé, les démarches administratives, comme je fais des papiers, tout ça ça compte comme des heures de contrat d'engagement jeune, donc je les déclare, j'ai tout le temps des rendez-vous avec des conseillers, au moins une fois par semaine. Donc je déclare tout et après j'ai mon allocation mais elle tombe le 20 du mois d'après. Donc c'est vraiment short.. C'est assez ... c'est contraignant. Mais quelque part faut aussi accepter la contrainte qui se propose parce que c'est une allocation dont j'ai besoin, j'ai pas le choix.* »

Les jeunes face au logement et à l'hébergement

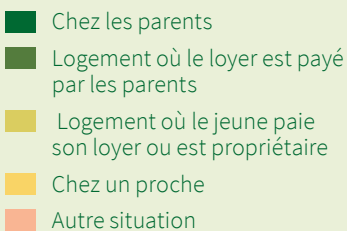
Des inégalités sociales en matière de décohabitation

Figure 23 – « Actuellement, où vis-tu ? » selon le secteur d'habitation du jeune



Secteurs 1 et 2

Secteurs 3, 4, 5 et 6



Source : Enquête ABS 2022
Exploitation : AURG
Réalisation : Mission observation Ville-CCAS de Grenoble

Assez logiquement, les jeunes grenoblois-es habitent de plus en plus de manière autonome dans leur propre logement avec l'avancée en âge. Ainsi, près de trois jeunes sur quatre âgé-es de 23 à 25 ans déclarent habiter dans un logement où ils/elles paient leur loyer (parmi elles/eux, seulement 6 ont déclaré être propriétaire). Les jeunes avec faible diplôme (inférieur au bac ou bac) et en études au moment de l'enquête bénéficient pour la majorité d'entre elles/eux du soutien familial : 65 % habitent chez leur(s) parent(s) ou dans un logement où leur(s) parent(s) paient le loyer. À l'inverse, celles et ceux qui travaillent sont 68 % à vivre un logement autonome.

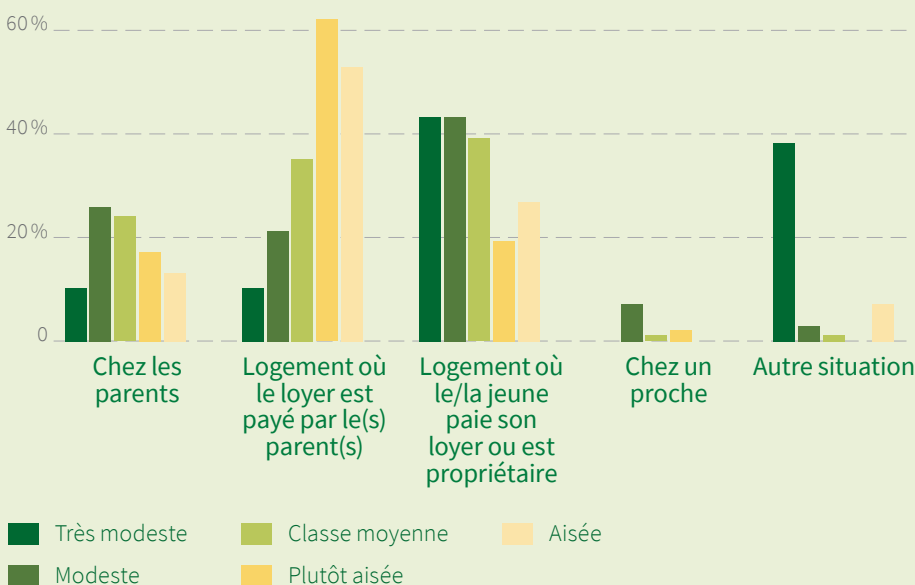
Pour autant, ce parcours « classique » n'exclut pas de fortes disparités selon le profil des jeunes :

- Les jeunes qui habitent dans le nord de Grenoble (secteur 1 et 2) habitent davantage dans leur propre logement (74 %) que celles et ceux qui habitent le sud (63 %). D'ailleurs, les jeunes des secteurs 3, 4, 5 et 6 ont déclaré habiter pour 27 % d'entre eux chez leur(s) parent(s) (contre 6 % pour les jeunes des secteurs 1 et 2) : ils/elles sont donc davantage dépendant-es de leurs parents.
- Les jeunes ayant déclaré être issu-es d'une origine sociale « modeste » habitent également davantage chez leur(s) parent(s)

(26 %) que celles et ceux ayant déclaré une origine plus aisée. Néanmoins, les jeunes ayant déclaré être issu-es d'une origine sociale « très modeste » ont davantage déclaré être en logement autonome (sans aide des parents pour payer le loyer), ou dans une autre situation a priori plus instable (chez un tiers/proche, structure d'hébergement, ...) (Figure 23 et 24).

Ainsi, la solidarité familiale semble fonctionner jusqu'à un certain stade : si les jeunes les plus modestes dépendent davantage de leur(s) parent(s) au niveau du logement, ils/elles ne peuvent pas toujours s'appuyer sur ce soutien. À l'inverse, plus un-e jeune est issu-e d'un milieu social aisé-e, plus il/elle de fortes probabilités d'être aidé-e

Figure 24 – « Actuellement, où vis-tu ? » selon l'origine sociale estimée par le/la jeune



Source : enquête ABS 2022
Exploitation : AURG
Réalisation : Mission Observation sociale Ville-CCAS de Grenoble

Les difficultés rencontrées par les jeunes pour accéder au logement et à l'hébergement

Synthèse de l'étude menée par l'Observatoire de l'hébergement et du logement

- **Un parc social qui peine à répondre aux besoins des jeunes :** alors qu'il semble être l'offre la plus adaptée à leur situation financière, le parc social est peu mobilisé par les jeunes : seuls 10 % des locataires âgés de moins de 25 ans habitent un logement social en Isère, contre 35 % des locataires tout âge confondu. Pour les jeunes en situation de précarité, ce non-recours s'explique en partie par une incohérence : un critère de ressources minimum qui exclut de fait les jeunes sans emploi, et l'incompatibilité entre un logement social rigide face à l'instabilité de la période traversée par un-e jeune dans son insertion professionnelle.
- **Un parc d'hébergement peu accessible et adapté aux besoins des jeunes :** les structures d'hébergement pourraient constituer une alternative pour les jeunes qui n'arriveraient pas à accéder à un logement social en raison de leur instabilité professionnelle et économique. Elles restent cependant trop peu accessibles (en Isère, 40 %

des jeunes demandeurs d'hébergement d'insertion sont orientés contre 52 % pour toute tranche d'âge), et peu adaptées aux souhaits de ce public (facteurs de non-recours, voir partie suivante)

- **Face aux difficultés d'accès au logement et à l'hébergement, des solutions chers et précaires :** les jeunes se tournent ainsi principalement vers le parc privé pour obtenir un logement : en Isère, 85 % des locataires âgés de 20-24 ans habitent le parc privé contre 59 % des locataires tout âge confondu. Bien qu'il s'agisse d'une situation plus coûteuse que le logement social, avec un loyer de 14,7€ le m² pour un T1 sur l'agglomération grenobloise (soit 400€ par mois pour un 27 m²), contre moins de 5,5€ le m² pour un PLAI (soit 150€ par mois pour un 27 m²), le parc privé est préféré en raison de son fonctionnement d'attribution moins rigide. Le jeune se positionne seul sur des logements avec une réponse dans un délai d'une à deux semaines, et peut espérer trouver un bailleur privé qui accepte des ressources précaires sous réserve qu'il ait un garant.

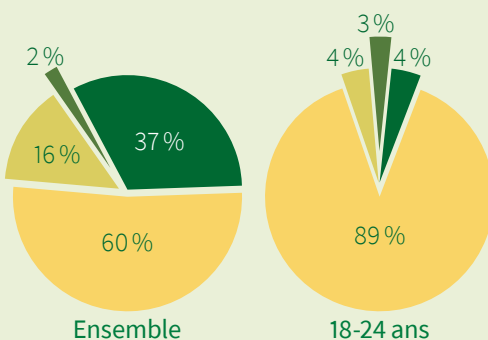
financièrement par son/ses parent(s). Le montant de l'aide versée en sera par ailleurs plus élevé (312€ en moyenne, contre 170€ pour les jeunes les plus modestes).

→ Des jeunes principalement locataires du parc privé

La grande majorité des jeunes qui n'habitent plus chez leurs parents sont locataires ou colocalitaires de leurs logements. Aussi, ils/elles occupent pour la plupart un logement dans le parc privé. Seulement 4 % sont locataires dans le parc social, contre 16 % de l'ensemble des ménages (Figure 25).

Parmi les aides que les jeunes locataires peuvent percevoir, l'APL (aide personnalisée au logement) constitue une aide au paiement du loyer, qui s'adresse y compris aux jeunes encore rattaché-es au foyer fiscal de leur(s) parent(s) ; dans ce cas, le/la jeune n'est plus considéré-e comme « à charge » de la famille, et cette dernière voit ses prestations familiales diminuer, voire supprimées. Le montant est estimé en fonction des ressources du ou de la jeune, la localisation du logement, la composition du logement, le montant du loyer, etc. À Grenoble, près de 19 300 jeunes bénéficient de l'APL, soit un peu moins d'un jeune sur deux (Figure 26).

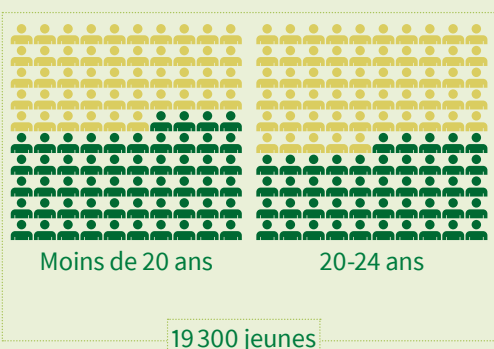
Figure 25 – Mode d'occupation du logement des jeunes grenoblois-es



Source : Insee, RP 2018

Exploitation : Mission observation Ville-CCAS de Grenoble

Figure 26 – Les jeunes allocataires bénéficiaires des APL (pour leur propre foyer)



Source : Caf de l'Isère, 31 décembre 2019
Exploitation : Mission observation Ville-CCAS de Grenoble

Les jeunes en grande précarité, privés de domicile personnel

La **domiciliation**, au travers l'élection de domicile au CCAS de Grenoble (ouverture d'une boîte aux lettres), permet aux jeunes sans domicile stable d'avoir une adresse administrative pour engager des démarches d'accès aux droits auprès des administrations et services publics. Le dispositif constitue également un outil d'observation pour mieux connaître le public privé de logement personnel.

En novembre 2022, parmi les 2 874 boîtes aux lettres ouvertes, 18 % sont occupées des jeunes âgé-es de moins de 25 ans (en tant que personne référente du ménage domicilié), soit 519 jeunes. Si leur nombre augmente depuis 2019, à l'image de l'ensemble du nombre de personnes domiciliées au CCAS de Grenoble, il augmente davantage pour cette tranche d'âge (+69 % ; contre + 49 % pour l'ensemble). Aussi, leur part augmente puisqu'ils représentaient 16 % des boîtes aux lettres en cours en 2019.

Tableau 11 – Jeunes domiciliés au CCAS de Grenoble (2019-2022)

	2022		2019		Évolution
	nb	%	nb	%	
Jeunes < 25 ans	519	18 %	307	16 %	69 %
Ensemble	2 874	100 %	1 929		49 %

Source : CCAS de Grenoble, Onyx, décembre 2019 et novembre 2022

Pour la plupart des jeunes, il s'agit d'une première demande de domiciliation (66 %). Néanmoins, la part de jeunes domicilié-es depuis plus de 2 ans tend à augmenter ; ainsi, 13 % des jeunes sont domiciliés en novembre 2022 du fait d'un deuxième renouvellement ou plus (contre 7 % en 2019), ce qui témoigne de l'inscription dans une forme de précarité pour une partie d'entre elles/eux (Figure 27).

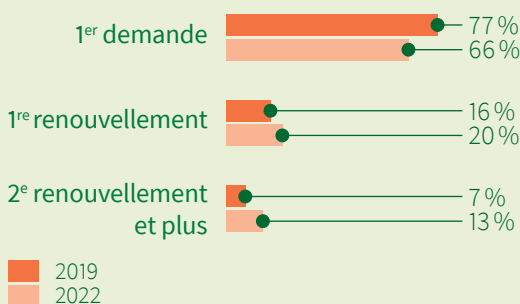
Les jeunes domiciliés sont majoritairement des hommes seuls et sans enfant (85 %). Néanmoins, 12 % de l'ensemble des moins de 25 ans domiciliés ont des enfant(s), en couple ou seuls. Ils/elles sont pour la plupart hébergé-es chez un tiers. Près de 20 % ont déclaré être sans-domicile fixe, une proportion plus élevée que chez l'ensemble des ménages domiciliés (Figure 28).

Les jeunes en demande d'hébergement d'urgence (115)

(Source : Observatoire social du SIAO de l'Isère)

Dans l'agglomération grenobloise, 921 jeunes âgé-es de 18 à 24 ans ont effectué au moins une demande d'hébergement d'urgence au 115 au cours de l'année 2021, dont 85 % se déclarent se trouver dans la commune de Grenoble au moment de l'appel (soit 911 jeunes). Tous ces jeunes ont appelé le 115 pour leur propre foyer (les jeunes dont les parents ont fait une demande au 115 ne sont pas comptabilisés).

Figure 27 – Jeunes âgés de moins de 25 ans domiciliés au CCAS selon le type de demande



Source : CCAS de Grenoble, Onyx, décembre 2019 et novembre 2022
Exploitation : Mission observation Ville-CCAS de Grenoble

- La majorité des jeunes demandeurs sont des hommes isolés (48 %) et des femmes isolées (16 %). À noter que près d'un quart des jeunes demandeurs ont des enfants (23 %).
- 85 % des jeunes ont déclaré être à la rue au moment de leur appel au 115, soit 780 jeunes (dernière situation renseignée au SIAO), et 5 % chez un tiers.
- 23 % des jeunes n'étaient pas en situation régulière au moment de leur dernier appel au 115 en 2021 (pas de démarche en cours ou déboutés du droit d'asile). Les jeunes demandeurs d'asile ou demandeurs d'un titre de séjour représentent respectivement 16 % et 7 % de l'ensemble des jeunes demandeurs. Celles et ceux qui détiennent un titre ou une carte de séjour (réfugié, carte de résident, autre titre de séjour) représentent 11 % des demandeurs.

L'Observatoire du SIAO repère plusieurs enjeux concernant le public jeune en matière d'hébergement d'urgence :

- La situation administrative du jeune : certaines places d'hébergement d'urgence sont réservées aux personnes détentrice d'un titre de séjour ou de nationalité française et/ou prioritaires pour les ménages avec enfant(s) ;
- Un phénomène de non-recours au dispositif 115 : de la méconnaissance jusqu'au choix fait par le ou la jeune de ne pas y recourir (crainte de la stigmatisation, image « dégradée » de l'hébergement d'urgence, autre solution d'hébergement envisagée, ...);
- Dans certain-es cas, une orientation non suivie d'un hébergement, notamment lorsque cette dernière est proposée dans un hébergement situé hors de l'agglomération grenobloise.

Les jeunes en demande d'hébergement d'insertion ou de logement adapté

(Source : Observatoire social du SIAO de l'Isère)

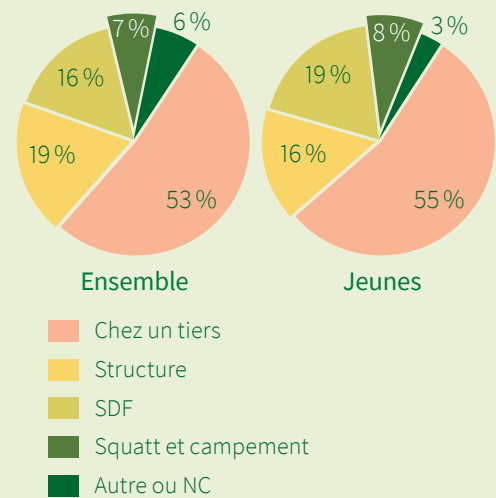
207 jeunes de l'agglomération grenobloise âgé-es de 18 à 24 ans ont effectué au moins une demande d'hébergement d'insertion ou de logement adapté au cours de l'année 2021.

- Pratiquement les deux tiers (65 %) des jeunes demandeurs sont des personnes isolées, dont 44 % d'hommes seuls. 28 % ont des enfants à charge dont 11 % dans le cadre d'un foyer monoparental.
- 20 % des jeunes demandeurs se trouvent à la rue ou en errance résidentielle au moment de la demande (dernière situation renseignée au SIAO), et 23 % chez un tiers. 11 % déclarent être sortants d'un hébergement d'urgence.
- Pour une demande d'hébergement d'insertion, la situation doit être régulière. Ainsi, au moment de la demande, 27 % des jeunes sont détenteurs d'une carte de séjour et 17 % sont reconnus réfugiés.

Parmi les principaux enjeux repérés par l'Observatoire du SIAO pour le public jeune en matière d'hébergement d'insertion :

- La fragilité financière des jeunes : majoritairement sans ou avec peu de ressources en deçà de 25 ans, les jeunes bénéficient plus

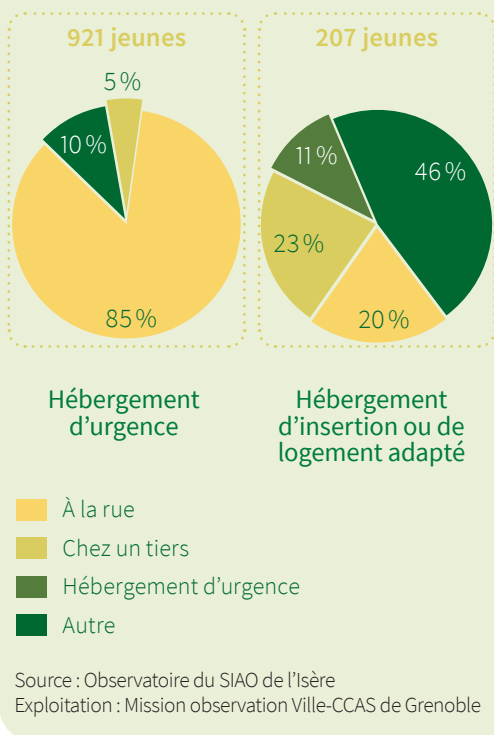
Figure 28 – Jeunes âgés de moins de 25 ans domiciliés au CCAS selon le statut d'occupation déclaré



Source : CCAS de Grenoble, Onyx, décembre 2019 et novembre 2022

Exploitation : Mission observation Ville-CCAS de Grenoble

Figure 29 – Les jeunes en demande d'hébergement d'urgence ou d'insertion en 2021 dans l'agglomération grenobloise



difficilement d'une orientation vers des dispositifs tels que l'intermédiation locative qui exigent généralement une ressource financière suffisante ;

- Un besoin du jeune en matière d'accompagnement et de l'orientation qui en découle selon si ce dernier est élevé (privilégier un CHRS avec accompagnement social global) ou faible (intermédiation locative dans le diffus par exemple) ; en effet par exemple, le CHRS est à faible coût puisqu'il est demandé aux ménages une participation de 10 % à 20 % de leurs ressources ; or, s'il est peu complexe d'orienter des jeunes sans ressources avec un fort besoin d'accompagnement social, il est plus complexe de trouver une offre à bas coût avec un accompagnement modéré à faible.
- Un temps d'attente important pour une place en CHRS, même si des offres sont ciblées pour les jeunes de moins de 25 ans sur le territoire isérois
- Le non-recours des jeunes à un travailleur social (tout particulièrement pour les jeunes sans enfant), seul professionnel habilité pour effectuer la demande d'hébergement d'insertion (Figure 29)

ZOOM sur...

Les jeunes hébergés dans les structures d'hébergement d'urgence du CCAS

Les dispositifs d'hébergement du CCAS ont accueillis près de 40 jeunes en 2021. Ils sont surreprésentés dans le service d'hébergement alternatif (SHA), qui participe à la résorption des squats et des bidonvilles et à la mise à l'abri des ménages dépourvus d'un logement décent. 8 jeunes sont sortis du dispositif en 2021.

L'une des assistantes sociales du SHA témoigne du travail d'accompagnement complexe auprès des jeunes hébergé-es avec leurs familles (le SHA n'accueille que des familles avec enfant(s)). Elle identifie plusieurs enjeux pour ce public :

- Liées aux difficultés scolaires importantes, notamment du fait de la barrière de la langue (parents souvent allophones) et parfois une reconnaissance handicap difficile à mettre en œuvre (orientation vers des classes ULISS, ou des structures comme les IME)
- Liées au poids familial et culturel important chez certain-es jeunes, qui se traduit souvent par un passage de l'enfance à l'adulte sans transition (cas de jeunes issues de familles roms devenues mères vers 15-16 ans)
- Liées à la situation administrative et socio-professionnelle du jeunes, souvent complexes : accompagnement dans les démarches de demande d'asile, aux démarches d'insertion, d'accès au logement, etc.

ZOOM sur...

Les jeunes hébergé-es en Foyer Jeunes Travailleurs (FJT)

Synthèse de l'étude réalisée par l'Observatoire du logement et de l'hébergement

Deux catégories de jeunes seraient accueillies au sein des FJT :

1. les jeunes déjà insérés (en emploi ou en apprentissage) pour lesquels les FJT constituent un « coup de pouce » dans leur parcours d'insertion (le FJT est ici appréhendé comme une alternative au logement) ; ces jeunes présenteraient peu de difficultés socioéconomiques et n'auraient pas besoin d'un accompagnement social (exemple : jeunes qui arrivent sur l'agglomération dans le cadre d'un emploi ou d'un apprentissage, et pour lesquels les FJT offrent un sas avant une éventuelle installation plus durable sur le territoire) ;
- Les jeunes en difficultés, sans-domicile, qui mobilisent les FJT en réponse à une « urgence sociale » (le FJT est ici appréhendé ici comme une solution d'hébergement). En effet, **sur la métropole grenobloise, les FJT constitueraient l'une des solutions les plus mobilisées par les jeunes**

sans-domicile. Cela s'explique d'abord par la modalité de recours qui ne nécessite pas de passer par un travailleur social (les jeunes peuvent s'inscrire en ligne de manière autonome), le délai de réponse des FJT (deux mois environ), davantage adapté aux situations urgentes que celui des orientations SIAO et enfin par une image plus valorisante dont bénéficient les FJT par rapport aux structures d'hébergement d'urgence et d'insertion. Toutefois, la durée d'hébergement en théorie de 2 ans reste courte pour ces jeunes qui doivent trouver derrière une solution pérenne de logement.

Ainsi, si un-e jeune avec des faibles ressources peut accéder en FJT (le fait de bénéficier un CEJ par exemple peut suffire), le critère lié au « besoin d'accompagnement » reste déterminant dans l'attribution d'une place. En effet, un « critère d'autonomie » a nouvellement été instauré compte tenu du manque de maillage partenarial suffisant autour des jeunes sur le territoire grenoblois pour les accompagner de manière globale dans leurs démarches ; de fait, les jeunes les plus en difficultés (avec un cumul de problématiques par exemple d'insertion, de santé, ...), même avec des ressources, peuvent difficilement accéder à un FJT.



ZOOM sur...

La Cellule de Veille Jeunes Majeurs (CVJM)

La Cellule de Veille Jeunes Majeurs est pilotée par le service de l'AVAAD du CCAS de Grenoble. Elle intervient, en lien avec les acteurs jeunesse du territoire grenoblois, en prévention ou en soutien des parcours de jeunes qui ne disposent pas de filet de sécurité suffisant malgré la sollicitation des dispositifs de droit commun. Ce n'est donc pas un dispositif d'accompagnement et ne se substitue pas aux autres dispositifs existants sur le territoire. Il a également pour vocation d'être un outil ressource pour les acteurs confrontés à des situations complexes et à intervenir pour débloquer ponctuellement la situation (orientation vers le droit commun et propositions concrètes pour sortir de l'urgence).

Après saisie de la CVJM par un référent social, la situation est étudiée en instance composée de représentants institutionnels et services qui œuvrent pour l'insertion des jeunes (PAJ, Mission Locale, GAM, Service de prévention, SIAO, ...).

En 2021, la CVJM a étudié 40 nouvelles situations (20 situations se sont poursuivies entre 2020-2021). L'accès à un toit, quelle que soit la forme de mise à l'abri (l'urgence, l'hébergement ou le logement) constitue le principal motif de la saisie. Les professionnel·les partagent depuis la création de la CVJM une évolution des demandes qui concernent des jeunes aux difficultés complexes (mêlant difficultés financières et psychiques notamment, voire problématiques avec la justice). Aussi, au départ en 2019, les jeunes étaient pour la plupart en processus d'insertion (travail ou formation rémunérée) avec un besoin de mise à l'abri (hébergement ou de logement) après échec de la mobilisation des dispositifs de droit commun (idée de « relancer d'autres pistes auxquelles on avait pas pensé » selon une professionnelle de l'AVAAD). Aujourd'hui, les sollicitations des jeunes et des référents sont plus précoces ; la saturation des dispositifs au moment de la crise sanitaire, couplée à une augmentation de jeunes en situation très complexe, ont fait évoluer la pratique de saisie de la CVJM et la durée de suivi des situations sans solution durable (qui durent parfois plusieurs mois). Aussi, les prises en charge à l'hôtel ou à l'Auberge de jeunesse durent plus longtemps dans l'attente d'orienter le

jeune vers un dispositif (CHRS, logement accompagné, FJT, ...). Or, les professionnelles souhaiteraient pouvoir accueillir ces jeunes dans des lieux de mise à l'abri où « on leur reproche pas d'être jeune », comme à l'hôtel où les conditions d'accueil sont difficiles pour eux.

Exemple d'une situation présentée pour la 1^{re} fois en CVJM (octobre 2022)

Yanis (prénom modifié), 20 ans, originaire d'Echirolles, est en errance depuis 1 an. La situation est présentée par l'APASE. Il a pu s'appuyer sur son cercle amical jusque-là, mais se retrouve aujourd'hui à la rue. Il passe une partie de ses journées à Point d'eau (accueil de jour). Dans son entourage, personne ne sait qu'il dort dehors, vers la Caserne de bonne: « Il ne fait aucune demande, il très discret » témoigne la professionnelle de l'APASE. Il a pu obtenir il y a quelques mois un appartement en FJT, il avait également entrepris une formation BPJEPS (option basket). Le maintien dans son logement a été compliqué « Il s'est laissé envahir » : il a perdu l'appartement, et sa formation s'est arrêtée. S'en est suivie une phase de dépression, couplée au décès d'une personne de sa famille. Dernièrement, il vient d'être accepté par l'association les *Big Bang Ballers*, pour un service civique, il a commencé cette semaine. Il a fait une journée, mais il n'a pas dormi de la nuit, toujours à la rue : « il a peur et il est épuisé ». Il n'a pas pu se rendre au travail le lendemain. La professionnelle souhaite s'appuyer sur la CVJM pour mettre à l'abri Yanis, et soutenir cette insertion professionnelle. Plusieurs pistes sont évoquées : faire un FAJU, faire une demande d'hébergement 115 (le SIAO indique que le dernier appel remonte à il y a plus d'un an), monter un FAJ et proposer une entrée en Auberge de jeunesse... La MFI propose d'étudier la possibilité d'intégrer le jeune dans un des logements du dispositif « Esprit libre » à condition que Yanis conserve son service civique et qu'il y ait un accompagnement social par l'APASE. Cette mise à l'abri de 4 mois au maximum pourrait permettre à Yanis de constituer avec l'APASE une nouvelle demande en FJT et de mieux préparer son entrée.

Les jeunes davantage exposé-es aux problématiques de santé mentale

→ Des inégalités sociales de santé

L'état de santé est difficilement mesurable ; en effet, il faudrait pour apprécier le bon état de santé d'une population observer l'ensemble des déterminants de santé (recours aux soins, état de santé, situation socio-économique, modes de vie, environnement, ...). Des enquêtes peuvent permettre de gagner en connaissance sur ce sujet.

Selon l'enquête ABS, 83 % des jeunes ont déclaré être en « bon état de santé ». Cette proportion est légèrement moindre chez les plus jeunes ; en effet, 10% des 16-18 ans ont déclaré être « pas du tout d'accord » avec cette affirmation (contre 3 % des 22-25 ans). Aussi, les jeunes issue-es d'une origine sociale plus modeste ont déclaré plus largement avoir un un moins bon état de santé : 33 % sont pas du tout d'accord ou plutôt pas d'accord avec l'affirmation « je me considère en bon état de santé » (Figure 30).

Trois autres indicateurs cherchaient à appréhender l'état de santé des jeunes ; le/la jeune devait indiquer s'il/elle était d'accord avec le fait de :

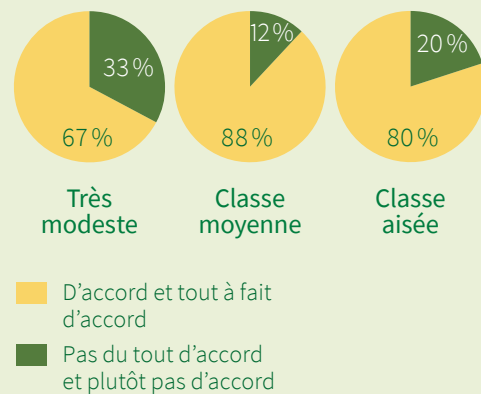
- Se sentir bien dans son corps
- Se sentir souvent déprimé-e
- Se sentir souvent stressé-e

Parmi les jeunes ayant déclaré ne pas se « sentir bien dans leur corps » (32 %), les femmes et les plus jeunes sont surreprésenté-es.

Un jeune sur deux a déclaré se sentir « souvent déprimé-e », et trois sur quatre ont déclaré se sentir « souvent stressé-e ». Au total, près la moitié des jeunes ont déclaré se sentir les deux à la fois (47 %). La santé mentale des jeunes semble se dégrader avec l'avancée en âge, notamment si l'on observe le sentiment de stress : 80 % des jeunes âgé-es de 23 à 25 ans déclarent se sentir souvent stressé-es contre 63 % des plus jeunes (Figure 31).

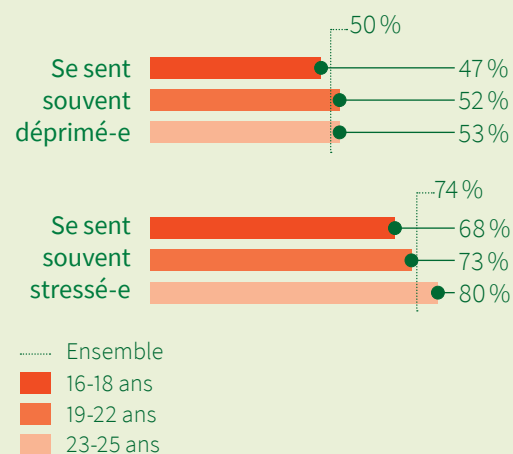
Si les femmes sont surreprésenté-es parmi les jeunes qui se sentent souvent stressé-es (80 % contre 60 % chez les hommes), les hommes sont quant à eux surreprésentés parmi celles et ceux qui se considèrent souvent déprimé-es (47 % d'hommes contre 50 % des femmes).

Figure 30 – « Je me considère en bon état de santé » selon l'origine sociale estimée par le/la jeune



Source : enquête ABS 2022
Exploitation : AURG
Réalisation : Mission Observation sociale Ville-CCAS de Grenoble

Figure 31 – Santé mentale des jeunes : sentiments de stress et de dépression



Source : enquête ABS 2022
Exploitation : AURG
Réalisation : Mission Observation sociale Ville-CCAS de Grenoble

Zoom sur...

Les jeunes ayant eu recours au Planning familial

Le CPEF du planning familial est depuis 2021 installé dans la Maison des habitant-es de l'Abbaye (regroupement des quatre antennes, historiquement implantées à Premol, Mistral et Vieux Temple) ; selon le dernier rapport d'activité du CPEF, les jeunes viennent de tous les quartiers de Grenoble, y compris du campus universitaire. Les jeunes âgés de moins de 25 ans représentent 44 % de la file active du CPEF (personnes reçues en entretien ou consultation), soit 217 jeunes (dont 90 % de femmes). Les principaux motifs d'entretiens réalisés par les conseillères conjugales et familiales concernent majoritairement les sujets liés aux problèmes conjugaux et familiaux (36 %), aux violences (21 %), aux dépistages IST (10 %) ou à la contraception (10 %). Les consultations médicales (médecins ou sages-femmes) concernent moins les jeunes (38 %) ; les principaux motifs sont liés au suivi et problèmes gynécologique (45 %) ainsi qu'à la contraception (32 %). Le CPEF organise également des animations portant sur la sexualité et l'éducation familiale à l'intérieur et l'extérieur du centre (lycées, collèges, écoles primaires, MDH).

Les « nouveaux » enjeux repérés chez les jeunes. Propos recueillis à l'occasion d'un entretien collectif mené auprès des professionnelles du CPEF :

- Le souhait de dépasser l'éducation sexuelle « hétéro-normée », notamment chez les jeunes filles
- Le sentiment de stress ressentie par les élèves quant à leur orientation (« l'angoisse de Parcours sup »)
- L'incapacité de se projeter, pour certains jeunes, ou encore le sentiment « d'injonction à réussir » ou à « être heureux », couplé à la peur de « ne pas vivre sa jeunesse pleinement »
- Le sentiment d'anxiété, dû au climat général post-confinements et au contexte actuel (géopolitique, macro-économique, social) ; de plus en plus de jeunes se sentiraient en mal-être par rapport à ces divers sujets : « Avant, ces crises auraient pu traverser certains jeunes. Aujourd'hui ils viennent et nous disent « je vais pas bien », parfois après une demande concrète, genre un dépistage, ça prend 10 minutes puis ensuite c'est 45 minutes de mal-être ».

La dernière enquête de l'Observatoire de la santé étudiant-es grenoblois (2021)

L'enquête 2021 met en avant une nette dégradation de l'état de santé psychique des étudiant-es dès leur arrivée à l'université, avec une augmentation du mal-être et des tentatives de suicide par rapport à l'enquête 2018 réalisée également sur les primo-arrivants à l'université.

- 47 % des étudiant-es de première année interrogé-es lors de la dernière enquête expriment les signes d'une souffrance psychologique. Les étudiantes sont surreprésentées (58 %).
- 14 % des étudiants interrogé-es ont déjà fait une tentative de suicide au cours de leur vie.

En outre, 56 % des étudiant-es ont été victimes de violences sexistes ou sexuelles au cours de leur vie, quelles qu'elles soient. Les femmes sont largement surreprésentées (80 %). 21 % ont déclaré avoir été victimes de viol ou d'agression(s) sexuelle(s). Lors d'une précédente enquête, l'Observatoire mentionnait que ces violences étaient fortement liées à l'état de santé psychique. Les victimes sont ainsi 2,3 fois plus susceptibles d'être en situation de mal-être et 2,8 fois plus à risque de faire une tentative de suicide. Ce risque est multiplié par 9,4 pour les victimes de viol.

→ Le non-recours aux soins des jeunes

Selon les données de la CNAM, au cours de l'année, les jeunes grenoblois-es recourent à l'image des jeunes français-es majoritairement à un médecin généraliste. À l'inverse, le recours aux chirurgiens-dentistes semble moindre. Cette donnée donne une première indication du taux de « non recours » aux soins des jeunes.

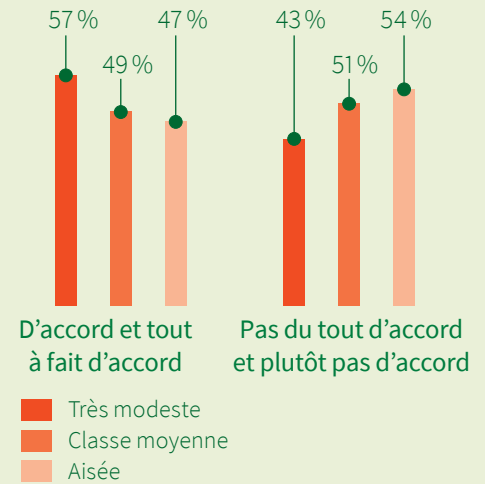
Tableau 12 – Jeunes âgé-es de 15-24 ans ayant eu recours aux soins au moins une fois dans l'année

	Médecin généraliste	Chirurgien-dentiste	Psychiatre
GAM	69 %	22 %	2,0 %
France Métropolitaine	69 %	24 %	1,5 %

Source: CNAM, 2021

Au cours de l'enquête ABS, un jeune sur deux a déclaré avoir renoncé aux soins (49 %). Cela concerne davantage les jeunes ayant déclaré être issu-es d'une origine sociale « très modeste » (57 %) que celles et ceux issu-es d'une classe sociale « aisée » (47 %). En outre, ce renoncement aux soins s'accroît avec l'avancée en âge : la proportion s'élève à 65 % chez les 23-25 ans (64 %) (Figure 32).

Figure 32 – « J'ai déjà renoncé à des soins ou à une visite médicale » selon l'origine sociale estimée par le/la jeune



Source : enquête ABS 2022

Exploitation : AURG

Réalisation : Mission Observation sociale Ville-CCAS de Grenoble

Les conduites addictives des jeunes grenoblois-es

Peu de données sur les conduites addictives existent à une échelle locale. Selon une étude récente menée en 2018 par le bureau d'études ENEIS pour la Ville de Grenoble, les jeunes consommateurs se répartiraient selon plusieurs catégories :

- Les expérimentateurs (recherche d'expérience singulière et test des produits « tendances »)
- Les consommateurs festifs (consommation planifiée, plus ou moins ponctuelle, en groupe)
- Les adeptes du « binge » (consommer vite et beaucoup)
- Les polyconsommateurs (pratique très présente chez les jeunes en situation de grande précarité) en particulier d'alcool (systématique), des mélanges de drogues opiacées, et un mésusage des traitements de substitution.

Le pôle Prévention et réduction des risques de la Ville de Grenoble est missionné pour prévenir les risques liés aux conduites à risques de la population grenobloise. Une équipe pluridisciplinaire de personnes embauchées grâce à leur connaissance des produits psychoactifs (travailleur-es paires), spécialisées en conseil et en orientation, proposent plusieurs fois par semaine des « aller-vers », en milieu festif

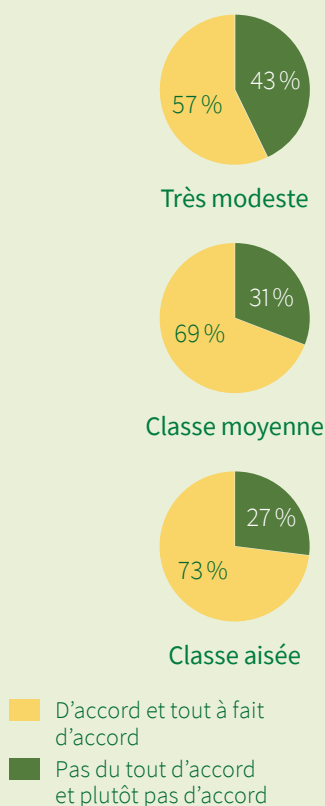
public ainsi que dans les parcs, les rues, les terrasses pour dialoguer et sensibiliser les populations autour de ces questions, guider et conseiller, ou encore distribuer du matériel de réduction des risques.

Selon la dernière étude de l'Observatoire de la santé des étudiant-es grenoblois auprès des primo-arrivants :

- 10 % fumeraient régulièrement (en moyenne 8 cigarettes par jour) et 14 % occasionnellement
- 15 % consommeraient du cannabis dont 4 % de manière régulière ;
- 2,2 % auraient consommé au moins une substance illicite (hors cannabis) au cours des 12 derniers mois. Les substances les plus consommées sont les produits à inhaler tels que les colles, poppers, solvants (7,7 % de consommateurs dans l'année) ;
- 14 % des étudiants auraient pris des médicaments psychotropes (antidépresseurs, neuroleptiques, hypnotiques ou anxiolytiques) dont 3 % sans ordonnance.

S'il n'existe aucune différence pour le tabac, les consommations d'alcool et de cannabis seraient plus importantes chez les hommes. Tandis que les femmes seraient plus nombreuses à consommer des médicaments.

Figure 33 – « Je sais vers qui me tourner en cas de problème de santé ou dans mes démarches de santé » selon l'origine sociale estimée par le/la jeune



Source : enquête ABS 2022
 Exploitation : AURG
 Réalisation : Mission Observation sociale Ville-CCAS de Grenoble

Le non-recours aux soins peut s'expliquer par divers facteurs, comme la méconnaissance, ou encore la complexité liées aux démarches. Ainsi, 33 % des jeunes enquêté-es ne se retrouvent pas dans l'affirmation « Je sais vers qui me tourner si j'ai un problème de santé ou dans mes démarches de santé ». Cette proportion est plus élevée parmi les jeunes qui se considèrent issu-es d'une classe sociale « très modeste » (Figure 33).

Focus : Jeunesses et crises, existera-t-il une « génération Covid » ?

La précarisation des jeunes à court et plus long terme

Les jeunes ont été durement impactés par la crise. Si ils/elles présentent une forme de fragilité « structurelle », comme vu précédemment, ils/elles ont été impacté-es également de manière « conjoncturelle ». Les effets sont difficilement mesurables mais ont toutefois fait l'objet d'enquêtes nationale et locale.

Des effets immédiats sur l'emploi, impactant fortement les jeunes actifs et les étudiant-es les plus précaires

- Si les mesures mises en place par le gouvernement (chômage partiel et aides aux entreprises) ont permis d'éviter une hausse massive du nombre de chômeurs, plusieurs indicateurs témoignent d'une dégradation des conditions d'emplois du fait des confinements successifs. Les actifs les plus fragiles du point de vue des conditions d'emploi (CDD, intérim, saisonniers, emplois aidés, etc.) et/ou travaillant dans des domaines d'activité particulièrement sinistrés par la crise ont davantage été touchés : or, comme vu précédemment, ces emplois précaires concernent tout particulièrement les jeunes.

Ainsi, pourtant moins à risque face à la Covid-19, les jeunes actifs ont subi les contrecoups économiques et sociaux de l'épidémie. En effet,

Jeunesses. D'une crise à l'autre. Ouvrage collectif coordonné par Yaëlle AMSELLEM-MAINGUY et Laurent LARDEUX, 2022

« [la crise sanitaire] renvoie l'image d'une société clivée par des oppositions générationnelles, ou à la fragilité médicale des plus âgés s'opposerait la précarité sociale et économiques des plus jeunes (...); la représentation ambivalente d'une jeunesse, tour à tour considérée comme victime et coupable; fragile et fautive, susceptible par sa désinvolture supposée de propager le virus tout en étant elle-même fragilisée socialement et économiquement par les effets des mesures de distanciation, des confinements et couvre-feux de 2020. (...) Le caractère spontané de la crise sanitaire et ses conséquences sur les conditions de vie des jeunes ont consolidé l'illusion du caractère éphémère et conjoncturel des inégalités entre générations et entre jeunes, en effaçant des grilles d'analyse les approches structurelles inscrite dans le temps long des inégalités de classe, d'âge, de genre, d'origine ethno-raciale ».

le taux d'emploi des 18-29 ans a connu une forte baisse à l'échelle nationale, alors qu'il est resté stable chez les plus de 30. Si la situation de l'emploi s'améliore en 2021-2022, les jeunes ont cumulé à la suite de la crise des indicateurs de précarité :

- Une hausse du nombre de bénéficiaires du RSA âgés de moins de 30 ans : + 16 % entre 2019 et 2020
- Une hausse du nombre d'allocataires à bas revenus âgés de moins de 30 ans : + 20 % entre 2019 et 2020
- Une hausse significative des demandes d'aides financières délivrées par la métropole (740 FAJU versés en 2021 contre 590 en 2019)

Les étudiant-es ont également été impacté-es de manière inédite : les mesures sanitaires ont eu pour conséquence, outre un fort sentiment d'isolement et une dégradation de leur santé mentale, une fragilisation de la situation financière pour les plus précaires d'entre elles/eux qui exerçaient un emploi à côté de leurs études, dans des secteurs particulièrement touchés par les mesures de gestion de crise (restauration, animation socio-culturelle, activités saisonnières...). Le Crous Grenoble-Alpes a ainsi été particulièrement sollicité depuis le premier confinement : le nombre d'aides financières versées a presque triplé et le nombre d'étudiant-es suivi-es multiplié par 1,5. Les services sociaux soulignent des difficultés plus marquées encore pour les étudiant-es internationaux, qui ne bénéficient pas pour la plupart des bourses d'études : plus d'un tiers, soit trois fois plus que l'ensemble des étudiant-es interrogé-es par l'Observatoire de la vie étudiante, ont déclaré avoir éprouvé des difficultés.

Des effets à retardement, expliqués en partie par un non-recours

Si les analyses récentes démontrent une stabilité des principaux indicateurs de précarité entre avant et après la pandémie (stabilisation du taux de chômage et du nombre de bénéficiaires du RSA selon les derniers chiffres de la Caf et de Pôle emploi), elles ne permettent pas de rendre compte des phénomènes de non-recours qui existaient avant crise et dont les conséquences sont toujours aussi peu mesurables.

Ainsi, à l'échelle du département de l'Isère, les services sociaux locaux n'ont pas enregistré une « explosion » du nombre de demandes d'accompagnement : si la crise a pu impacter de nouveaux publics (jeunes, indépendant-es), ces derniers étaient potentiellement moins enclins à recourir à un service social. Les associations témoignent d'ailleurs à l'inverse d'une forte augmentation de la demande d'aide. Si les jeunes sont traditionnellement un public peu « recourant », ils sont touchés dans le même temps plus durement par la crise, et les conséquences de ce non-recours pourraient être plus néfastes encore pour eux en matière d'accès aux droits, d'insertion ou d'accès à un logement. Les démarches d'aller-vers semblent être ainsi un levier déterminant pour ce public.

De nouvelles précarités, pas encore toutes révélées, et couplées au contexte macro-économique actuel

Les jeunes ont connu une rupture dans leurs différentes trajectoires de manière singulière selon l'âge, selon leur insertion professionnelle (allocataires RSA, travailleurs

Effets de la pandémie sur les étudiant-es

Selon l'Observatoire de la santé des étudiant-es grenoblois, qui a réalisé une étude auprès des étudiant-es de Master 1 en 2020 (1 750 répondant-es), « La crise sanitaire liée à la COVID-19 a mis en lumière la population étudiante et les difficultés qu'elle connaît, en particulier en ce qui concerne le mal-être et la précarité ». Parmi les principaux résultats :

- Près de la moitié ont déclaré que la crise avait dégradé leur état de santé mentale (le premier impact évoqué est celui de l'isolement et la solitude, le deuxième est un sentiment de stress lié au climat anxigène de la période)
- 35 % ont considéré que leurs conditions de vie s'étaient dégradées, que ce soit au niveau des études (cours en

distanciel, décrochages, ...) ou au niveau de leurs situations financières, du fait de la difficulté à conserver/trouver un travail à côté.

Le fait d'être en « situation de vulnérabilité sociale » se calcule d'après le score EPICES qui renseigne sur les déterminants matériels et sociaux de la précarité. Les étudiant-es internationaux ont particulièrement été touchés (81 % ont présenté une « vulnérabilité sociale » contre 32 % des français-es) ainsi que les étudiant-es boursiers sur critères sociaux (45 % contre 32 % des non boursiers), ou encore les étudiant-es qui vivent dans leur propre logement (39 % contre 27 % pour celles et ceux qui vivent chez leurs parents).

Des jeunes qui veulent de plus en plus se réorienter ?

Le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ) a enquêté la génération « 2017 » (c'est-à-dire, les jeunes sorti-es d'une formation initiale au cours de l'année 2016-2017) pour tenter d'apprécier les effets de la pandémie sur les parcours professionnels. En effet, le premier confinement a généré une suspension inédite des temps de vie habituels et fait émerger l'hypothèse, largement reprise dans les médias, qu'il avait été propice à un questionnement sur le rapport au travail, et à une amplification des désirs de réorientations professionnelles. Ainsi, quelques mois après le déconfinement, 35 % des jeunes de la Génération 2017 ont déclaré que la crise sanitaire les avait conduits à repenser leur projet professionnel. Cela concernerait majoritairement les jeunes « les moins optimistes quant à leur avenir professionnel », qui occupaient avant la crise sanitaire une situation vis-à-vis de l'emploi plus précaire.

précaires, personnes en demande d'emploi ou d'insertion professionnelle, ...) ou encore selon leur situation administrative et personnelle (demande d'asile, reconnaissance handicap, actualisation d'un plan d'aide APA, ...).

Si la crise n'a pas encore donné lieu à une pauvreté « massive », et que les conséquences repérées relèvent principalement de fragilités existantes, plusieurs signaux sont préoccupants, et indiquent que ces effets pourraient s'accroître ces prochains mois. En effet, des dispositifs nationaux ont permis de répondre aux urgences et de protéger, créer ou maintenir des droits pour les plus précaires (reconduction du chômage partiel, extension des droits du chômage, renouvellement automatique des aides, arrêt des signalements pour impayés, extension des contrats jeunes majeurs, augmentation de l'offre de mise à l'abri et d'hébergement, report de la fin de la trêve hivernale...). La fin de ces différentes mesures, couplée à la période d'inflation actuelle qui impacte fortement le budget des ménages les plus précaires, laisse présupposer une augmentation de la précarité chez les jeunes compte tenu de leur fragilité « structurelle » évoquée précédemment. Ainsi, comme évoqué par le Conseil scientifique du CNLE (conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale), il restera à mesurer l'existence d'un éventuel « effet cicatrice » : dans quelle mesure les difficultés accrues rencontrées lors des premières années d'activité pourront-elles être compensées dans la suite des carrières et trajectoires professionnelles ? Aussi, assiste-t-on à l'émergence d'une « génération COVID » ? Ou bien ne représente-t-elle qu'une crise comme une autre ?

Le moral des jeunes et le sentiment de solitude fortement impactés par la pandémie

Le moral des jeunes a été fortement impacté par la crise sanitaire. Lors d'une enquête menée par l'INJEP en 2021, ils/elles ont été 59 % à indiquer que leur vie actuelle correspondait à leurs attentes, soit le plus bas niveau observé depuis la création du baromètre en 2016. Les jeunes interrogés mettent particulièrement en avant les difficultés d'ordre psychologique et le sentiment d'isolement, devant les difficultés socio-économiques.

Aussi, l'enquête révèle un sentiment de solitude renforcé chez les jeunes les plus précaires : plus de la moitié des jeunes déclarent sortir moins souvent de leur domicile qu'avant la pandémie, proportion plus élevée encore chez les jeunes en recherche d'emploi. Enfin, un jeune sur deux estime la pandémie comme responsable d'un manque de motivation (52 %), ou encore de son manque de relations sociales ou de son isolement (52 %). Un quart évoque souffrir de dépression en lien avec la pandémie. Ainsi, Santé Publique France a alerté sur la dégradation de la santé mentale des jeunes adultes qui présentent la plus forte hausse des troubles dépressifs entre septembre et novembre 2020 : + 16 points

chez les 16-24 ans et + 15 points chez les 25-34 ans (contre + 10 pour l'ensemble de la population) et qui enregistre une augmentation du nombre de tentatives de suicide (ou de pensées suicidaires) chez les plus jeunes, et notamment les femmes.



« Moi je vois encore des étudiants qui me disent « depuis le covid ça va pas ». J'ai des étudiants traumatisés à l'idée d'être reconfiés ». Assistante sociale du CROUS

Les effets sur la « projection » des jeunes dans l'avenir

Les jeunes ont été impacté-es dans leurs parcours scolaire et leurs orientations. Ces phénomènes sont difficile à mesurer en tant que tels. Une étude de la DREES a cherché à mesurer la perte de confiance des jeunes en l'avenir ; cette dernière se serait nettement dégradée à l'issue de la crise sanitaire : en 2020, la part des 18-29 ans qui se déclarent « optimistes » au sujet de leur avenir a chuté de plus de 18 points (51%) alors qu'elle est restée stable pour les 30-59 ans. C'est la première fois que le niveau est inférieur à celui de leurs aînés, alors qu'il était d'ordinaire toujours 10 à 15 points au-dessus. Cette perte de confiance est particulièrement marquée chez les étudiant-es (-25 points).

Un éducateur jeunesse témoigne de la difficulté des jeunes « à se projeter », notamment depuis la crise sanitaire. Il exerce depuis 10 ans auprès des jeunes, et constate une « démobilisation des jeunes », un « manque de projection » dans le milieu professionnel.



« Les jeunes que je connais depuis un petit moment déjà, si je prends les situations de jeunes qui ont subi le covid au lycée, ils ont pris une conscience sur la vie qui va être différente : y'en a qui vont dire « la vie c'est plus la même ». Alors ils doivent reprendre les termes des médias, mais quand même, y'en a qui vont dire « le boulot c'est plus la même », comme s'ils avaient pris conscience que... moi je vois pas le rapport (...) ils disent voilà on peut plus travailler du matin au soir, on peut pas travailler tous les jours dans un bureau, ... comme si le travail avaient changé. Y'en a qui s'en saisissent et qui changent de métier, ils perçoivent le boulot comme un truc temporaire, flex, variable. »
Coordinateur jeunesse

La pandémie et ses effets vécus différemment par les jeunes

Parmi les préoccupations évoquées par les jeunes en entretiens, la crise sanitaire n'a que rarement été évoquée : la pandémie leur semblait pour la plupart « loin ». Quand ils/elles l'abordaient, plusieurs éléments ressortaient principalement :

Les conditions liées au suivi des cours et les effets sur leur parcours universitaire



« Quand on est passé en distanciel, j'ai lâché complètement (...) je me réveillais à 7h59, et à 8h j'allumais l'ordi dans mon lit, j'étais juste là pour faire acte de présence. Du coup ouais j'ai pas eu le bac » Lou, 19 ans



« Bah en vrai au début c'était très compliqué, on avait pas d'ordi. Moi j'avais commencé ma LI je faisais mes devoirs sur mon tel, et j'avais pas d'ordi du coup je suivais mes cours Zoom sur mon tel, je faisais tout sur mon tel. Après c'est des grands du quartier qui ont trouvé des ordis [...] ». Safia, 22 ans

Les conditions du confinement

Trois catégories de jeunes sont ressorties :

- Les étudiant-es étranger-es, qui ont vécu seul-es le confinement, souvent dans leur chambre étudiante du CROUS
- Les étudiant-es rentré-es chez leur(s) parent(s), qui font partie des jeunes ayant « bien vécu » le confinement
- Les jeunes et étudiant-es vivant chez leurs parents, pour qui la cohabitation contrainte s'est avérée plus difficile



« C'était très dur, d'arriver juste un mois, et juste après c'était le confinement. Parce que même en un mois on a pas le temps de connaître des gens, de se faire des amis et tout. Donc c'était vraiment une période très difficile. Mais par exemple au rabot, dans la résidence ça va. (...) Après, je cherchais du boulot à côté, travail alimentaire, pour financer les études, et j'en trouvais pas. C'était vraiment difficile ». Ahmed, 28 ans



« On est entassés chez moi, y a pas assez de chambres. Ma mère dort sur le canap, dans le salon. Donc le matin elle dort, donc on peut pas trop aller dans la cuisine. Donc on était tous les uns sur les autres, donc y avait des embrouilles » **Safia, 22 ans**



« À Strasbourg à ce moment-là je vivais dans un 15 m², j'ai pris un train sans mes parents, j'envisageais pas du tout de faire autrement. Tous mes potes étaient partis autour de moi. Ça s'est super bien passé, c'était dans une maison, un jardin. Puis voilà ça permet de faire une coupure totale dans la vie. C'était deux mois de vacances, de lire, écouter de la musique... voilà je l'ai super bien vécu. Je crois que pour plein de gens ça a été incroyable pour d'autres mortels. **Clément, 24 ans**



« On parlait de « la jeunesse sacrifiée » je l'ai pas du tout ressenti pendant le 1^{er} confinement, mais beaucoup plus après. (...) Le second confinement je l'ai pas bien vécu, j'étais enfermé enfin j'étais avec mon coloc, qui lui bossait, c'était un faux enfin semi-confinement, donc moi j'étais étudiant j'étais en zoom tout le temps, donc je sortais jamais de mon appart ». **Clément, 24 ans**



« Sur ça [la santé mentale], je pense que les jeunes générations sont très éduquées là-dessus. On vit dedans en fait. On a vécu une espèce d'introspection, avec le covid, le confinement (...) on est extrêmement sensibilisé-es à ces questions ». **[Parole de jeune récoltée à l'occasion du Forum des droits des jeunes]**

L'impact immédiat sur la précarité financière des étudiant-es en emploi

Aussi, les étudiant-es qui exerçaient dans le même temps une activité économique ont témoigné la précarité soudaine dans laquelle ils/elles étaient plongées. Certains ont ainsi témoigné avoir bénéficié de l'aide alimentaire (alors qu'ils/elles n'en avaient jamais bénéficié avant), avant de retrouver un emploi à la rentrée 2021.

L'impact immédiat et à plus long terme sur la santé psychique des jeunes

Ils/elles ont quasiment toutes et tous évoqué l'impact sur leur santé psychique, y compris celles et ceux ayant bien vécu le 1^{er} confinement qui ont eu le sentiment que les périodes des 2^e et 3^e confinements (fin 2020 et début 2021) étaient plus difficiles, notamment parce qu'ils/elles étaient revenus dans leur appartement à Grenoble. Plus largement, ils/elles partagent l'idée selon laquelle la pandémie a permis de démystifier les problématiques de santé mentale chez les jeunes et l'accès à des psychologues qui serait moins « stigmatisant ».

Le regard des jeunes sur les restrictions, et plus largement les choix du gouvernement, et la manière dont ils/elles ont été perçus pendant la pandémie



« En fait les jeunes ... bah déjà pendant la pandémie on a été oubliés. La ministre de l'enseignement supérieur, elle était où ? (...) les gens ils faisaient la queue pour se nourrir, c'était des restaurants privés ou des assos qui faisaient le boulot de l'Etat ». **Safia, 22 ans**



« C'était difficile de se dire en fait y'avait les vieux, et nous. Quand je dis-nous, c'est la jeunesse, genre les gamins de 6 ans, les ados, les étudiant-es... (...) je me disais c'est stupide, je suis en danger que pour moi-même donc le côté sanitaire j'avais l'impression d'être victime des lois du gouvernement, si moi je m'en fiche de l'attraper c'est ma responsabilité individuelle, on doit pas m'interdire de sortir de chez moi si je prends les précautions ». **Clément, 24 ans**

3. Être jeune grenoblois-e en 2022



« Je pense que le regard de la société sur les jeunes est en train de changer. Je pense que... La jeunesse, elle a toujours été décriée, on a vachement mis une pression sur la jeunesse, qui était responsable de tous les maux de la société, qui est décérébrée, qui pense qu'à faire la fête, ... moi j'ai grandi un peu avec cette idée-là : c'est les jeunes qui foutent le bordel quoi. C'est vachement en train de changer dans le discours je trouve. Maintenant, on leur met une pression: elle est vachement forte cette jeunesse, et c'est elle qui va nous sauver! Ça s'est complètement renversé! (...) Et je pense que c'est vraiment la crise Covid et climatique qui a changé ça ». Clément, 24 ans

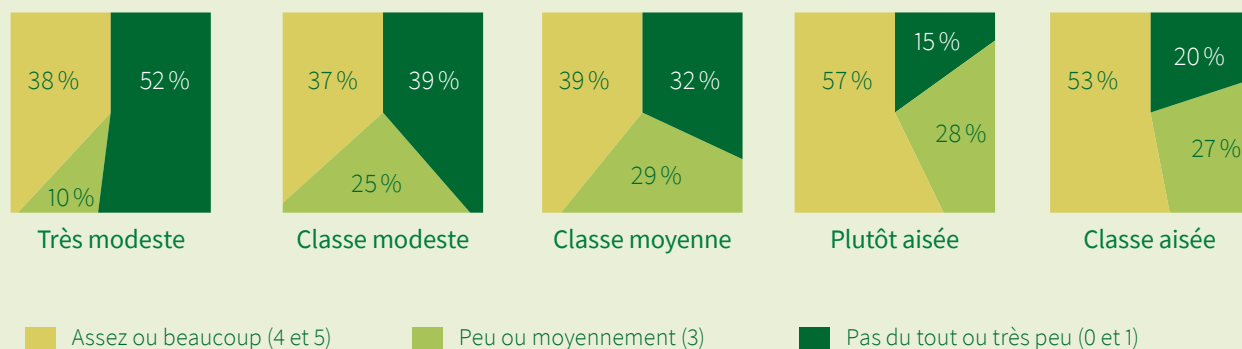
Les jeunes ne s'intéressent pas à la politique : vraiment ?

80 % des jeunes éligibles au droit de vote ont déclaré avoir voté à l'un des deux tours aux dernières élections présidentielles. Le vote ne constitue pas un indicateur complètement pertinent pour mesurer l'intérêt des jeunes à la politique. D'ailleurs, 30 % des jeunes ayant déclaré ne pas avoir voté aux élections présidentielles ont dans le même temps déclaré être intéressé-es par la politique.

L'enquête révèle des différences selon :

- L'âge des jeunes : celles et ceux âgé-es de 16-18 ans sont davantage à déclarer un faible intérêt pour la politique (29 % contre 10 % des 20 ans et plus)
- L'origine sociale estimée par le/la jeune : celles et ceux ayant déclaré être issu-es d'une origine sociale modeste sont plus nombreux-ses à déclarer un intérêt faible (38 %) (Figure 34)

Figure 34 – « Sur une échelle de 1 à 5, tu t'intéresses à la politique....» selon l'origine sociale estimée par le/la jeune



Source : enquête ABS 2022
Exploitation : AURG
Réalisation : Mission Observation sociale Ville-CCAS de Grenoble

Aussi, les jeunes qui n'ont pas le droit de vote partagent le sentiment de ne pas être considéré-es comme des citoyennes à part entière ; ils/elles ont pu dénoncer l'infantilisation de certains « adultes » (professeurs, ou figures politiques) ou le sentiment que leur parole compte peu.



« On a tous peur du futur (...) et c'est pour ça qu'on aimerait tous s'engager, sauf que ceux qui sont au-dessus de nous ils veulent pas, ça se voit qu'ils se disent « c'est la jeunesse, ils sont encore inconscients », sauf qu'on est encore plus conscients qu'eux. Même après 18 ans quand on aura le droit de vote, ils nous prendront toujours pour les jeunes qui y comprennent rien ». [Parole de jeune récoltée à l'occasion du Forum des droits des jeunes]



« Non [la politique] j'y comprends rien (...) j'ai l'impression que y a une idée générale qui fait que la droite c'est un peu raciste, et la gauche c'est un peu écolo... je sais pas si c'est juste. (...) Je me suis sentie concernée [par les élections] mais je me suis dit, déjà, j'ai pas de pouvoir, parce que je peux pas voter, donc en soit je me renseigne mais ça sert un peu à rien. Et en fait je me suis sentie un peu impuissante par rapport à ça, parce que ma parole de jeune, elle compte pas trop ». Laura, 16 ans

Plus d'un jeune sur deux a déclaré avoir déjà participé à une action collective pour défendre une cause (manifestations, grève, pétition, s'engager dans une association militante, ...). La proportion est plus élevée chez les jeunes ayant déclaré être issu-es d'une origine sociale aisée (67 %) que parmi les plus modestes (35%). À noter que 28 % des jeunes ayant déclaré un intérêt faible ou moyen à la politique ont déjà participé à ce type d'actions collectives.

Plus largement, il est intéressant de relever que pour la plupart des jeunes rencontré-es, alors qu'ils/elles exprimaient « ne pas s'intéresser à la politique », avaient un avis éclairé sur des lois ou certain-es mesures adoptées par le gouvernement. À l'image des décisions prises pendant la crise sanitaire, certain-es jeunes rencontré-es ont dénoncé des décisions récentes. Parfois, ils/elles ont pu se déclarer « illégitimes » pour avoir un avis politique sur telle question, ou ne pas se rendre compte que leur position sur tel sujet était éminemment politique. Ce constat vient réinterroger le sens même de « politique » qui ne semble pas être compris de la même manière par les jeunes (voir éléments complémentaires en annexe : « Pour toi, c'est quoi un-e politique ? »)



« Là ils sont en train de nous dire « n'allumez pas les fours entre 18h et 20h, éteignez les climatiseurs », mais toi tu prends un jet privé pour aller voter, qu'est-ce que tu racontes ? (...) Ils sont venus avec leur chauffeurs privés, ils passent à la télé ils nous disent : oui, ne vous chauffez pas ; mettez des plaids. Mais déjà avant ça on n'arrivait pas à vivre. Les étudiants, les familles modestes ... mais alors là ... Puis ils nous parlent de capitalisme vert, de transition écologique, et ils viennent de rouvrir une centrale nucléaire ... L'Europe vient de faire passer une loi comme quoi les centrales nucléaires c'était une énergie verte ... et bon si l'Europe le dit ! On a fait 100 ans de marche arrière, que ça soit et sur les idées politiques, et sur les modes de vie » Safia, 22 ans

ZOOM sur...

Les jeunes votants au Budget participatif

Le budget participatif est un dispositif porté par la Ville de Grenoble à destination des associations et toute personne de plus de 16 ans qui souhaiteraient proposer un projet/une idée à Grenoble, bénéficier d'un budget d'investissement de la Ville et d'un accompagnement (de la conception à sa réalisation du projet). Dernièrement, la participation des 16-18 ans est en hausse : ils/elles ont été 215 à voter lors du budget participatif de 2020 (contre 190 en 2019) ; la tendance est inverse chez les 19-24 ans, à l'image de l'ensemble des tranches d'âge, qui ont quantitativement moins voté que l'année précédente. Toutefois, les jeunes votants restent sous-représentés (15 %) par rapport à leur poids démographique dans l'ensemble de la population (20 %). Les données les plus récentes doivent être actualisées, d'autant que lors du Forum des idées de 2022 (présentation de l'ensemble des projets), les 16-18 ans représentaient respectivement près de 10 % et 11 % des participant-es (contre 2 % et 9 % environ des éditions précédentes).

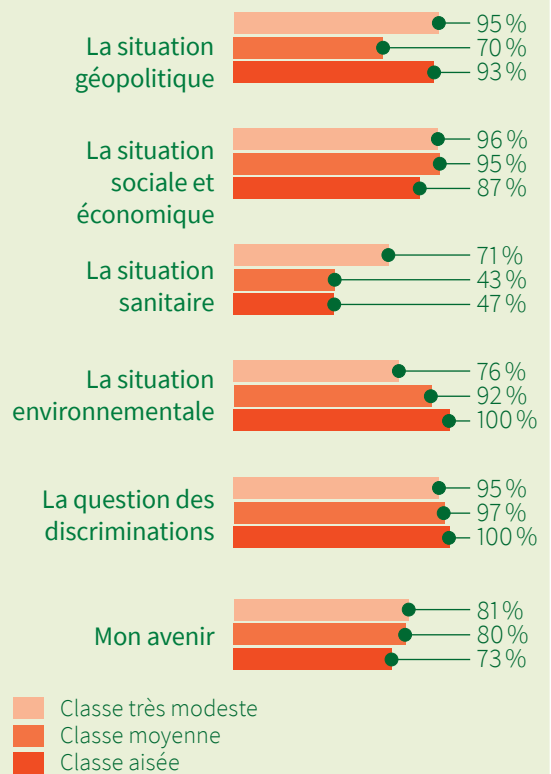
Regard des jeunes sur la société actuelle et les enjeux sociaux

Les jeunes préoccupées par les principaux maux de la société

Plusieurs sujets pouvant faire l'objet d'une « préoccupation » particulière pour un-e jeune ont été listés dans l'enquête par questionnaire. Ces derniers ont été identifiés à partir d'échanges réalisés auprès des professionnel-les mais également des jeunes dans le cadre d'entretiens individuels et collectifs. Les jeunes ont majoritairement déclaré être préoccupés par les différents sujets proposés, à l'exception de la « situation sanitaire », où moins de la moitié des jeunes l'ont identifiée comme une préoccupation (Figure 35).

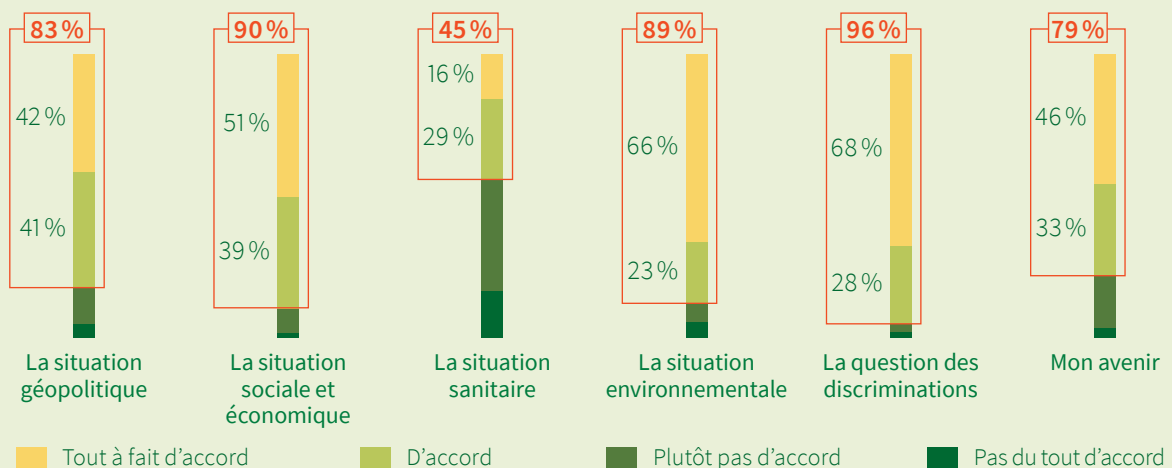
Peu de différence de genre ou d'âge sont observées selon les différentes préoccupations des jeunes. De faibles écarts sont constatés selon l'origine sociale : en effet, si la situation sanitaire semble davantage préoccuper les jeunes issu-es d'un milieu social qu'ils/elles considèrent de « très modeste », c'est l'inverse pour la situation environnementale, qui semble préoccuper davantage les jeunes issus d'origine sociale aisés (le taux reste néanmoins élevé pour l'ensemble). Aussi, la question de l'« avenir » semble être davantage un sujet de préoccupation pour les jeunes les plus modestes que pour les plus aisés (Figure 34).

Figure 34 – Ce qui préoccupe selon l'origine sociale estimée par le/la jeune



Source : enquête ABS 2022
Exploitation : AURG
Réalisation : Mission Observation sociale Ville-CCAS de Grenoble

Figure 35 – Ce qui préoccupe les jeunes



Source : enquête ABS 2022
Exploitation : AURG
Réalisation : Mission Observation sociale Ville-CCAS de Grenoble

Qu'est-ce qui te préoccupe dans la société ?

Parole de jeunes sur trois problématiques particulièrement ressorties à l'occasion des entretiens individuels et collectifs

De la question « féministe », au combat pour l'égalité des genres

« Je déteste ce mot... [féministe] Il a tellement été utilisé que, ... Ca veut dire quoi en fait ? Mais moi je sais que, en tant que femme, en tant que femme voilée qui habite seule qui n'a pas été contrainte de porter le voile par un quelconque homme, en tant que femme, en règle générale dans la société, voilà, on a une place qu'on devrait pas avoir (...). Je pense qu'à force d'avoir chacun son combat, nous, on est trans, on a nos combats, nous on est gay, on a nos combats, etc, etc. En fait, on s'est perdu au final parce qu'on s'est tous divisés et on a perdu le sens même de c'était quoi, du vivre ensemble en société en fait ». Anissa, 23 ans

« Pour moi, les combats, tout ce qui est LGBTQ+ ... Tout ça, c'est beaucoup plus porté par des jeunes parce que ça concerne beaucoup plus les jeunes générations parce qu'avant y avait pas ça. (...) alors que les combats, un peu féministes c'est des combats qui ont été réutilisés, je trouve qu'on sent pas que c'est la parole de la jeunesse » **Jeune de la Mission locale**

« Moi ce qui me préoccupe c'est pas mal la question du genre dans le lycée. J'ai plusieurs ami-es qui sont transgenres, leurs parents sont pas au courant, et à cause de ça ils osent pas faire leur coming-out au lycée, et du coup ça devient hyper dur pour eux. Et ce serait bien que les lycées, sans mettre les parents au courant, qu'ils puissent genrer l'élève comme il faut parce que c'est hyper destructeur de mégenrer quelqu'un sous prétexte que ses parents sont pas au courant ». [Parole de jeune récoltée à l'occasion du Forum des droits des jeunes] « Le militantisme trans (...) ouais ça me tient à cœur de me renseigner dessus, d'essayer de comprendre ce que je traverse, comment on peut être aidé, en tant que personne trans, on se retrouve à faire des mini-listes, par ville, de médecins qui juste acceptent les personnes trans, ou qui vont éviter de poser des questions gênantes et tout ça. On essaie de faire comme on peut » **Jeune de la Mission locale**

Le racisme, un sujet particulièrement évoqué par les jeunes femmes

« Je pense que c'est mon combat principal aujourd'hui [le racisme envers la religion musulmane] parce que je grandis et que je pense à trouver un travail et à fonder une famille et à ce que la société me respecte en tant que femme, en tant qu'individu sans me mettre dans des cases, donc c'est mon combat principal aujourd'hui mais ... C'est vraiment pas facile. (...) Comme tout le monde, a des droits et voilà. Du coup, j'ai commencé à porter plainte [raconte deux expériences de racisme dans le cadre de son travail]. Je pense que c'est important. » **Anissa, 23 ans**

« J'ai été nommée, je sais pas, j'ai été appelée « espèce d'arabe », « retourne dans ton pays » (...) mais je me dis si je

me voile c'est pour moi, si je suis convaincue c'est à moi d'être convaincue, toute seule. Vraiment toute seule, et vraiment la culture religieuse, la religion, les convictions religieuses ... ça se discute pas. Si j'ai envie d'être athée, je suis athée. Ca concerne personne, du moment que je dérange pas, je viens pas t'imposer ça. Ça s'arrête là ! » **Amina, 20 ans**

« Ouais la discrimination ça c'est vrai que ça m'importe. Moi qui ai quand même un prénom assez spécial et nom de famille assez spécial aussi, ben plusieurs fois même en entretien j'ai vu c'est ... au téléphone et en face ils changent complètement. Moi des fois tellement ils m'ont pas reconnue. (...) Et c'est pour ça que ma mère me dit ton avantage c'est ta tête, donc va te pointer direct avec ta tête ». **Hayda, 22 ans**

Les inégalités sociales, un sujet particulièrement évoqué par les jeunes issus des quartiers prioritaires

« Parlez pas d'ascenseur social (...), ça existe pas, l'ascenseur il a pas été créé en fait. Ya des étages, soit les gens ils arrivent à escalader, par chance, soit y a des gens sont en haut qui vont en tirer un ou deux vers le haut en laisser 1 million de personnes en bas. Moi j'ai eu la chance de faire des études, mais je vais un peu le redonner au quartier » Safia

« C'est pas ok tous ces gens qui galère, moi je le vis pas tu vois directement, je suis étudiant, j'essaie de me débrouiller

comme je peux. Mais sinon, tu vois je suis pas non plus peut-être le mieux placé pour parler. Je sais qu'il y a des mères de famille qui pourraient te dire, je te mens pas pour faire vivre ma famille, je suis mère célibataire avec 3 enfants dans un quartier, c'est chaud, et ça je le vois dans les quartiers »

Daouda, 23 ans



Les jeunes s'informent : « Je lis pas le journal quand même! »

Les jeunes ont très majoritairement déclaré s'informer via les réseaux sociaux, et notamment les chaînes Youtube de certains médias indépendants, des influenceur-ses, ou encore les publications Instagram de certains médias. Ils/elles ont également tous et toutes témoigné leur « méfiance » quant au manque d'indépendance de la plupart des médias. Le regard de Daouda résume les propos de la plupart des jeunes rencontrés-es :



« C'est des choses qui viennent à moi un peu naturellement par les réseaux sociaux. Après tu vois, j'essaie de suivre plus ou moins les trucs. ... Enfin ce que je sais aujourd'hui, c'est que les médias ... ils sont contrôlés en fait et je sais que tu vois chaque chaîne télévisée elle a son patron et que c'est des gens privés, tu vois (...) Du coup moi pour m'informer, bah j'essaie d'avoir des chaînes ... Je suis sur les réseaux principalement. Moi y a un gars que j'aime bien, je trouve qui a un avis archi neutre à chaque fois et en fait ça se voit, il donne pas son avis, juste, il dit. Il s'appelle [nom de l'influenceur]. Et juste pour être au courant de l'actualité de ce qui se passe comme ça, autant que ça soit la guerre en Ukraine ... Je suis pas le journal ou des trucs comme ça. Enfin je sais que tu sais que je lis pas le journal, personne a le journal ». **Daouda, 20 ans**

Vivre à Grenoble : regards croisés des jeunes « des quartiers » et du « centre-ville »

Autre constat globalement partagé par les jeunes rencontrés-es : la ségrégation sociale et spatiale de Grenoble. Qu'ils ou elles vivent dans les « quartiers » ou en « centre-ville », les jeunes grenoblois-es ont le sentiment d'une ville « morcelée » où les jeunes et plus largement les grenoblois-es ne seraient pas très mobiles.



« Même Teisseire, avant d'y bosser, j'y avais jamais mis les pieds. En fait, le seul endroit que je fréquentais c'était le centre-ville, le campus j'y ai habité deux ans, Saint Bruno aussi. Mais le reste... les Alliers, Capuche, je connais absolument pas et j'y ai jamais mis les pieds. J'ai jamais eu l'occasion d'y aller, c'est pas que j'ai envie d'y aller. Mes potes habitent pas là bas... Je grave entre le centre-ville et ses environs, on va dire que ça va de Saint Bruno à Ile verte ». **Clément, 24 ans**



« Non pas trop, pas plus que ça. Nous le centre-ville on y allait juste histoire de se promener ou quoi. Sinon, pas vraiment. La plupart même, on demande à des gens, y en a ils ont jamais quitté leur quartier hein ». **Hayda, 22 ans**



« Je trouve qu'on a beaucoup de quartiers à Grenoble. C'est beaucoup « quartiers ». Après, peut-être parce que aussi moi je reste beaucoup dedans » **Anissa, 23 ans**



Outre le fait de ne pas avoir eu l'occasion de découvrir « d'autres quartiers », ils/elles ont globalement conscient-es de l'existence d'une jeunesse grenobloise « à plusieurs vitesses », où les préoccupations et réalités socio-économiques seraient très différentes. Aussi, plusieurs ont évoqué la distinction selon eux des « jeunes des quartiers » et des jeunes « du centre-ville » et dénoncent les inégalités sociales qui l'accompagnent.



« Ouais, il y a une vraie différence. Tu vois les jeunes ici qui s'en sortent à peine. Tu vas en centre-ville, le loyer, c'est papa qui paye. Tu te dis ils ont pas la réalité de la vie en fait. Moi, je trouve qu'il y a aucun mal, y a aucun mal à venir d'une famille riche et à profiter de ce que ta famille donne. Au contraire, c'est un privilège, faut en profiter. Après je trouve juste que ça ferme l'esprit. Voilà, t'as pas la réalité de la vie (...) ça crée des ministres qui savent pas à combien c'est un paquet de pâtes. » **Safia, 22 ans**

Certain-es jeunes ont pu souligner leur attachement au quartier et dénoncer la réputation qui lui été réservée.



« Après le centre-ville ça me fait pas trop envie. C'est pas la même ambiance. Dans le quartier tout le monde se connaît, tout le monde se dit bonjour. Dans le centre-ville les gens ils connaissent pas leur voisin. Y a pas d'entraide, y a pas de on descend en bas de l'immeuble. Les gens ils se regardent de travers (...) Je sais pas le centre-ville ça me fait pas trop envie, en même temps je me dis y a un moment va falloir que je quitte Villeneuve. » **Safia, 22 ans**



« Bah c'est vrai en vrai, c'est chaud, un peu Mistral, mais bon c'est je pense que les gens ils peuvent avoir en quelque sorte des à priori. Après, sur les personnes en elle-même. Parce que voilà, c'est un quartier. Déjà, ils sont dans la galère. Tout ça du coup. Forcément, ça crée des tensions avec les forces de l'ordre. Sauf que faut pas avoir de jugement sur les personnes en elles-mêmes. pensent ce qu'ils veulent les gens, mais ... en vrai ils ont juste à venir, et ils verront que. Il peut y avoir aussi des côtés positifs quoi. » **Daouda**

Cette cohabitation existerait dans de rares endroits, comme à la Chaufferie, espace jeunesse de la Ville de Grenoble, qui vise à accueillir les jeunes dans un endroit « où ils se sentent bien », les aider dans leurs accès aux droits ou leur orientation, et enfin les encourager dans leurs initiatives diverses. Les jeunes qui fréquentaient le lieu ont pu témoigner sur la mixité des publics qui fréquentent la « Chauff ».



« Moi je peux parler de tout et de rien, avec tout le monde et franchement ici c'est vrai que bah vu que c'est une maison des jeunes qui est dans un quartier, bah forcément on fait face à des problèmes qu'on rencontre dans les quartiers. Et y a des débats qui sont faits sur ça. C'est bien qu'il y ait ces lieux comme ça pour parler et avoir des débats avec des gens autre aussi. » **Daouda, 23 ans**

Cette mixité s'expliquerait selon les professionnel-les par l'inscription géographique du lieu : situé entre le lycée Argouges et les quartiers Teisseire-Jouhaux. Ils/elles sont témoins de l'hétérogénéité de cette jeunesse au quotidien :



« Tous les jours on a des jeunes du lycée, tous les jours on a des jeunes du quartier. La fracture on la voit tous les jours. J'ai un jeune qui me disait c'est même plus la mer qui nous sépare c'est l'océan pacifique (...) Même jeunes des quartiers ça veut rien dire, il y a tout plein de situations. Ici on voit les jeunes qui certes sont en galère mais ils ont une ouverture et l'envie de rencontrer des jeunes (...) Et parfois ça clignote quand les jeunes se parlent, mais ils se projettent même pas dans le même monde. » **(Un des coordinateur jeunesse de la Chaufferie)**



4. Synthèse



Grenoble se distingue par sa population « jeune », surreprésentée par rapport à d'autres grandes agglomérations.

Majoritairement étudiant-es, les jeunes âgé-es de 18-24 ans habitent davantage dans les secteurs 1 et 2. Les étudiant-es vivent davantage qu'ailleurs dans leur propre logement, témoin du rayonnement national et international des universités et écoles du territoire.



Les jeunes sont une population fragile « structurellement » : ils/elles ont peu de ressources, sont moins diplômé-es, occupent des emplois majoritairement précaires. Toutefois, ils/elles constituent

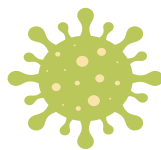
une population très hétérogène, traversée par un ensemble d'inégalités sociales. La catégorie des « jeunes » masque la cohabitation de plusieurs jeunessees, ne serait-ce que selon leur situation (en emploi, en études, les deux, aucun des deux) ou selon leur situation résidentielle (logement autonome avec/sans soutien des parents, chez ses parents, chez un tiers, ...).



La politique jeunesse en France, marquée par un modèle de protection « familiale », crée un paradoxe chez les jeunes :

- Une situation de dépendance vis-à-vis des parents (d'ordre financier mais aussi dans l'accompagnement des démarches administratives par exemple), y compris dans les aides dont ils/elles peuvent bénéficier (selon les ressources des parents) ;
- Une injonction à l'autonomie, alors même qu'ils/elles ne peuvent pas bénéficier des droits sociaux comme l'ensemble de la population

Ainsi, celles et ceux qui ne peuvent pas bénéficier de ce soutien familial, peuvent bénéficier de mécanismes de solidarité publique organisés par thématique (insertion, logement, santé, budget, etc.) et par public (étudiant-es, jeunes bénéficiaires d'un CEJ, jeunes en errance, etc.). Le phénomène de non-recours aux droits, particulièrement récurrent chez les jeunes, ainsi que le difficile accès à un accompagnement social global, surexposent les jeunes les plus fragiles à des situations de grande précarité.



La crise sanitaire est ainsi venue révéler la limite de ce modèle : par exemple, les jeunes dépourvu-es de soutien familial, contraint-es de travailler en dehors de leurs études, ont été plus lourdement

impacté-es par l'arrêt forcé de leurs activités pendant les confinements : les aides apportées n'étaient que parcellaires et ponctuelles.



L'accès au logement autonome constitue un véritable enjeu : principalement locataires du parc privé, cette solution onéreuse traduit la difficulté des jeunes à accéder au

logement social et contraint les plus précaires à trouver une solution d'hébergement difficile d'accès et pas toujours adaptée.



Les jeunes sont surexposé-es aux problématiques de santé mentale. Le phénomène a été accentué depuis la pandémie, qui a aussi participé à « démystifier » le phénomène chez les jeunes.



Les préoccupations des jeunes ne sont pas toujours celles que l'on croit : si la pandémie n'a été que peu évoquée, les jeunes ont souhaité pointer plusieurs sujets de société qui leur importaient (inégalités sociales, racisme et discriminations, fractures sociales et territoriales grenobloises, enjeux

environnementaux...). Ils/elles sont très sensibles à la manière dont la société les voit, notamment en contexte de crises. Enfin, tout en se sentant peu légitimes à parler de politique, ils/elles ont pu partager un avis éclairé sur les décisions prises par les institutions.



portraits

10 portraits de jeunes grenoblois-es

Une quinzaine de jeunes grenoblois-es ont accepté de se prêter au jeu des entretiens sociologiques.

Ils et elles ont pu exprimer leur situation, leur parcours, leurs besoins, leurs envies, leurs craintes, leurs préoccupations, et plus largement tout ce qui leur semblait important de partager pour tenter de répondre à la question « c'est quoi être jeune en 2022, à Grenoble » ?¹

Nous avons parlé santé, papiers, travail, loyer, études, politique, confinement, discriminations, quartier, médias, ...

Ils et elles ont été rencontré-es dans des cafés, dans des lieux qu'ils et elles aiment fréquenter, entre juillet et septembre 2022. Les entretiens ont duré entre 1h30 et 2h. Ce sont des professionnel-les² de la jeunesse et du social qui nous ont permis de rencontrer ces jeunes; certain-nes ont également été rencontré-es via des réseaux informels (ami-es de jeunes rencontrés dans le cadre de l'étude).

Plusieurs critères ont guidé la sélection de l'échantillon :

- L'âge (16-25 ans)
- Le lieu de vie (Grenoble)
- La situation scolaire et professionnelle en cours (en étude, en emploi, les deux ou aucun des deux)
- La situation résidentielle (vit chez ses parents, vit dans son logement avec aide ou non de ses parents, en errance ou chez un tiers)

Nous proposons ci-dessous **10 portraits de jeunes**, qui sont l'occasion de lire, à travers leurs mots, toute la diversité de la « jeunesse » grenobloise.

¹ Voir guide d'entretien en annexe, imaginé avec les professionnel-les jeunesse de la Ville et du CCAS

² Intervenants jeunesse de la DEJ, la Chaufferie, le service social du Crous, la prévention spécialisée du CODASE, Cohérence jeunes, EAJE du CCAS, Génération précarité

Daouda

20 ans

Rencontré en septembre 2022

Daouda rentre en formation en septembre à Lyon pour obtenir un BPJEPS (Judo). Il vit seul dans un appartement à Grenoble où il paie lui-même le loyer. Son salaire d'alternant représente l'essentiel de ses ressources, complétées par ses allocations logement et des revenus ponctuels

« Je peux parler de tout et de rien, avec tout le monde (...) c'est vrai que j'ai cette vision là d'un jeune de quartier qui a grandi dans un quartier et je peux avoir aussi du recul sur le fait que après quand j'ai commencé à me responsabiliser solo, je me suis éloigné de tout ça. Mais je garde toujours mon appartenance ici ».

Daouda a grandi « près de Mistral, à Libération ».

Le club de son quartier lui permet de se découvrir dès son plus jeune âge une vocation pour le judo. Il suit tout son lycée en sports-études : « J'étais au niveau national, et j'avais un emploi du temps aménagé. [...] Du coup bah compétitions, déplacements en stage, tout ça. Ce qui fait que j'étais à l'internat pendant quelques années ». Après le lycée, il continue l'entraînement et les compétitions au sein du Centre Universitaire de Judo, à Grenoble (CUFE), avant de réduire sa pratique : « J'ai continué avec pendant un an après le lycée et c'est à la 2^e année après le lycée où j'ai décidé d'arrêter tout parce qu'en fait quand il y a eu le Covid, ça a beaucoup restreint les compétitions, les déplacements, et moi du coup je me suis blessé, ce qui fait que je me suis un petit peu arrêté au niveau de la compétition mais voilà, je continue à m'entraîner, et c'est pas dit que je reprenne pas un jour un peu intensivement parce que ça me manque un peu ». En effet, sa pratique sportive structure son quotidien : « c'est vraiment le truc, qui me porte en quelque sorte. [...] Ça donne grave un cadre de vie. [...] Le sport m'a aidé à me responsabiliser, à faire ma vie quoi ».

Il témoigne une difficulté à s'impliquer dans ses études en raison d'une scolarité en distanciel. « J'étais en 1^{re} année de

Staps, mais y avait le Covid. Du coup y avait à moitié des cours en distanciel à moitié des cours en présentiels ». Au-delà de cette problématique, Daouda explique avoir eu besoin de temps pour « trouver sa voie ». « En vrai, j'accrochai grave pas. Je me suis dit, je suis un sportif, j'aime le sport, je vais aller en Staps. Classique en vrai. Alors qu'en vrai rien à voir. [...] J'ai lâché à la fin du 1^{er} semestre ». L'année suivante, il commence un BTS profession immobilière en alternance, qu'il interrompt au bout de 4 mois car cela ne lui plaît pas non plus.

Il prend un appartement dès la fin du lycée et paie son loyer essentiellement grâce à sa bourse universitaire puis grâce à son alternance : « Je veux pas que ma mère, elle paie pour moi du coup, moi je m'assume tout seul depuis que je suis parti de l'internat ». Lors de ses interruptions d'études, il continue de subvenir à ses besoins grâce à des petits jobs, dans l'animation, la préparation de commandes, ou encore des shootings publicitaires pour une enseigne sportive, ainsi que l'encadrement « des petits » de son club de judo. Il bénéficie également de plusieurs aides, notamment les APL, la prime d'activité, mais aussi un aide d'Action Logement : « j'en avais été informé [de l'aide Action logement] mais j'avais pas fait les démarches, même pas

flemme, mais j'avais beaucoup de démarches à faire, j'étais un peu speed, sur le moment j'ai juste pas fait. Et là bah je sais que j'étais au courant, je me suis dit ça peut être utile. » Il se dit autonome dans ses démarches : « Vu que je suis parti en internat et qu'après j'ai direct pris en appart en solo, je me suis responsabilisé en quelque sorte assez rapidement. Après bien sûr l'aide de ma mère et celle de mes proches elle est toujours précieuse. [...] Je sais qu'en vrai aujourd'hui y a des aides, c'est juste qu'il faut en essayer de s'y intéresser un peu pour trouver ».

En septembre, Daouda débute un BPJEPS, une formation d'un an et dont le diplôme lui permettra de donner des cours de judo. Pour payer ses allers-retours à Lyon, il pense regarder si des aides existent : « j'ai entendu parler qu'il y avait une aide qui s'appelle illico jeune, je crois, et voilà faut juste que je me renseigne. (...) Je sais qu'à la mission locale aussi, pôle emploi qui ont des aides pour le déplacement... Je vais voir avec [l'intervenant jeunesse] »

Il fait son alternance dans son club de judo d'enfance : « J'interviens dans mon club, sur les cours qu'on donne 3 fois dans la semaine, et je suis deux jours en formation à Lyon ». « Je pense vraiment pas lâcher, je pense que j'ai trouvé un truc qui me correspond enfin ». « J'aime bien être avec les jeunes et puis le côté sportif aussi, il m'intéresse beaucoup ». Il souhaiterait idéalement devenir salarié du club après sa formation.

Malgré son attachement à son club et à son cercle social, Daouda aimerait bien « bouger » de Grenoble. « J'aurais bien aimé partir. Parce que Grenoble, t'as vite fait le tour. [...] Et j'ai l'impression vraiment que c'est fermé d'esprit ici. [...] Moi je suis très ouvert d'esprit, je peux parler de tout et de rien, avec tout le monde. » Il dit en effet avoir « une vision d'un jeune de quartier, qui a grandi dans un quartier » mais aussi « du recul » : « depuis que j'ai commencé à me responsabiliser solo, je me suis éloigné de tout ça, mais je garde toujours mon appartenance ici ».

Daouda a voté au 1^{er} tour des élections présidentielles, mais a fait le choix de s'abstenir au second tour. Il considère ne pas être « super bien renseigné sur la politique » alors même qu'il partage pendant l'entretien son regard sur les partis politiques, le Président, le manque d'indépendance des médias ou encore des lois qui ont impacté certaines population de son quartier. « Il y a des choses qui sont mis en place par les politiques qui sont... durs de fou, dans les

quartiers rien que ça, ça se ressent grave certaines lois sont passées (...) C'est des trucs qui sont chauds, ou même pour des mères de famille qui touchent certaines aides qui peuvent plus y avoir accès et tout, à cause de certaines », mais ajoute « Je suis pas non plus peut-être le mieux placé pour parler. Je sais qu'il y a des mères de famille qui pourraient te dire « pour faire vivre ma famille, je suis mère célibataire avec 3 enfants dans un quartier ». C'est chaud, je crois. »

Un autre sujet lui tient à cœur : celui des « forces de l'ordre ». « Aujourd'hui, c'est vraiment un débat, surtout quand t'es dans les quartiers, quand tu grandis dans un quartier [...] Y a de plus en plus de conflits entre [les forces de l'ordre] et les gens, du coup qui subissent ça. Après je dis pas que c'est tout blanc d'un côté et tout noir de l'autre. [...] [Mais] c'est dans l'attitude, comment ils parlent. C'est une histoire de respect, de communication. En fait, il y a eu y a eu trop de trucs qui sont ... peut-être y a eu trop de trucs qui ont dégénéré alors qu'ils auraient pu être réglés beaucoup plus facilement je pense, si rien que eux de leur côté, tu vois eux, ils avaient été plus souples. [...] Ça a créé dans un quartier, une haine naturelle envers les forces de l'ordre ». Constatant une « guerre » entre jeunes de quartiers et forces de l'ordre, il a l'impression que cette dernière « est en train de s'accélérer ». Il déplore le regard que les gens « des campagnes » ou « même du centre-ville » ont sur « les jeunes de quartier » : « ils vont se dire, il y a que des y a que des délinquants là-bas tu vois. Alors que moi les petits que j'avais hier au Judo, c'est des crèmes, tu vois. »

Il suit les informations via les réseaux sociaux mais reste méfiant sur les médias : « ils sont contrôlés en fait (...) Je sais que chaque chaîne télévisée elle a son patron et que c'est des gens privés, c'est des familles. [...] Ça veut dire que moi par exemple, aujourd'hui je suis raciste et j'ai une chaîne, tu vois, je contrôle carrément tout ce qui se dit sur la chaîne. [...]

En fin d'entretien, il confie : « je suis pas un gars très inquiet. En vrai là même sur tous les sujets qu'on vient d'aborder (...) j'ai ma petite idée à chaque fois. C'est bien, si les choses elles changent. »



Anissa

23 ans

Rencontré en septembre 2022

Diplômée d'une licence d'économie, Anissa est actuellement en formation pour devenir formatrice grâce à un financement Pôle Emploi. Elle recherche également un emploi. Elle vit seule dans un appartement situé dans le quartier de la Villeneuve où elle paie elle-même le loyer.

« Tu vois les jeunes ici qui s'en sortent à peine. Tu vas en centre-ville, tu vois 2 000€ de loyer, c'est papa qui paye. Moi, je trouve qu'il y a aucun mal à venir d'une famille riche et à profiter de ce que ta famille donne. Au contraire. Après je trouve juste que ça ferme l'esprit. Ils ont pas la réalité de la vie en fait (...) ça crée des ministres qui savent pas à combien c'est un paquet de pâtes. ».

Anissa, est actuellement en études à distance pour devenir formatrice. Elle s'était à l'origine orientée vers une licence de biochimie. « *J'ai pas trop aimé, c'était trop renfermé. Moi j'aime bien le social, parler avec les gens. Du coup, je me suis réorientée en économie* ». Elle travaille en parallèle de ses 3 années de licence d'économie : « *L'école pour l'école, pas ouf. Du coup j'ai toujours travaillé à côté. J'ai fait 3 ans d'animation. [...] J'ai fait éducatrice, j'ai fait accompagnatrice, etc.* ». Durant toutes ces années, elle apprécie particulièrement le travail auprès des jeunes : « *J'aime beaucoup travailler avec les jeunes. [...] J'aimerais bien accompagner les jeunes dans l'insertion pro, peut-être vraiment essayer de chercher à développer l'estime, la confiance en soi quand on est jeune* ». Dans cette optique, elle décide de devenir formatrice. « *J'assistais à des formations et [...] je me disais, c'est cool comme métier ça [...] J'aime bien aider les autres scolairement parlant, donc je me suis orientée dans tout ce qui est aide aux devoirs, etc. Et après je me suis dit qu'en fait, j'avais pas l'impression vraiment d'être très utile. Du coup, j'ai vraiment voulu m'orienter vers la formation professionnelle* ».

Elle bénéficie d'un financement Pôle Emploi pour sa formation, (685€ par mois), qui lui permet de payer son loyer et de subvenir en partie à ses besoins – elle vit actuellement

seule, dans un appartement situé dans le quartier de la Villeneuve, et dont le loyer s'élève à 400€. D'autre part, son travail et ses économies lui permettaient jusqu'ici de s'en sortir financièrement selon elle : « *Je travaille plus depuis le mois de mai-juin. J'étais éducatrice. [...] Je me suis faite opérer au mois de juillet. Donc concrètement, depuis le mois de juin, vu que je ne travaille pas jusqu'au mois de septembre, là je suis en recherche active d'un travail parce qu'il serait temps de survivre. J'ai plus d'argent de côté* ». Elle cherche ainsi un emploi à côté de sa formation.

Elle a rencontré plusieurs problématiques administratives avec les aides auxquelles elle aurait le droit, notamment les APL et la prime d'activité. « *Depuis le mois de mars j'ai le droit [à la prime d'activité] normalement. [...] Actuellement, je suis censée l'avoir. Mon dossier est en attente depuis le mois de juillet. J'ai appelé, j'ai appelé, j'ai appelé [...] Donc je me suis dit, en fait, je vais arrêter de dormir debout et attendre après la CAF, et je vais aller chercher un travail* ». Elle a un avis sur les « aides » dont elle semble maîtriser la complexité : « *Si on peut m'aider, je vais attendre qu'on m'aide. Si je vois que vous pouvez pas m'aider, moi je vais travailler, c'est bon. Donc tout ce qui est aides et tout, je connais tout, vraiment. Et c'est pour ça qu'aujourd'hui je cherche un travail* ».

Anissa explique ne pas voter, de « son plein gré ». « Y a un avant et après [les élections], donc ça m'intéresse pas de voir une personne qui avant te fais toutes les promesses du monde et après oublie tout ce qu'elle a dit ». Même si Anissa se retrouverait « plus dans la gauche » elle se montre assez critique : « on peut pas avoir juste milieu, c'est soit on met le SMIC à 2000 €, on donne des ailes à tout le monde [...] soit de l'autre côté, on est des gros racistes, on aide pas les pauvres, on laisse les jeunes dans les quartiers et on fait rien. Pour moi y a pas de juste milieu, [...] et pour moi c'est pour ça aussi qu'aujourd'hui la gauche, elle marche pas ». En revanche, elle explique s'intéresser à la politique de sa ville, « à mon échelle ». En particulier, elle s'intéresse aux projets participatifs : « c'est cool je trouve parce qu'on a une vraie décision et on le voit en fait ». Cependant, elle explique ne pas avoir d'attentes particulières des institutions, qu'elles soient nationales ou locales : « Je suis assez pessimiste, [...] dans le sens où on a attendu. Ça fait des années qu'on attend. Moi, je pense qu'ils vont pas venir demain en disant : regardez y a ça, c'est un miracle tout est arrangé ! ».

Notamment à travers « le débat », elle défend aussi certaines causes qui la touchent plus particulièrement. « On est tout de suite concerné par ce qui nous touche. Donc moi [...] ça va être la précarité, ça va être les femmes. Ça va être la religion et ça va être le travail. [...] Et un peu le handicap parce que du coup je suis travailleuse handicapée, [...] donc vraiment j'ai le choix au niveau combat ». Même si elle explique ne pas se reconnaître dans le terme « féministe », elle se sent très concernée par la place des femmes dans la société. « Féministe, je déteste ce mot, mais moi je sais que, en tant que femme voilée qui habite seule, qui n'a pas été contrainte de porter le voile par un quelconque homme ... En tant que femme, en règle générale dans la société, voilà, on a une place qu'on devrait pas avoir. [...] Comme on est traitées quand on marche dans la rue, comment on va nous parler, parce qu'on est une femme ... [...] Moi, je pense qu'on devrait juste être respectées, [...] se sentir à l'aise, à sa place, peu importe où on aille et se sentir libre de nos choix et de faire ce qu'on veut ». Plus particulièrement, elle aimerait faire évoluer le regard de la société sur les femmes portant le voile. « C'est un peu un combat à ma manière de montrer que je suis voilée, que je suis pas une choquée, que je veux pratiquer ma religion pleinement [...] sans qu'on me mette dans une case et qu'on me fasse dire des trucs que j'ai pas dit ». Après avoir vécu de nombreuses discriminations dans le monde du travail en raison de son choix de porter le voile, Anissa explique aller désormais en justice si elle l'estime

nécessaire. « Je suis citoyenne, voilà. J'ai des droits comme tout le monde, a des droits et voilà. Du coup, j'ai commencé à porter plainte. [...] Le problème, c'est que ces personnes-là, si tu vas pas en justice, y a rien qui changera ».

« Je pense que c'est important les structures comme [la Chaufferie] pour que les jeunes comprennent, qu'eux aussi ils ont des droits ». Cette « deuxième maison », est un des lieux qu'Anissa fréquente le plus à Grenoble. Ce lieu a pu représenter, lorsqu'elle était une lycéenne, « une bouée de secours » lui permettant d'oublier ses problèmes personnels. Par la suite, elle s'y investit en tant que bénévole, avant d'y travailler quelques années. « J'ai arrêté de travailler ici depuis un moment, mais en fait je suis jamais partie. [...] Parce qu'en fait c'est devenu des amis ».

En effet, Anissa explique ne pas se sentir particulièrement attachée au quartier de la Villeneuve, même si elle a « grandi entre guillemets là-bas ». « En fait, je m'y sens pas forcément bien [...] mais je m'y sens pas mal quoi ». Un sentiment qui vaut aussi pour la ville de Grenoble – « J'ai pas d'attaches. [...] Moi je suis très solitaire ... ma vie je peux la refaire partout » – et qui lui donne des envies pour le futur : « Je veux voyager. Je veux vraiment pas rester là. [...] On verra ce que la vie nous réserve. Mais ouais, c'est vrai, c'est une vraie envie ».



Ahmed*

28 ans

*Prénom modifié
Rencontré en septembre 2022

Ahmed est algérien. Diplômé d'un Master de littérature en Algérie, il est arrivé en France il y a 3 ans, pour suivre un Master de cinéma. Depuis son arrivée à Grenoble, il habite dans la résidence universitaire du Rabot. En parallèle de ses études, il travaille à temps partiel en tant que caissier dans un supermarché.

« Bon au rabot y a beaucoup d'étudiants étrangers. Donc y en a c'est leurs parents qui les aident (...) qui leur disent tu te concentres sur les études et c'est moi qui te finance. Y en a qui laissent un petit peu les études de côté à un moment, ils travaillent un petit peu pour gagner de l'argent, et ils reviennent aux études. Comme par exemple moi (...). Du coup là je redouble l'année. »

Ahmed a « toujours été à Grenoble » depuis son arrivée en France. « J'avais fait une demande de chambre Crous, et on me la refusait à chaque fois, [...] la 7^e fois ils me l'ont accordée, et j'ai vu que c'était la résidence Rabot. [...] J'ai vu que c'était une résidence ... un peu originale. C'est comme si on était en ville mais sans l'être ».

S'il adore sa résidence, Ahmed envisage de la quitter en raison de sa vétusté. « Rabot c'est dur l'été, c'est un petit peu vétuste, et c'est mal isolé. Et du coup des fois quand il fait chaud, des fois il fait plus chaud à l'intérieur de la chambre que dehors ». Malgré ces mauvaises conditions de logement, il s'estime « chanceux de s'être retrouvé au Rabot » en raison de son côté convivial et bienveillant. « Les gens ils se connaissent entre eux. Tu connais tes voisins, tu sors dehors y a un match de foot, tu croises toujours quelqu'un que tu connais pour parler un petit peu ».

Là-bas, il a pu compter sur l'aide des autres étudiants étrangers face aux diverses démarches administratives attendues de lui en tant qu'étudiant étranger. « Quand on arrive en France, étudiant étranger, ensuite directement c'est plein de papiers à faire, il faut demander un titre de séjour, faut s'inscrire à l'assurance maladie, faut faire plein

de trucs. Du coup petit à petit on apprend, on demande, on se renseigne, et tout. [...] Au Rabot, si j'ai une question comme ça, je vais voir un ami, quelqu'un que je connais et tout, et je demande et on m'explique au fur et à mesure ».

L'un de ses amis lui suggère notamment de prendre contact avec une assistante sociale, lorsqu'il s'inquiète de ne pas trouver de travail. Etudiant étranger, il précise qu'il n'a pas le droit à la bourse. Afin de subvenir à ses besoins, il souhaite trouver un travail alimentaire, une tâche qui s'avère plus difficile que prévue selon lui : « Je cherchais du boulot, et j'en trouvais pas. C'était vraiment difficile. C'était mes parents qui m'aidaient, ils m'envoyaient de l'argent et tout, pour payer le loyer, faire les courses ». Il réussit malgré tout à s'en sortir grâce aux différentes aides associatives. « Y avait eu une association qui s'appelait Génération Précarité, elle venait au Rabot, directement dans la résidence, et ils faisaient des distributions. Ils venaient souvent à cette période-là. [...] Ça nous aidait vraiment ». Les Restos du cœur et l'épicerie solidaire Agoraé lui permettent également de s'alimenter. À la fin de sa première année, il n'arrive toujours pas à trouver de travail. Sur les conseils de son ami, il passe alors par une assistante sociale. « J'avais expliqué ma situation, et tout. Et du coup ce qu'elle avait fait, elle m'avait payé deux

mois de loyer, elle m'avait viré je crois 400€. Normalement on me donnait 150 mais y avait une aide exceptionnelle de 250€ pour le Covid, et [...] elle m'avait donné des points sur une application qui s'appelle Izly. [...] Ca m'a permis de ... vivre, ça m'a un petit peu aidé, en attendant que je trouve du boulot».

Peu après, il trouve un travail de préparateur de commandes à Sassenage. Mais après avoir fini, il a de nouveau du mal à retrouver un travail. Il se voit alors obligé de faire des allers-retours jusqu'à Grésy-sur-Aix, la seule ville dans laquelle il a pu trouver un emploi. «*Ca me faisait une heure et demie de transport chaque jour avec le train, et pour monter au Rabot aussi c'est ...*» Ce rythme ne lui permet pas de suivre pleinement ses cours «*Du coup je redouble l'année*».

Il explique aussi que ses recherches d'emploi ont été rendues particulièrement difficiles en raison des délais d'envoi d'une autorisation de travail – parfois de plusieurs semaines. «*Nous les étudiants étrangers, pour travailler on doit demander une autorisation de travail. Et cette autorisation elle m'a toujours dérangée. Par exemple la première année je trouvais du travail, et je demandais l'autorisation pour travailler, et ça prenait trop de temps. [...] Sauf que l'employeur il m'a pas attendu*». Cette année, il a trouvé un emploi dans un supermarché du centre-ville. «*C'est plus facile. Ça me donne plus de temps pour me concentrer sur mes études*». Après une première année difficile, il apprécie son autonomie financière actuelle. «*Y a pas longtemps j'ai économisé un petit peu, je suis retourné en Algérie, je suis retourné après 2 ans, donc j'ai vu ma famille et tout, ça c'était bien. Donc ouais ça va, on arrive quand même à ... comment dire, à se suffire à soi-même. Et se faire plaisir de temps en temps*».

«*Au Rabot, y a plein d'étudiants étrangers*». Ce qui lui permet de se sentir moins seul. Il explique en effet avoir eu des difficultés à s'intégrer dans sa promotion, étant passé en distanciel un mois après son arrivée. «*On a pas le temps de connaître les gens, de se faire des amis*». S'étant fait des amis dans sa résidence, il explique que ses difficultés d'intégration sont partagées par d'autres étudiants étrangers. «*On arrivait pas à s'intégrer, on se sentait pas appartenir au groupe. Mais ils sont pas racistes, c'est pas de la discrimination mais ... tu le sens quand même*».

Lors de son arrivée au Rabot, il reprend le ciné-club de la résidence, où il organise des projections de films le

week-end. Etudiant dans le cinéma, il est en effet passionné par ce domaine, même s'il n'est pas encore sûr de ce qu'il souhaite faire plus précisément. «*Le cinéma c'est un domaine un peu particulier. [...] C'est des projets, c'est des gens que tu rencontres, c'est des occasions ... et en plus moi je sais pas encore ce que je veux faire dans le domaine du cinéma. [...] Je me dis, j'aimerais bien bosser dans la production, par exemple chargé de production, et quand j'aurai peut-être une certaine stabilité financière, me consacrer un peu plus à des projets artistiques*». Pour son avenir professionnel, il pense déménager à Paris : «*y a pas beaucoup d'occasions de travailler à Grenoble*». «*Mais en fait moi j'aimerais bien être à l'aise entre [la France et l'Algérie]*».

Même s'il estime être «*dans un domaine qui fait quand même que la question politique elle est assez importante*», Ahmed «*n'aime pas trop la politique*». «*Je suis un petit peu engagé en Algérie, en 2019 y a eu la révolution populaire et tout. Je sortais, je faisais des marches, on essayait un petit peu de changer les choses. [...] Ici en France, je suis pas vraiment politisé. Mais je regarde les actualités et tout. J'avais un petit peu suivi les élections. Et quand ça touche un peu au domaine cinématographique, j'essaie de comprendre*».

Il aimerait «*essayer de changer certaines choses*» pour les étudiants étrangers, notamment les étudiants algériens. «*Par exemple l'histoire des papiers, de l'administration (...) c'est régi par des accords franco-algériens qui ont été signés à l'indépendance, en 1962*». En particulier, il aimerait que les délais administratifs ne soient plus un frein à l'emploi : «*pourquoi il doit y avoir une autorisation pour que je travaille, et je trouve des soucis avec cette autorisation ?*». Il souhaiterait également que les étudiants étrangers soient mieux accompagnés au niveau de leur intégration. «*Je pense que ça serait bien quelque chose, qui aiderait les étudiants étrangers à s'intégrer*» y compris au niveau des études : «*Par exemple, moi je l'ai ressenti, c'est pas le même niveau, les études ici, en France et en Algérie. [...] J'ai eu plus de mal que certains camarades, à suivre certains cours*».

Par ailleurs, Ahmed aimerait s'investir afin que d'autres puissent bénéficier de l'aide qu'il a reçue lorsqu'il était dans une situation très précaire. «*J'aimerais bien être un petit peu bénévole, à l'Agoraé, peut-être Restos du cœur, ... aider, faire quelque chose. Parce que j'ai eu de l'aide ma première année en France, donc j'aimerais bien ... retourner ça (...). Mais j'ai pas le temps*».

Laura*

16 ans

*Prénom modifié
Rencontré en septembre 2022

Laura est lycéenne, en première générale. Elle vit à Grenoble depuis 7 ans. Elle habite chez sa mère dans le quartier de l'Abbaye, avec sa petite sœur. Elle fréquente la Chaufferie.

« Ma parole de jeune, elle compte pas trop. Enfin j'ai pas l'impression qu'elle soit entendue déjà, par rapport aux plus grands en fait, bah la politique etc. Et je sais pas comment faire en fait ... je trouve ça tellement plus grand en fait, que je me dis c'est inatteignable. C'est incompréhensible, inatteignable, je peux rien faire, tu vois ? Ça me dépasse ».

Laura a déménagé à Grenoble en CE1. Auparavant, elle habitait à Lyon. Lorsque ses parents se séparent, sa mère décide de s'installer à Grenoble. Le changement est dans un premier temps difficile pour Laura : « *Moi j'adorais Lyon, et je comprenais pas pourquoi ma mère elle voulait déménager à Grenoble. [...] J'ai eu un peu du mal, parce que j'ai fait plein d'écoles à Grenoble, j'ai fait l'externat, Malherbe, Jouhaux, Meylan ...* ». Encore aujourd'hui, elle reste très attachée à Lyon : « *Déjà mon copain il habite à Lyon [...] et à Lyon j'ai vraiment mon groupe d'amis, des vrais amis, et pas juste des camarades de lycée* ». Se sentant « *très attachée à cette ville* », elle aimerait s'y installer pour après son bac.

Pour le moment, elle reste cependant concentrée sur le lycée, avec l'objectif du bac en ligne de mire. Actuellement en première générale, elle suit les spécialités HLP (humanité, littérature, philosophie), SES et anglais littérature. « *J'adore construire ma pensée et là je commence à avoir des cours de philo cette année donc je suis trop contente* ». Son orientation après le bac la travaille beaucoup : « *J'en suis venue au fait que je savais pas ce que je voulais faire donc je vais faire ce que j'aime* ». « *J'aime pleins de trucs, le théâtre, la littérature, la philo ... Ça touche à tellement de domaines différents, qui pointent aucun métier. Et je me retrouve dans aucun métier. Donc je sais pas trop* ». Elle considère la Chaufferie comme une ressource précieuse pour réfléchir à son orientation et

poser ses questions sur le sujet. « *C'est un endroit incroyable, qui peut vraiment m'aider [...] rien que le fait de savoir que je peux avoir ce soutien-là ...* ».

Même si son orientation est une source de stress, Laura se sent bien au lycée : « *Je me suis sentie tellement bien intégrée, enfin comme si c'était une grande famille, et que j'étais chez moi* ». Un sentiment qui contraste avec la période du collège, beaucoup plus compliquée. « *J'ai eu un collège vraiment désastreux, qui m'a vraiment laissé des séquelles* ». Elle l'explique notamment par le mélange de différentes classes sociales : « *En fait moi je suis dans une classe sociale ... j'ai pas de classe sociale. Je suis pas dans un besoin constant mais je suis pas non plus très riche. [...] Et ça fait que à Bayard, ils me faisaient vachement ressentir que j'étais la plus pauvre, et que j'habitais à Abbaye. [...] Les élèves étaient vraiment pas cool entre eux, c'est très élitiste, donc si t'es pas bon, on te le fait ressentir* ».

Le directeur de son collège, ressentant sa détresse, l'oriente vers une psychologue : « *Il m'a dit un jour tiens, prends ce numéro, va voir une psy, et du coup depuis elle m'a pas lâchée [...] et en fait maintenant que j'ai une psy vraiment incroyable, je me rends compte à quel point ça ne servait à rien avant [...]. Et quand j'ai commencé à voir cette psy [en 4^e], j'ai vu des changements radicaux dans ma vie* ». Pour elle, le fait d'être

suivie psychologiquement n'est ni une honte, ni un tabou, au contraire. « Pour moi en fait c'est positif de voir un psy ». L'accès à un suivi psychologique est un sujet qui lui tient à cœur, et elle pointe du doigt certains freins à cet accès, notamment pour les jeunes. « Y a des moyens qui sont mis en place pour avoir accès à des suivis psychologiques mais en fait faut les connaître déjà, [...] je trouve que y a pas assez de communication sur ces moyens-là. Et souvent quand tu y vas dans ces lieux où les psychologues sont gratuits, y a tellement d'attente ... que en fait ça te décourage et t'y vas pas. Et je trouve que y a vachement de jeunes qui sont en besoin de ça et qui sont un peu démunis dans le sens où ils savent pas comment faire, ils savent pas qui contacter ... ». « Les séances classiques chez un psy ... payant, bah déjà c'est cher, enfin moi mes séances elles sont à 60 €, ça fait 1 € la minute ! Y a des familles qui peuvent pas se permettre de payer ça ».

La problématique de l'accès à l'information sur les dispositifs est selon elle un enjeu plus global, qui touche également « la paperasse ». « Ma mère elle a toujours beaucoup travaillé pour pouvoir ramener le minimum de sous pour pouvoir vivre correctement. [...] On a accepté le fait que si on veut vivre correctement, il faut qu'elle travaille, et voilà. Ça fait que y a pleins de sujets où je dois me débrouiller seule ». Face aux démarches pour sa carte vitale, son changement de banque, ou à l'avenir lors de sa recherche d'appartement, Laura se sent un peu perdue. « Pour les papiers, je sais pas comment faire, et à part les parents, on a personne à qui se référer. [...] Je me dis bah on est lâchés comme ça, c'est un peu galère. [...] Personne nous apprend à gérer ». Cette problématique est, pour elle, « un gros sujet » parmi les jeunes. « Etre citoyen, c'est aussi lié aux papiers du coup moi je trouve que ça serait bien qu'on ait une heure au lycée pour apprendre ça ». De même, elle considère que le programme scolaire informe trop peu sur d'autres sujets, comme l'éducation sexuelle. « C'est vraiment des trucs qui sont balayés. À aucun moment on te dit bah ... le consentement, et puis c'est très hétéronormé ».

Laura passe beaucoup de temps à la Chaufferie, un des seuls lieux où elle se rend régulièrement en dehors des cours. Même si elle juge cet endroit « incroyable », elle ressent un manque d'intégration des femmes de la part d'autres jeunes du quartier, ce qui lui pose problème. Une problématique qu'elle a également ressentie dans sa pratique sportive, et qui l'a conduite à arrêter la boxe – elle fait désormais de la danse. « Ça me révolte un peu parce que j'aimerais bien rentrer dans le débat et leur faire comprendre, et juste ouvrir

leur champ de vision. [...] Et je suis un peu déçue parce que je me dis que c'est eux la génération future, et ils grandissent avec cette éducation, et qu'en fait ... c'est pas correct, enfin ils peuvent penser comme ils veulent mais c'est pas vraiment correct et ça me rend triste ». Elle essaie de partager ses convictions par le biais du débat : « j'avais organisé un débat avec une pote [...] le thème c'était « drague-moi pas comme ça ». « Un des plus gros débats qu'on a organisé je crois. [...] Et les personnes qui sont plus ouvertes arrivent à comprendre et essaient justement d'imposer leur point de vue, mais les autres ils comprennent pas ».

Si elle s'identifie « de fait » comme une membre de la communauté LGBT, elle explique ne pas être « vraiment engagée dans la cause ». « Ça me touche pas tellement en fait. [...] Je trouve que ça fait partie de moi, et c'est pas un truc hors du commun. Pour moi c'est banal. Et je ressens pas le besoin de le dire ».

Durant la campagne présidentielle, Laura a essayé de « relever un peu l'idée générale » des programmes des candidats, mais Elle explique avoir le sentiment que sa « parole de jeune ne compte pas trop », ce qui lui donne du mal à « se sentir concernée ». « Dans ce milieu-là pour moi la question des jeunes elle est moins importante que d'autres sujets ». Un sentiment renforcé par le fait qu'elle n'a pas encore le droit de vote : « En soit je me renseigne mais ça sert un peu à rien ». Ce sentiment d'impuissance est compliqué à accepter pour elle, d'autant plus face à sa conviction que les institutions devraient agir face à l'urgence écologique. « En ce qui concerne Grenoble [...] y a vachement de trucs qui sont faits ». Mais « au niveau du pays, on perd notre temps sur des sujets moins importants pour le moment que de notre mettre notre argent, notre énergie, notre temps dans l'écologie. Ça va nous tomber dessus, et c'est en train de nous tomber dessus. [...] Et cette inertie en fait de dire que y a l'écologie qui est là, et y a un souci avec notre planète parce qu'on est un peu des cons qui polluons tout le temps et de voir qu'il se passe pas grand-chose, ça me révolte un peu. [...] Je pense que c'est vraiment le seul sujet politique où je me sens révoltée par rapport à ça, parce que les autres trucs c'est pas des trucs que je comprends et que j'assimile facilement, et du coup l'écologie ça fait partie vraiment de mon quotidien, parce que ma mère elle est écolo à mort. [...] Et j'ai peut-être une connaissance et une conscience, et une sensibilité plus élevée par rapport à ce sujet-là ».

Clément*

24 ans

*Prénom modifié
Rencontré en octobre 2022

Diplômé d'un Master de droit, Clément travaille actuellement dans une association caritative, à temps partiel. En couple, il vit seul dans un appartement situé dans le centre-ville. Son salaire représente l'essentiel de ses ressources, complété par les APL et la prime d'activité.

« Je pense que le regard de la société sur les jeunes est en train de changer. [...] Moi j'ai grandi un peu avec cette idée-là : c'est les jeunes qui foutent le bordel quoi. [...] Maintenant, on leur met une pression de : elle est vachement forte cette jeunesse, et c'est elle qui va nous sauver ! [...] Ça s'est complètement renversé ! [...] Même dans le discours médiatique, on a beaucoup accusé les jeunes dans leur manière de faire, et maintenant c'est « ah les pauvres » depuis que l'enjeu environnemental est là. [...] Je pense que c'est vraiment la crise Covid et climatique qui a changé ça ».

Clément est parti à Strasbourg après une licence de droit à Grenoble pour « faire un Master en droits humains ». « J'ai pas été pris en M2 donc je suis revenu à Grenoble, j'ai fait un Master en philosophie et droit de l'homme. [...] J'avais [des] cours sur le droit des étrangers et je savais que j'avais envie de travailler là-dedans ». Durant son M2, il réalise un stage dans une association intervenant auprès de demandeurs d'asile, puis continue de travailler dans cette association après la fin de ses études, dans le cadre d'un service civique. Le « soutien aux personnes exilées » est un sujet qui lui tient particulièrement à cœur : « Ça m'intéresse depuis toujours, je pense que mes parents sont assez sensibles à ça, on a déjà accueilli des exilés à la maison. [...] J'avais pas d'idée précise de travailler dans le milieu de l'exil. [...] C'est plus me dire à mon échelle, je peux essayer de travailler là-dedans, redonner de la dignité à ces personnes. [...] C'est ça que je veux faire de ma vie ».

Son service civique terminé, il se lance dans la recherche d'emploi. « Je cherchais dans le domaine de l'exil [et] en tant que juriste c'est très compliqué de trouver du boulot. En fait j'avais des critères, [...] je voulais pas bosser pour une

institution. Le problème c'est que le milieu associatif ne paie pas, donc trouver du boulot c'est compliqué. Et j'ai vu que le milieu associatif en tout cas dans ce domaine recrutait beaucoup de travailleurs sociaux. Et comme j'avais pas du tout envie de reprendre les études, je me suis dit que ça pouvait être une bonne idée d'être dans le travail social puis [de] passer une validation d'acquis. Donc [aujourd'hui] j'ai le statut de travailleur social mais sans le diplôme ». Actuellement, il travaille en CDD « dans une asso à Grenoble qui fait de la distribution alimentaire ».

Rentrer dans la vie active est pour lui un « soulagement ». « C'est la charge mentale des études qui me pesait. Le monde du travail ça me plaît bien ». En contrat 28h, il bénéficie des APL, et depuis peu de la prime d'activité. « Je connaissais [la prime d'activité] mais je m'étais trompé sur les critères [de ressources] ». Sa connaissance des aides se base en partie sur des discussions entre amis. « Tous mes potes, [...] on a fini nos études et on a un premier boulot et on se demande comment on vit, les bons plans, les aides tout ça, on se partage un peu les infos quoi ».

Autonome financièrement depuis peu, il estime son indépendance « agréable », même s'il sait qu'il peut compter sur ses parents « en cas de coup dur ». Il considère ses ressources financières actuelles comme suffisantes au vu de son mode de vie : « J'ai pas de dépenses particulières : je sors des études, j'ai le rythme de vie d'un étudiant, j'ai un appart avec un loyer assez élevé, mais je suis pas quelqu'un de dépensier. [...] Même si je gagne pas beaucoup, ma façon de consommer fait que je dépense quasiment rien par mois... la bouffe, le loyer, les clothes, voilà quoi ». « Ca me dérangerait pas d'être à 35 h par semaine, [mais] tant que j'ai de quoi vivre et payer mon loyer, moi ça me va. J'ai pas forcément envie de bosser pour bosser. J'aime bien le boulot mais je préfère le temps libre que j'ai à côté ».

Il observe une nette différence entre son profil et celui des personnes suivies par l'association dans laquelle il travaille. « Mon profil appartient je crois à une part des étudiants qui vont boire des coups le soirs, qui ont eu la chance de suivre les cours sans se préoccuper du reste, de faire des soirées, de pas avoir de soucis financiers et matériels. Je crois qu'à Grenoble on est beaucoup d'étudiants qui ont vécu comme ça, je crois que c'est une ville assez riche ». « Je vois bien qu'autour de moi, notamment dans le cadre de mon boulot, que y'a des jeunes qui n'ont pas du tout cette stabilité-là. [...] C'est une réalité, y'a plein de jeunes qui n'arrivent pas à manger. [...] Je pense qu'il pourrait y avoir beaucoup plus d'étudiants [bénéficiaires] mais accepter l'idée qu'on est en galère, c'est trop difficile ». Il se sent particulièrement touché par la précarité étudiante : « C'est un public qui a mon âge quoi, la violence de cette précarité-là, je la ressens beaucoup plus que les autres publics plus âgés ». Selon lui, plusieurs choses concrètes pourraient être faites pour aider ce public. « Je pense qu'il faut donner plus d'argent [aux jeunes]. [...] Avoir un accompagnement juste aussi. [...] Alors ça existe des aides avec critères sociaux, mais c'est complètement insuffisant ! Donner plus d'argent dans le système éducatif aussi. [...] Via l'éducation on pourrait mieux accompagner les jeunes, au lieu d'uniformiser les particularités, c'est très français aussi je pense, de tout lisser, c'est aux gens de s'adapter, pas au système ». Par contraste avec la précarité qu'il observe au quotidien, il se sent « révolté » par la « surconsommation » qu'il observe autour de lui. « La spirale d'achat c'est un truc qui me fait vomir, même mes potes, certains qui sont portés sur les achats, les habits ... [...] [Les] gens qui dépensent n'importe quoi, qui alimentent aussi un système derrière, je comprends pas comment on peut continuer tout en étant conscient en plus parfois, ça me rend fou ».

Aux élections présidentielles, il a voté au premier tour. « Je ne voulais pas voter tout court cette année. Au final j'ai fait ce choix, je l'ai pas fait pour moi. [...] J'étais très proche de certains exilés. [...] On discutait beaucoup politique. Et je me disais [...] même si moi j'ai pas envie parce que je me reconnais dans rien ni personne, [...] ben selon qui passe ça peut changer la vie de plein de gens, dont les gens avec qui et pour qui je bosse ». Si la démocratie seulement par le vote « ne fait pas sens » pour lui, il se sent plus « sensible à la démocratie directe et locale ». « J'aimerais bien qu'on puisse avoir des espaces pour discuter, qu'on se rende compte que les habitants sont capables non seulement d'avoir des idées mais de les mettre en place. [...] J'ai même pas trop envie que ça viennent de la mairie, ça peut aussi venir de nous en fait. [...] J'ai envie de me dire qu'on sert à quelque chose quoi, de pas être juste un nom sur un bulletin de vote, derrière y'a une multitude d'idées, et faut les écouter ».

Son futur ne l'inquiète pas particulièrement. « Je suis quelqu'un qui se projette absolument pas, je prends les décisions au jour le jour, je sais pas si je vais continuer mon boulot actuel, ça m'inquiète pas, ça me rassure même ». Il aimerait se rapprocher de nouveau « du public des exilés, [...] et trouver une asso plus jeune, plus dynamique » (celle dans laquelle il travaille a selon lui « un côté moins militant mais plutôt charité [religieuse] »).

Gravitant « entre le centre-ville et ses environs », Clément estime avoir une attache particulière à Grenoble. « Quand je suis parti à Strasbourg je me suis rendu compte que j'aimais Grenoble. [...] Y'a une humeur générale que j'aime beaucoup. Puis bon j'ai tous mes cercles sociaux ici. [...] J'envisage de partir, mais j'aurai une attache toute ma vie à Grenoble ».

Amina

20 ans

Rencontré en octobre 2022

Arrivée sur Grenoble il y a 3 ans, Amina a dû interrompre ses études de médecine lorsqu'elle s'est retrouvée à la rue. Vivant aujourd'hui dans un foyer jeunes travailleurs, elle est en contrat d'engagement jeune, qui représente sa seule source de revenus. En recherche d'emploi, elle devrait débuter prochainement un service civique au sein d'une association.

Amina, franco-algérienne, a grandi en Algérie. En 2019, elle décide de se rendre en France pour suivre ses études. Inscrite à la faculté de médecine de Grenoble, elle déménage peu après son arrivée en France dans cette ville dont elle ne « connaît rien ». C'est seule qu'elle doit réaliser différentes démarches administratives. « Je suis arrivée en France, [...] je connaissais pas ce que c'était une carte bleue, un forfait mobile, un forfait transport, un métro... je connaissais rien de tout ça [...] Je me disais, mais comment je vais m'adapter ? [...] [Après], je me suis dit c'est bon. [...] Je vais tout apprendre dès le début, je vais tout refaire, c'est pour le meilleur ».

Ses demandes de bourse et de logement Crous ayant été rejetées (après plusieurs allers-retours non concluants avec le Consulat de France à Alger pour prouver que sa mère était sans ressources), Amina est hébergée de manière informelle chez une cousine durant sa première année à Grenoble. En janvier 2022, cette dernière déménage dans une autre ville. Amina se retrouve alors à la rue et se voit obligée d'interrompre ses études. « J'ai dormi à la gare. Pendant 2 nuits ». Elle appelle le 115 sur le conseil d'une personne croisée dans la gare. « Moi je connaissais pas le 115 [...] Après j'ai été sur Google, j'ai fait « association, dans

la rue, jeune, Grenoble ». [...] J'ai envoyé à tout le monde des emails, j'ai essayé d'appeler ». Dans l'attente d'une réponse, elle est hébergée une dizaine de jours chez une inconnue, touchée par sa situation. « Elle m'a vu en train de pleurer [dans la rue] et elle m'a pris chez elle, [...] mais après son fils est rentré, il a dit [qu'il] était contre ». De nouveau dans la rue, elle reçoit une réponse d'InfoJeunes38. « Y avait qu'[eux] qui m'avaient répondu, et du coup j'y ai été. [...] Y avait pas de place à ce moment-là dans le 115, et après InfoJeunes38 a appelé la Cellule de veille jeunes majeurs. Le lendemain, j'ai pu être hébergée par quelqu'un de l'association Cap Berriat, pendant une semaine, jusqu'à ce que la CVJM trouve une place dans l'auberge de jeunesse ».

Désormais suivie par une assistante sociale du PAJ, elle se lance dans différentes démarches pour ne pas se retrouver à nouveau dans la rue. « Avec mon assistante sociale, on a fait beaucoup de demandes de logement, on a fait la demande SIAO je crois, ALT, et tout ça jusqu'à ce que j'ai eu un travail en vrai. Entre temps j'ai vu la mission locale, j'ai pu m'inscrire au CEJ. [...] Donc j'étais toujours à l'auberge de jeunesse, et pour les ressources j'avais le FAJU [...] jusqu'à ce que j'ai ma première allocation CEJ ». Après avoir vécu quelques mois dans un autre hébergement d'urgence à Sassenage, elle

« Après, est-ce qu'ils apprennent ça dans les écoles ? Parce que ça reste toujours intéressant de montrer aux jeunes ce qu'ils doivent faire si jamais ils se retrouvent dans la rue. Parce que les jeunes ils vont pas lire les articles qui sont sur le site de la mairie de Grenoble. [...] J'ai jamais vu un jeune passer devant la mairie, se dire « ah je vais rentrer pour savoir » ».

vit depuis peu dans un FJT. « *Le loyer coûte pas cher parce que c'est un logement ALT, je paie 60 € par mois* ».

Alors qu'elle avait trouvé un emploi grâce à la Mission locale, Amina perd ce travail car les « *problèmes judiciaires* » de son père se répercutent sur elle lors d'un voyage en Algérie. « *J'étais censée y rester 10 jours, à cause de cette affaire j'ai eu une interdiction de quitter le territoire algérien, et j'ai perdu mon travail [...] je m'attendais pas à ce que ça s'arrête juste comme ça* ». Malgré cela, elle reste optimiste. En contrat CEJ jusqu'à fin septembre, elle compte après cela travailler, « *le temps de reprendre mes études* », ce qui arrivera « *tôt ou tard* » car cela lui manque beaucoup. « *Mieux vaut tard que jamais* ». Elle compte par ailleurs s'engager à la marine française. « *J'ai raté l'entrée pour le mois de septembre, mais pour le mois de janvier c'est pas trop tard* ».

Par le biais de la Mission locale, elle a pu rencontrer deux associations intéressées par son profil (l'Afev et l'Unicef), dans lesquelles cela lui plairait de faire un service civique. Ces associations lui plaisent particulièrement car elle « *aime trop le contact avec les enfants* ». « *J'étais déjà bénévole à l'Afev, [...] et en Algérie j'étais bénévole dans une asso [...] j'ai été quelque fois dans des orphelinats pour faire du théâtre, pour faire des présentations pour les enfants et tout* ». Cela lui tient à cœur d'orienter ses recherches d'emploi vers des missions qui lui plaisent, afin de trouver du sens dans son travail.

Impliquée auprès de différentes associations d'aide alimentaire, elle n'hésite pas à y recourir si sa situation personnelle le nécessite. « *Les gens ils ont du mal à accepter que [...] tu peux aller dans une association pour récupérer à manger si t'as pas les moyens, des fois ils trouvent ça comme une honte. [...] Quand je peux être bénévole pour aider les gens à manger je fais, quand j'ai pas à manger, je vais dans une association, c'est pas grave* ».

Amina a su se repérer parmi les différentes structures auprès desquelles elle pouvait demander de l'aide, selon elle nombreuses et « *bien organisées* ». Elle déplore cependant des inégalités de traitement selon l'origine des personnes. « *Des fois une personne qui vient d'un pays comme l'Ukraine elle est directement reçue, et une personne qui arrive du Maroc, de Chine ... elle est pas directement reçue* ».

Engagée contre le racisme et l'islamophobie, elle dénonce les discriminations qu'elle a vécues, dans la rue comme

dans le monde du travail ou de la part des institutions. Elle ressent particulièrement ces discriminations durant la période où elle porte le voile. « *En France, y a le racisme, dans tout. C'est pas que je le ressens, je le vois [...] j'ai été appelée « espèce d'arabe », « retourne dans ton pays ». Je me dis si je me voile c'est pour moi, si je suis convaincue c'est à moi d'être convaincue, toute seule. Vraiment toute seule, et vraiment la culture religieuse, la religion, les convictions religieuses ... ça se discute pas. Si j'ai envie d'être athée, je suis athée. Ça concerne personne, du moment que je déränge pas, je viens pas t'imposer ça. Ça s'arrête là !* ».

Elle décide de retirer le voile, ce qui lui provoque plusieurs questionnements, voire un certain sentiment de mal-être : « *quand j'avais retiré le voile je me sentais un peu pas bien, j'étais un peu gênée, j'arrivais pas à accepter cette idée, tout ça, je voulais voir un psychologue. Alors un psychologue ça coute plus cher que d'acheter une maison. Et du coup à la mission locale, la psychologue, pour avoir un rendez-vous il faut attendre jusqu'au 19 novembre je crois on m'a dit, elle est trop demandée.* »

Amina aurait voulu affirmer ses convictions dans les urnes, mais elle n'a pas réussi à s'inscrire sur les listes électorales. Cela ne l'a cependant pas empêchée de suivre attentivement la campagne présidentielle, dont elle déplore les sujets de débat. « *On est en 2022. [...] Au lieu de voir d'autres projets, pour l'environnement, pour la pollution, pour fonder des projets pour les jeunes, et pour le droit du départ à la retraite etc., au lieu de voir tous ces points là, [ils] se sont persuadés que c'est les immigrés qui sont en France qui ont sali la France. [...] Y a du racisme en France, et malheureusement c'est les grands qui l'encouragent* ». Elle accorde beaucoup d'importance au débat comme mode d'expression politique : « *Ca fait plus sens pour moi de parler, de négocier, de faire le débat, qu'une manifestation* ».

D'un caractère solitaire, Amina réduit au minimum ses interactions sociales après une mauvaise expérience. « *Je me fais juste des connaissances, pour si jamais j'ai besoin, ou si jamais il a besoin, mais pas plus. J'ai qu'une seule amie que j'ai connue à la Mission locale. [...] J'aime rencontrer des gens mais dans une limite, je les rencontre, on parle, on discute et après chacun rentre chez lui* ». Mais cela ne l'empêche pas de se sentir très attachée à Grenoble. « *C'est la seule et l'unique ville où je me suis sentie chez moi. Parce que je suis arrivée directement ici. [...] Je sais pas. Elle a son charme non ? Moi je l'aime bien* ».

Safia*

22 ans

*Prénom modifié
Rencontré en septembre 2022

Safia a 22 ans. Elle est en Master 1 de philosophie et travaille en parallèle de ses études dans un lycée grenoblois. Elle bénéficie de la bourse universitaire, à l'échelon « max ». Elle est engagée dans le monde associatif et militant. Elle vit chez sa mère, avec son frère et sa sœur, à la Villeneuve.

Safia se présente comme une « jeune de Villeneuve », quartier dans lequel elle habite depuis ses 6 ans. Actuellement en Master, elle étudie les sciences cognitives, un domaine dans lequel elle souhaiterait poursuivre : « *Le top du top ça serait d'être enseignante-chercheuse* ». En parallèle de ses études, Safia travaille en tant qu'AED dans un lycée, « *quasiment à temps plein* ».

Elle fait des petits boulots depuis plusieurs années (« *J'ai commencé à bosser dès 14 ans* ») et son travail lui permet de soutenir sa mère financièrement qui est dans une situation compliquée, notamment suite au départ du père : « *Il s'est barré, ça fait deux ans qu'il paie pas la pension [...] et vu que le divorce est pas prononcé [...] elle a pas l'AAH à 100% [...] et mon père avant de se barrer a contracté des crédits au nom de ma mère que ma mère doit rembourser* ». Safia aide donc sa mère tous les mois : « *Du coup c'est moi qui compense [...] Ya des fois où je calculais et je donnais quasiment 800 € par mois à ma mère. [...] Ça va très vite. Et du coup tout mon salaire quasiment passe là-dedans quoi. Après j'ai un peu de bourse qui me reste* » - bourse dont le montant s'élève à environ 580 €. Elle explique se restreindre financièrement sur certains achats : « *Là par exemple mon frère m'a pété mon ordi cet été, bah là j'ai toujours pas l'argent pour me*

payer mon ordi [...] pour l'instant je fais mes devoirs sur mon téléphone ».

Elle espère réussir mettre de l'argent de côté pour pouvoir partir étudier à la Sorbonne. Safia a en effet dû renoncer au Master qu'elle souhaitait et dans lequel elle avait été acceptée, car, après avoir été diagnostiquée bipolaire l'année dernière, elle fait plusieurs allers-retours à l'hôpital, et n'en sort qu'à la fin de l'été. De plus, ses économies sont mises à mal par ses problèmes de santé : « *AED, quand on dépasse 3 semaines d'arrêt maladie, on est payés à 50%. [...] Donc ya eu ça où j'ai perdu beaucoup d'argent, et de l'autre côté, la phase maniaque fait qu'on achète tout et n'importe quoi. [...] Du coup je vais faire beaucoup d'argent cette année et je vais essayer d'être ré-acceptée à Paris* ».

En parallèle de ses études et de son travail, Safia est très engagée dans des associations solidaires implantées dans son quartier, notamment une association qui cherche à valoriser le quartier et à soutenir des jeunes de la Villeneuve dans la réalisation de leurs projets. « *C'est tous les jeunes de Villeneuve cette asso. Et moi je suis secrétaire* ». « *Notre but c'est de récupérer les jeunes qui ont des projets. Entre guillemets on les « préforme », on leur dit « tu peux pas dire ça, tu peux*

« Soyez honnêtes et arrêtez de mentir sur le fait d'aider les jeunes [...] Pendant la pandémie on a été oubliés. Les logements Crous ils sont insalubres, [...] les gens ils faisaient la queue pour se nourrir, c'était des restaurants privés ou des assos qui faisaient le boulot de l'Etat ».

pas faire ça, faut que tu t'organises comme ça, que t'utilises tel outil» On leur donne les codes. Parce qu'en fait on va pas te donner les règles du jeu, tu vas devoir les deviner».

Son engagement associatif la conduit à interagir avec différentes institutions, telles que la mairie de Grenoble, la métropole, la mission locale et pôle emploi, sur lesquelles elle porte un regard très critique. «*On a envoyé [des jeunes à la mission locale], ils nous ont dit merci, j'étais là mais en fait c'est votre boulot d'aller chercher les jeunes. [...] Vous êtes une institution ! Nous on est 10 jeunes de quartier. On remplace un peu des fois le boulot de l'Etat*». Elle déplore également la répartition des subventions et des ressources publiques entre associations : «*Comment ça se fait que y a des assos qui sont pas de Villeneuve qui ont des locaux à Villeneuve ? Nous on est une asso, on rassemble toute la population oubliée de Villeneuve, et là on a eu un local au bout de deux ans et demi de demande*».

Entre travail, études et bénévolat, Safia est très occupée : «*Je fais des semaines de 57 heures, j'ai compté !*». La crise sanitaire vient mettre un brutal coup d'arrêt à «*sa vie très rythmée*». Le confinement est au début «*très compliqué*» : elle ne dispose pas de l'équipement adapté au distanciel – pour ses études et son télétravail, et il «*y avait beaucoup de conflit*» dans son environnement familial, même si «*de l'autre côté on faisait des activités ensemble, ça faisait des années qu'on avait pas fait de jeux de société ensemble*». Malgré la crise sanitaire, elle ne met pas de pause à son engagement associatif et militant : après le premier confinement, elle crée une association qui distribue des colis alimentaires dans le quartier, un dispositif que s'approprient par la suite les habitants du quartier. «*On est obligés de compenser l'inaction de l'État en faisant ça*». Elle estime que «*les jeunes*» ont été «*oubliés*» durant la crise sanitaire, et leurs problématiques supplantées dans le débat public par des polémiques récentes : «*On a pas à manger qu'est-ce qu'on nous parle d'islamisation ? [...] Moi j'ai enterré un pote pendant le confinement, qui s'est pendu dans sa chambre étudiante à Nanterre, et là vous nous parlez de wokisme ?*». Elle semble aussi préoccupée par la crise énergétique à venir et l'impact sur les jeunes et familles modestes : «*Y a pleins d'étudiants que je connais qui vont retourner chez leurs parents pour pas avoir à payer les factures de chauffage, j'ai 2 potes qui m'ont déjà dit ça. Ou moi j'irai à la fac pour charger mon ordi et après je retournerai à la maison, ma sœur elle va faire ça. Ils nous disent : «oui, ne vous chauffez pas ; mettez des plaids*». Mais déjà avant ça on n'arrivait pas à vivre».

Elle déplore la défaillance de service public, notamment dans le champ de la santé mentale. «*Les CMP et tout, ça fait depuis février que je suis en attente. Je suis quand même bipolaire*». «*En France, en 2022, on en est là. On est obligés de faire des magouilles pour que les gens soient acceptés dans les hôpitaux, on est obligés d'embaucher des gens un peu sortis du chapeau pour qu'ils deviennent profs, on renvoie les étudiants chez eux pour pas payer le chauffage à l'université ... c'est quoi ça ?*».

Safia alterne entre deux casquettes : habitante du quartier de la Villeneuve, et «*militante de gauche*» - elle fait partie d'un groupe politique et a participé à diverses actions collectives. À travers ce double regard, elle juge d'un œil critique certaines actions de militants de gauche, parfois «*hors-sol*», notamment lors d'actions menées à la Villeneuve. «*Arrêtez de faire des actions dans les quartiers en fait. [...] Tu viens, avec tous tes drapeaux militants, avec tes slogans, que seul toi comprend*». «*T'es pas de Villeneuve, t'es là tu fous la merde pendant une heure après tu vas rentrer chez toi, mais nous derrière on va se taper les flics toute la journée [...] À croire on a besoin de vous les petits blancs du centre-ville pour parler à notre place. En plus pour dire des trucs même pas vrais*».

Elle fait le choix de voter aux élections présidentielles pour un parti d'extrême gauche. «*Ça faisait sens parce que l'extrême-droite ça fait flipper quoi*», même si elle «*ne porte pas [le candidat] dans son cœur du tout*». «*L'avenir politique ça me fait peur hein. Les lois qui vont passer tout ça. [...] L'ambiance politique en France ça fait flipper, puis en Europe aussi. [...] On a fait 100 ans de marche arrière, que ça soit et sur les idées politiques, et sur les modes de vie !*». Cette inquiétude se reflète sur ses projets d'avenir : «*Des fois dans 5 ans y a [le rassemblement national] qui passe au pouvoir ... moi je me casse [de la France] hein !*». Une idée également motivée par les conditions de travail dans la recherche française, qu'elle estime précaires.

Mais pour le moment, c'est en France qu'elle se projette pour son avenir proche. La question pour elle tourne plutôt autour de son futur départ du quartier. «*On va pas se mentir, si je prends un appart je veux pas habiter à Villeneuve. J'aime bien mon quartier mais bon, voilà*». Même si elle envisage de le quitter, elle reste très attachée à son quartier, où «*tout le monde se connaît, tout le monde se dit bonjour*», contrairement au «*centre-ville*». «*J'ai envie de redonner à mon quartier*».

Hayda*

22 ans

*Prénom modifié
Rencontré en novembre 2022

Maman d'un enfant de 18 mois, Hayda travaille actuellement en tant que vendeuse après avoir démissionné de son emploi de serveuse qui devenait trop contraignant. Hébergée chez sa belle-mère à la Villeneuve, elle devrait déménager très prochainement dans un appartement à Eybens avec sa famille.

« Ils disent d'un côté qu'ils veulent nous aider (Pôle emploi), que c'est important de se former, que quand on est jeune justement on peut aller faire autre chose et tout. Mais à la fin, pas vraiment. C'est la dame qui m'a dit « Arrêtez de chercher sur ça, on les paie plus, on les paie plus ces formations-là en secrétariat, parce que c'est un secteur qui est trop demandé, où y a peu de postes ». (...) Donc là je suis vendeuse avec un enfant les horaires tard et les week-ends, c'est trop compliqué »

Hayda, devenue maman sans l'avoir prémédité, voit sa vie changer du tout au tout avec sa grossesse : « *Je me suis mariée du coup avec le père de mon enfant. [...] Je me suis direct en fait projetée dans une vie qui était complètement différente, parce que moi j'étais encore un bébé dans ma tête* ». Actuellement, elle est hébergée avec son mari et son fils par sa belle-mère, à la Villeneuve. « *J'étais enceinte donc y avait pas trop de solutions, c'était pendant le Covid donc c'était assez compliqué, pour trouver un appart, tout ça* ». La famille devrait déménager la semaine prochaine dans un logement social à Eybens, maintenant qu'ils « *recommencent à sortir la tête de l'eau* » financièrement parlant. Ils devraient par ailleurs bénéficier des APL.

Hayda explique avoir enchaîné les difficultés financières durant et après sa grossesse. « *J'étais enceinte et j'avais plus de moyens de payer mes échographies ...* ». Après la fin de son congé maternité, elle demande à son patron d'aménager ses horaires, peu adaptés à la garde d'un enfant en bas âge – elle travaillait en soirée en tant que serveuse dans un bar-restaurant. « *Ils m'ont dit non [...]. J'ai demandé, dans ce cas-là est-ce que vous pouvez me faire une licenciation à l'amiable, parce que j'ai pas le choix ? Ils m'ont dit non, on peut pas* ». Après avoir démissionné, elle doit alors

attendre 3 mois pour toucher ses droits chômage. Alors qu'elle comptait sur ses indemnités de fin de contrat en attendant de toucher ses allocations, elle se rend compte qu'elle ne pourra pas. « *En fait ils me les avaient déjà donné pendant mon congé maternité. [...] À chaque fois ils rajoutaient 100€, 100€ pour pas m'envoyer des sous à la fin, et moi je savais pas ils m'avaient pas prévenu, du coup j'ai rien eu, et j'ai eu ces 3 mois où j'avais vraiment 0* ».

Pendant ces 3 mois d'attente, sa situation financière et celle de son mari se dégradent. « *J'ai fait une lettre [à Pôle emploi] en expliquant ma situation, que je ne pouvais pas travailler parce qu'en gros j'ai pas de moyen de garde pour mon enfant, que j'attends encore une place en crèche, que du coup pendant les 3 mois je suis à 0 mais j'ai quand même des choses qui passent sur mon compte, des prélèvements ...* ». En effet, en plus de la nourriture, de l'essence, etc. et des différentes dépenses liées à leur enfant, le couple doit prendre en compte le remboursement de la dette du mari. « *Tous les mois il paie 400€, jusqu'en 2027* ». « *On a vendu notre voiture l'année dernière parce que justement il avait des retards sur son crédit qui passait pas et tout* ».

En attente d'une place en crèche, Hayda ne peut pas travailler, comme elle l'aurait souhaité. « J'aurai pu faire de l'interim et ... non, j'ai pas pu ». « En fait je m'étais pas préparée au fait que quand j'étais enceinte de 6 mois, fallait que je demande là, à ce moment-là, une place en crèche. J'ai attendu d'accoucher, et du coup les délais ils ont été longs ». Toujours en attente d'une place en crèche, elle se tourne vers une assistante maternelle. « J'ai pris une nounou, pendant 3 mois [des 9 aux 12 mois de son enfant], en attendant. Je voulais un petit peu faire des missions d'interim à droite à gauche mais j'arrivais pas en fait à trouver quelque chose qui correspondait avec les horaires de la nounou, donc c'était un peu compliqué ». L'obtention d'une place en crèche, après un an, est alors vue comme une « libération ». « Je l'ai mis en septembre, adaptation, et j'ai commencé à travailler en octobre là. Donc c'est vraiment là maintenant que j'ai réussi, en ayant la place en crèche, à me relancer dans la vie active. Et même si j'avais un bon chômage, j'ai toujours voulu travailler, mais c'était compliqué de chercher du boulot ».

Les recherches d'emploi sont par ailleurs compliquées par le fait que Hayda cherche à se réorienter, car les horaires en restauration lui semblent trop peu adaptés à la garde de son enfant. Alors qu'elle espérait se former en secrétariat durant la période de ses allocations chômage, elle estime avoir été mal accompagnée par Pôle Emploi. « Eux ils me disaient que les formations étaient possibles », alors qu'une conseillère finit par lui indiquer le contraire. « Donc à la fin j'ai recherché activement, et là j'ai trouvé un truc que j'aime pas forcément, parce que je fais de la vente ».

Elle évoque de la déception vis-à-vis des institutions censées l'aider, l'accompagner ou la conseiller (Pôle Emploi, crèche, banque, Caf, etc.). « Ya des gens ils sont derrière leur bureau c'est à se demander si ils veulent vraiment aider ». « Y en a qui connaissent bien leur travail donc ils t'aiguillent bien, et y en a ils connaissent pas trop donc ils t'aiguillent mal ». « Ils devraient faire des trucs à la télé, ou sur internet, [...] où les aides ils les regroupent, qu'est-ce qu'on a le droit, qu'est-ce qu'on a pas le droit. [...] Même sur la gestion du budget, ils devraient faire des choses pour les jeunes. [...] On a besoin quand même de quelqu'un qui nous aiguille, et d'un bon conseiller bancaire surtout. Nous on sait pas en fait parce que nous on est jeunes (...) ». Parmi les accompagnements dont elle a pu bénéficier, son suivi par un éducateur et un psychologue du Codase – durant le collège/lycée – se démarque par l'impression positive qu'il lui a laissée. « J'avais une dame d'ici, [...] c'est elle qui m'a accompagnée

le jour de ma rentrée [au lycée à Chambéry], avec ma mère et tout. Donc vraiment ça c'était bien, moi j'oublierai jamais ».

En revanche, elle estime que la structure est sous-dimensionnée par rapport aux besoins du quartier de la Villeneuve, un quartier selon elle en pleine dégradation. « On était tous solidaires, maintenant les gens ils sont devenus tous méchants entre eux. C'est plus pareil [...] Même les commerces en fait ils meurent à l'intérieur ». Elle ressent particulièrement les inégalités scolaires, d'opportunités, de santé, etc., entre le quartier de la Villeneuve et d'autres secteurs plus privilégiés. « Moi je vois les crèches à Eybens et celles à Villeneuve, c'est pas les mêmes hein. [...] C'est pour ça aussi j'ai voulu déménager. Eybens ça va mais [...] Personne veut rester [à Villeneuve]. C'est pourri, t'avances pas là-bas ». « Y en a très peu [de jeunes du quartier] qui ont réussi, [...] on va pas se mentir, ils ont pas les mêmes choses et tout. Les profs maintenant [...] ils ont un peu lâché l'affaire, ils se disent de toute façon c'est peine perdue ». Alors qu'elle s'estimait heureuse d'avoir quitté la Villeneuve avec sa mère pour Saint-Martin-d'Hères lorsqu'elle était jeune, elle a particulièrement mal vécu son retour dans le quartier lorsqu'elle est tombée enceinte. « On est tous dans la même merde, c'est bon à un moment on a envie de tous avancer, tourner la page. Moi ma famille, c'est pas depuis moi qu'ils vivent là-bas. Et de retourner à quand même à Villeneuve, même à ma mère ça lui a fait mal au cœur ».

Elle dénonce par ailleurs l'absence d'action politique dans les quartiers. « C'est toujours pareil, ils [les institutions] font des réunions, ils veulent améliorer, mais ils améliorent rien à la fin ». Aux élections présidentielles, elle voulait voter mais n'y est finalement pas allée. Elle explique avoir du mal à croire aux promesses formulées par les hommes et femmes politiques. « C'est facile de dire quelque chose, mais après de le faire c'est pas la même chose ». Cela ne l'empêche pas de participer à des démarches politiques, comme la signature de pétitions. Elle évoque en particulier certains sujets qui lui tiennent à cœur. D'une part, les préjugés et discriminations racistes. « J'ai une tête on va dire qui fait pas forcément arabe-arabe. [...] Mais par contre mon prénom oui. [...] Du coup ça passe quand je fais du face à face, mais au téléphone c'est pas pareil. [...] Ouais ça je le ressens. Je vois la différence ».

Lou*

19 ans

*Prénom modifié
Rencontré en octobre 2022

Lou est étudiante, en 1^{re} année de licence Arts du Spectacle. En difficultés dans sa scolarité, elle a fait le choix d'effectuer entre ses deux années de terminale un service civique. Elle vit actuellement chez son père, « dans les trois tours ». Elle est engagée dans un syndicat étudiant.

C'est pas que rien n'est fait [au sujet du climat], mais ça n'avance pas assez vite par rapport à la vitesse du dérèglement climatique. C'est mon côté un peu anar mais j'y crois pas, enfin, l'action du gouvernement... ça me dépasse. Y'a trop de failles. Toutes les luttes sur lesquelles je suis sur les étudiants, en fait on pourrait les élargir à toute la population, c'est énorme».

Lou débute l'entretien par le récit de sa scolarité, qu'elle qualifie d'« assez chaotique, mais riche aussi ». Après une 2nde dans un lycée agricole à Vienne (en internat), elle décide de revenir à Grenoble, en parcours général. « C'était intéressant mais je me disais que ça allait me fermer moins de porte d'aller en général, donc je suis revenue à Grenoble. [...] J'avais pas de place réservée [dans mon lycée de secteur] donc je suis allée à Meylan. J'ai passé 1^{ère} et terminale là-bas ». La deuxième partie de son lycée est compliquée : « C'était pas simple de se faire des potes [à Meylan] ». « J'avais de grosses baisses de motivations. [...] J'avais quelques potes mais c'était pas la joie, c'est un milieu très bourgeois, et moi à la base, j'habite à Saint-Bruno » - un quartier qu'elle « aime bien », car il est « vraiment cosmopolite », et où elle « repasse » régulièrement.

La période du confinement est particulièrement difficile à vivre pour elle. « Quand on est passé en distanciel, j'ai lâché complètement. Déjà quand j'allais en cours... [...] J'étais juste là pour faire acte de présence. Du coup ouais j'ai pas eu le bac ». « J'avais 9,52, j'avais pas des bonnes notes parce que j'étais déprimée ». « J'ai passé l'intégralité du 1^{er} confinement chez moi, sans sortir. Même si on avait le droit de sortir, je ne suis pas sortie du tout. J'étais léthargique, j'avais envie de rien. J'étais là, mais coquille vide quoi. Pas envie de mettre

fin à ma vie comme en 3^e mais j'étais là... je me laissée porter, j'avais laissé tomber ». En effet, Lou explique avoir déjà eu des « pensées très violentes envers [elle]-même » lorsqu'elle était au collège. Après avoir raté son bac, elle entame un suivi psychologique, auquel elle met fin lorsqu'elle décide de partir en service civique en Bretagne.

« Au lieu de redoubler tout de suite, [...] et pour pas craquer, j'ai fait une année de césure. Donc au lieu de rien faire, j'ai fait un service civique. C'était dans un foyer jeune travailleur qui gérait une salle de concert. [...] C'était plus le côté musique qui m'intéressait. J'ai aidé à montrer un tremplin musical pour les jeunes, c'était très intéressant. Je faisais quelque chose qui me plaisait, j'étais pas inactive. [...] J'ai jamais été très scolaire, donc contrairement au lycée ça me plaisait ». Durant son service civique, elle est hébergée quelques mois « chez la personne qui m'a trouvé [le service civique] », avant de vivre quelque temps en colocation. « Mes parents m'ont aidé à payer le loyer, mais c'était pas trop cher ». Lors de son retour à Grenoble, ses parents se séparent. Elle emménage avec son père, tandis que sa sœur emménage avec sa mère.

Après son retour, elle entame une deuxième terminale au lycée Stendhal. Après avoir obtenu son bac, elle vient de

débuter une licence Arts du spectacle, mineure infocom (elle était intéressée par les deux filières). « Ça se passe bien. Je suis partie pour faire les trois ans, peut-être bifurquer en L3 sur l'infocom ». Elle s'intéresse au milieu de la musique, dans lequel elle a fait plusieurs stages courts au lycée.

Sur le campus, elle fréquente notamment Eve (Espace de vie étudiante). « Y a une salle de concert et y a des tarifs assez sympas. Quand y'a des évènements, généralement c'est là-bas. Et on peut s'y poser le midi, c'est sympa. [...] Je crois que y'a aussi d'autres associations dedans ». Après son amphi de rentrée, elle décide de s'engager dans un syndicat étudiant. « J'ai toujours été assez engagé dans mes idées, même si je ne faisais pas forcément grand-chose en termes d'actions, et là à l'amphi de rentrée ils ont présentés leurs actions, je me suis dit que ça avait l'air cool, ça m'a parlé sur les idées, ça collait bien ». Dans le cadre des actions de son syndicat, Lou participe à diverses actions collectives : une distribution alimentaire de Génération Précarité, à des manifestations (pour le climat puis contre « l'augmentation du prix de la vie »), à des distributions de protections périodiques, etc. « Comme j'ai du temps libre, autant me rendre utile. Là il va y avoir une action dimanche prochain, on va monter à Paris. C'est cool ». Même si elle ne sent pas encore concernée par son orientation en Master, elle participe aussi à des actions dénonçant la « mise en place d'un système comme Parcoursup mais pour les Master. [...] J'y pense pas encore [mais], je comprends que y'a des gens qui n'ont pas de solution, c'est chaud donc c'est pour ça que je participe aux actions ».

« [Le syndicat] est là pour les aider les gens en galère, on a des contacts auprès des administrations pour faire avancer les dossiers, débloquer des choses. Moi comme je viens d'arriver je ne connais pas tout, donc je participe plutôt aux actions, mais sinon les étudiant-es peuvent venir demander de l'aide. [...] C'est pour ça que je me suis engagée [...] je crois qu'on a plus d'impact comme ça, qu'en faisant des manif ». À travers son engagement syndical, Lou espère lutter contre les inégalités et les discriminations, qui lui tiennent particulièrement à cœur. « Au lycée j'étais choquée, les filles elles avaient des sacs qui coutaient 450 euros. À une époque ma famille elle a été dans la merde, et franchement ça me dépasse de mettre autant dans un sac. Pendant ce temps-là y'a des gens qui dorment dans la rue et qui mangent pas. [...] Déjà entre les jeunes des campagnes et des villes, c'est pas du tout pareil, et selon les classes sociales entre le lycée de Meylan et là mon quartier de Saint Bruno. L'autre

sujet qui me touche c'est toutes les discriminations en général : de genre ou d'orientation sexuelle, ou raciales ... [...] Ça me dépasse. [...] et aussi le sexisme banalisé, depuis petite ». « Je vois régulièrement comme c'est abusé le manque d'éducation chez les jeunes, rien que sur les questions des violences sexistes et sexuelles ».

Même si elle ne s'en estime pas victime, elle est particulièrement sensible à la précarité étudiante. « Ce qu'on voit souvent [avec le syndicat] : c'est les questions de bourse. Beaucoup d'étudiants sont boursiers, mais même plus largement tous les étudiants vivent sous le seuil de précarité. Moi ça va parce que je suis chez mon père. Je suis pile dans l'entre deux : je suis pas assez pauvre pour avoir une bourse, mais je suis loin d'être riche non plus ». Vivant chez son père, elle explique ne pas avoir à payer de loyer ni sa nourriture. « Donc moi je suis tranquille, mais c'est loin d'être le cas de tous les étudiant-es. [...] Beaucoup doivent bosser à côté des cours. Alors qu'on sait qu'en licence, [...] c'est la principale cause d'échec ». Pour sa part, elle « se gère » avec les 100 € d'argent de poche que lui verse son père chaque mois, et ses économies de service civique. « Je dépense pas beaucoup. Je vais essayer de garder mes fringues au maximum, les achats de plaisir c'est rare que j'en fasse ».

« Plutôt de gauche politiquement » et « engagée dans le militantisme politique », Lou a voté au premier tour des élections présidentielles. « Pour moi c'était important. [...] Pour le deuxième tour j'ai pas eu le temps de faire ma procuration. Mais bon, j'aimais aucun des deux [candidats] de toute manière ». Elle explique que c'est à ce niveau, national, que se situent ses attentes. « L'échelle locale honnêtement... c'est pas forcément celle pour laquelle je suis engagée... Autant le gouvernement j'ai des attentes, mais la mairie, je vois pas ». Ces attentes se situent notamment sur la question du « dérèglement climatique », un sujet pour elle « anxiogène ».

Madiba

25 ans

Rencontré en juillet 2022

Originaire de Guinée, Madiba est arrivé à Grenoble en 2020. Débuté de la demande d'asile, il est actuellement en attente d'un réexamen de sa situation par la CNDA. Il travaille en attendant au noir dans la restauration. Il est actuellement hébergé par des connaissances, après avoir vécu plusieurs mois dehors.

« Il faut que l'État nous aide pour que les choses changent pour nous. Parce qu'on a la motivation de le faire, on a le courage, on est conscients aussi. C'est juste la possibilité, l'accès quoi, qui nous empêche de le faire. De mon côté, c'est ça. Pour avoir mon travail ou continuer à améliorer mon métier, c'est juste si j'ai l'autorisation de travail, je peux aller chercher du travail. [...] Parce que ici là, sans autorisation de travail, ni logement, ni argent, pour trouver l'endroit où tu dors c'est pas facile »

Madiba est arrivé en France en 2020, après 3 ans de trajet depuis la Guinée. Il séjourne brièvement à Lyon avant d'arriver à Grenoble. Sans domicile et en attente d'une réponse concernant sa demande d'asile, il vit pendant quelques mois dans le bâtiment de l'université abandonnée, situé en-dessous de la Bastille, qu'il découvre en se promenant. « *C'était très dur parce que je ne sais pas où aller et je n'ai pas de logement ...* ».

Là-haut, il explique avoir souffert de la solitude, « *même si [il a] rencontré du monde* ». Il fait connaissance avec d'autres exilés, dormant comme lui dans le bâtiment. Avec l'un deux, il crée même un bar, le *Freedom Plaza*. Il discute aussi avec « *les gens qui passent là-bas pour visiter, passer du temps, faire la fête* ». Mais à mesure que le temps passe, sa situation devient de plus en plus pesante. « *Parfois je me disais patiente ça va aller. Parce que en haut là-bas, je devenais un peu fou, tu es tout seul la nuit quand tout le monde part, y a rien du tout* ».

Les personnes qu'il rencontre l'aide peu à peu à identifier les structures auprès desquelles il peut obtenir de l'aide. « *Y a un certain moment sur ma demande d'asile, avant que je commence à connaître un peu, c'était pas du tout bien. Parce*

que je suis seul, je me lève le matin, je descends, quand je descends où je vais aller? Je ne sais pas. Je connais pas point d'eau, ni le CCAS. J'ai mis longtemps à découvrir, en parlant avec les gens ». Il rentre ainsi en contact avec l'Adate, le CCAS, la Cimade et l'Apardap, ce qui lui permet de bénéficier d'un suivi social et juridique de sa situation : il est notamment en contact avec une avocate, et domicilié au CCAS. Il se rend également régulièrement à Point d'eau, au Secours populaire et aux Restos du cœur. Une travailleuse sociale du CCAS l'oriente par ailleurs vers Cohérence Jeunes, qui lui permet d'accéder à diverses activités. « *J'aime beaucoup les activités. [...] On fait l'atelier de cuisine, l'escalade aussi, le théâtre aussi. [...] C'est les seules choses que je peux faire pour calmer, parce que si pense qu'à ce que je peux pas ... c'est la galère quoi* ».

C'est durant l'une de ses nombreuses sessions de marche en montagne, activité qu'il adore, qu'il trouve son travail actuel, au sein d'une auberge dans les hauteurs de Grenoble. « *Je suis tombé sur une auberge-restaurant, je suis parti là-bas, j'ai parlé avec le monsieur là, il est un peu compréhensif, je lui ai expliqué que j'ai pas de logement, d'argent pour payer une chambre, au moins je peux rester là-bas, parce que ma demande actuellement c'est compliqué,*

on se met d'accord. [...] Il m'a testé quelques jours et m'a dit on va voir comment t'aider, pas sur l'administratif mais sur le travail». « Je suis dans la cuisine, j'aide le chef à faire la cuisine, je fais la plonge aussi ». Il y travaille actuellement toute la semaine.

Il retrouve ainsi une nouvelle source financière, après avoir été débouté de sa demande d'asile. « Depuis que je suis dans la demande d'asile, on me donne 420€, ... je vis quoi. Je me suis débrouillé à faire beaucoup de choses. Depuis que ma demande d'asile est finie, avant que je trouve du travail là-bas, pendant des mois, je n'ai pas de sous. Ni l'argent ni rien du tout ». Gagnant entre 700 et 800 €, il essaie de mettre un peu d'argent de côté. Une autre partie de son salaire est utilisée pour participer aux charges de la personne qui l'héberge à Grenoble. « Par chance j'ai trouvé un ami qui m'a montré une de ses amies qui a dit que [je pouvais venir chez elle]. [...] Je lui ai dit que je travaille, si c'est possible pour qu'elle m'adapte les charges, elle m'a dit si tu peux rester tu restes, c'est pas de problème. Jusqu'à présent je suis là-bas, chaque mois, je lui donne 200€, pour l'électricité, tout ça. Elle a beaucoup fait pour moi, elle m'a sorti de dehors ». Il est également hébergé durant la semaine, lorsqu'il monte travailler: « Mon patron il m'a aidé à trouver une chambre, je suis là-bas jusqu'au mois d'août ».

S'il travaille au noir, il explique que son patron lui a fait une promesse d'embauche, qu'il a transmise à la préfecture. Un document qui pourra peut-être appuyer son dossier lors de son examen par la CNDA. En effet, après avoir été débouté de sa demande d'asile, Madiba a reçu une OQTF. « [Avec mon avocate], on a fait le recours, ils ont annulé l'OQTF ». Cette OQTF devrait être examinée à nouveau par la CNDA. En attendant, au moment de l'entretien, il bénéficie d'une autorisation provisoire de séjour d'une durée de 6 mois.

Son travail lui apporte le sentiment de se « battre pour avoir dignement, proprement, faire [sa] vie calmement ». « C'est pour ça que moi ça me gêne un peu, courir demander [de l'aide], en plus on te donne, tu ne peux pas faire correctement. Moi je suis là pour travailler, je suis là pour survivre, vivre ma vie correctement, normalement. [...] Je ne veux pas m'assoier. L'aide va venir, mais qu'est-ce qu'il va se passer avant ? ». Pour s'en sortir, il compte notamment sur un emploi, idéalement dans sa branche, la soudure, qui lui manque « énormément ». « J'ai pas les papiers mais je voulais juste l'autorisation de travail. Ils m'ont dit autorisation de travail ça va avec le séjour. Je peux rien faire. C'est de l'administratif. C'est tout ce que je

connais, c'est le travail. Parce que j'ai grandi en travaillant, et toujours me débrouiller. [...] Mon métier de soudeur, ça m'aide pas, mais je veux découvrir un autre métier qui va ... faire ». Avec la restauration, il a « découvert un nouveau métier qui va [lui] permettre d'avancer. Avoir plusieurs métiers c'est beau ». Par le biais du travail, il espère surtout atteindre l'autonomie: « Y a beaucoup beaucoup beaucoup de gens qui attendent depuis des années. Est-ce que je dois attendre comme eux ou est-ce que je dois me débrouiller à côté ? Moi je choisis de me débrouiller. J'ai appelé le 115, mais depuis que mon patron m'a logé là-bas, je rappelle plus le 115. [...] Je me débrouille tout seul, avec les bonnes volontés qui me tendent le bras, qui essaient de m'aider. Tout ce que moi je veux c'est travailler tranquillement. Peut-être aussi avec un peu d'aide des gens, j'ai réussi à être un peu établi ».

Sensible à la situation de certains de ses amis, sans travail ni logement, il aimerait pouvoir leur apporter de l'aide. « Si j'ai un peu, je dois partager quelque chose. [...] Si j'arrive à travailler, je ne veux pas voir une de mes amies qui dort dans la rue ». La situation des personnes sans logement lui tient particulièrement à cœur. « [Les personnes devraient être logées] dignement, correctement, respectueusement ». Il souhaiterait que les personnes dans la même situation que lui soient considérées, et aidées par l'Etat. « On a besoin de beaucoup d'aide. Là on est arrivé jusque-là, je pourrai pas baisser les bras. Même si jamais j'ai rien, que je gagne aucun sou, je vais me battre pour améliorer ma vie. [...] Il faut que l'Etat nous aide pour que les choses changent pour nous. Parce qu'on a la motivation de le faire, on a le courage, on est conscients aussi. C'est juste la possibilité, l'accès quoi, qui nous empêche de le faire. De mon côté, c'est ça ».

S'il ne s'attendait pas à rencontrer toutes ces difficultés en arrivant en France, Madiba choisit de rester optimiste. « La complication pour moi là, ça fait partie de moi, parce que quitter la Guinée, la route que j'ai fait ici, la galère que j'ai fait là-bas ... sont mille fois plus dures que celles que j'ai vécues ici. [...] Je n'ai pas envie de me décourager. Même si je n'ai rien mais je veux faire comme si j'ai. Parce que si je dis je vais penser à mes galères, ça va rien faire [...]. Avec tous les gens qui sont à côté de moi et qui m'aident jusqu'à présent, derrière moi pour me soutenir, je dois rester fort ».

Conclusion

Alors que les textes n'imposent la réalisation que d'un rapport sur l'analyse des besoins sociaux (ABS) en début de mandat, la Ville de Grenoble et son CCAS ont fait le choix d'approfondir l'observation sociale du territoire et de produire autant d'ABS que nécessaire : cette nouvelle édition a ainsi fait le choix de se pencher sur l'enfance et la jeunesse à Grenoble. Cette production, de très grande qualité, vient ainsi compléter toutes les actions mises en place sur le territoire pour mieux prendre en compte celles et ceux qui n'ont pas encore 25 ans.

Si l'État les néglige ou les oublie parfois en terme de droits sociaux, ces jeunes méritent en effet toute notre attention tant ils représentent bien évidemment l'avenir mais aussi parce qu'ils témoignent parfaitement des contradictions de la société dans laquelle nous évoluons : le besoin de solidarité n'a jamais été aussi fort mais l'individualisme fait rage, le vivre ensemble est réclamé mais le fossé entre catégories sociales continue de s'accroître, l'envie de s'investir dans la vie de la cité est toujours aussi prégnante mais le rejet du politique s'amplifie, les dérèglements climatiques nourrissent l'anxiété mais chacun-e refuse d'en porter seul-e la responsabilité...

A Grenoble, des choix politiques forts ont été effectués et commencent à produire leurs effets : à la suite du forum des droits des jeunes au printemps 2022, l'équipe municipale a réaffirmé ses engagements en faveur de l'enfance et de la jeunesse autour de la question de l'accès aux droits, de la lutte contre l'isolement, d'une politique active de

prévention en matière de santé ou encore d'un accueil inconditionnel et diversifié dans les différents équipements d'accueil du jeune enfant. Mais cette démarche déjà très volontariste a vocation à s'enrichir encore davantage en prenant en compte la parole des personnes concernées : les portraits de jeunes, reproduits dans ce document, constituent à ce titre une source inégalée d'inspiration et rappellent combien chaque situation individuelle demeure singulière. Parce qu'il nous faut sans cesse adapter nos politiques et nos lieux d'accueil, ce rapport vient fort opportunément nous livrer des données statistiques mais aussi des clés d'analyse et de compréhension : plus qu'une photographie à un instant T, il représente pour nous un véritable guide pour l'action.

En tant que vice-président du CCAS de Grenoble, je ne peux que remercier Joséphine Crouzet pour son investissement et sa ténacité qui ont permis de mener à bien ce projet d'observation sociale d'une richesse inégalée. L'observation sociale, c'est aussi un extraordinaire outil d'évaluation et une source majeure d'inspiration. A nous tou-tes de nous en saisir pour répondre au mieux aux diverses attentes que ce document révèle ou confirme : telle est bien notre intention.

Nicolas KADA

Vice-président du CCAS de Grenoble

Adjoint au maire en charge

de la coordination de l'action sociale.

Remerciements

L'Analyse des besoins sociaux est menée dans un cadre partenarial et résulte d'une réflexion collective. Nous remercions ainsi les nombreux contributeurs et contributrices pour leur implication dans la démarche, la transmission de leurs données et leurs apports qualitatifs. Nous remercions également les professionnel·les ayant permis la rencontre avec des jeunes grenoblois·es, au travers les entretiens individuels et collectifs, ainsi que dans la diffusion du questionnaire.

Merci à **l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise (AURG)** pour son soutien méthodologique et technique précieux dans la réalisation de ce travail.

Un remerciement tout particulier s'adresse aux **jeunes ayant accepté de témoigner**, au travers leur réponse au questionnaire ou leurs paroles recueillies à l'occasion d'échanges collectifs ou individuels. Ils et elles nous ont permis de gagner en connaissance sur les besoins et préoccupations de la jeunesse grenobloise; leurs regards sont précieux pour accompagner la construction et le pilotage des politiques publiques.

Services du CCAS et de la Ville de Grenoble :

Direction éducation jeunesse

- *Educateurs de la Chaufferie*
- *Equipe de correspondant·es jeunesse*
- *Responsable du Programme de réussite éducative (PRE)*

Mission Démocratie locale

Direction de la santé publique et environnementale

- *Equipe de prévention et réduction des risques en milieu festif*

Direction du développement social territorial

- *Mission Egalité des droits*
- *Maison des habitant·es*

Direction action sociale petite enfance

- *Professionnel·les des EAJE*
- *Pôle admissions*

Direction action sociale lutte contre la pauvreté et la précarité

- *Service Aller-vers et accès aux droits (AVAAD)*
- *Service des aides sociales, domiciliation et accompagnement social*
- *Pôle inclusion financière*
- *Pôle hébergement et santé (service d'hébergement alternatif)*

Direction communication, info documentaire et partenariats du CCAS

- *Direction de la communication*
- *La Doc' Claudel*

Partenaires :

- *CODASE – Service de prévention spécialisée*
- *Cohérence jeunes*
- *Département de l'Isère (service Observation, Document, Prospective; SLS Nord)*
- *Episol*
- *Grenoble-Alpes Métropole (pôle cohésion sociale)*
- *Génération Précarité*
- *InterAsso Grenoble Alpes*
- *Mission locale de Grenoble*
- *Planning familial – CPEF Abbaye*
- *Point accueil Jeune AJHIRALP*
- *OBS'Y, réseau des observatoires de la région grenobloise*
- *SIAO de l'Isère – Observatoire social*
- *Service social du CROUS de Grenoble-Alpes*
- *Université Grenoble-Alpes (Observatoire de la vie étudiante)*
- *Un Toit pour tous – Observatoire de l'hébergement et du logement (OHL)*

Bibliographie

Travaux d'observation à l'échelle du territoire grenoblois

- *Conjoncture sociale Isère et Métropole grenobloise*, Caf de l'Isère et Département de l'Isère, OBS'Y flash, 2022
- *Diagnostic social du territoire Grenoble-Alpes Métropole*, AURG, 2022
- *Enquête « sans domicile »*, Insee, 2012
- *Etude sur les conduites addictives de la population grenobloise*, ENEIS, 2018
- *Enquête sur la précarité énergétique étudiante*, AURG et Chaire HOPE, 2021
- *Enquête sur le rôle social des EAJE*, Mission Observation sociale, CCAS de Grenoble, 2022
- *Enquête sur les conditions de vie étudiante pendant le confinement*, Observatoire de la vie étudiante de l'UGA, 2021
- *Les jeunes face au logement*, Observatoire de l'hébergement et du logement (OHL), Un Toit pour Tous, 2022
- *Les jeunes hébergé-es en Foyer Jeunes Travailleurs*, Observatoire de l'hébergement et du logement (OHL), Un Toit pour Tous, 2022
- *Rapport sur l'offre de logements étudiants*, Observatoire territorial du logement des étudiants du sillon alpin, 2021
- *ABS, Les Précarités*, Mission Observation sociale, CCAS de Grenoble, 2020

Productions scientifiques, ouvrages, et enquêtes nationales

- *Agir sur le non-recours des jeunes en rupture de logement*, Benjamin VIAL, INJEP, 2022
- *Baromètre de l'accueil du jeune enfant*, CNAF, 2022
- *Enquête auprès de la Génération 2017. La crise sanitaire suffit-elle à expliquer les souhaits de réorientation des jeunes ?* CEREQ, 2022
- *La pauvreté démultipliée*, sous la direction de Nicolas Duvoux, Conseil scientifique du CNLE, 2021
- *Le moral des jeunes fortement affecté par la crise sanitaire*, INJEP, 2022
- *Les raisons du non-recours des jeunes à l'aide publique et leurs attentes concernant l'accès aux droits sociaux*, Benjamin VIAL, 2021

- « *Jeunesses. D'une crise à l'autre* ». Ouvrage collectif coordonné par Yaëlle AMSELLEM-Mainguy et Laurent Lardeux, 2022
- *Moral, état d'esprit et engagement citoyen des jeunes en 2022*, CREDOC, INJEP, 2022
- *Moins à risque face à la Covid-19, les jeunes adultes subissent les contrecoups économiques et sociaux de l'épidémie*, Insee, 2021
- « *Pour une politique de la jeunesse* », Camille Peugny, 2022
- *Santé mentale : une amélioration en juillet 2021 par rapport à 2020 mais des inégalités sociales persistantes*, DREES, 2022

Documents d'activité (rapports, bilans)

- *Rapport d'activité 2021 du Service aides sociales, domiciliation et accompagnement social*, CCAS de Grenoble
- *Bilan d'activité 2021 de la CVJM*, CCAS de Grenoble
- *Rapport d'activité 2020-2021 du service de santé scolaire*, Ville de Grenoble
- *Bilan du Budget participatif*, Mission Démocratie locale, Ville de Grenoble, 2021
- *Rapport d'activité 2021 du CROUS Grenoble-Alpes*
- *Rapport d'activité 2021 du CPEF du Planning familial de l'Isère*
- *Rapport d'activité 2021 de la Mission locale de Grenoble*
- *Rapport d'activité 2021 du service de prévention spécialisée du CODASE*
- *Rapport d'activité 2021 du Point Accueil Jeunes (AJHIRALP)*

Annexes

Porteurs de paroles du 25 et 26 mars 2022 – Forum des droits de jeunes 2022


Pour toi, c'est quoi un-e politique ?

- « Quelqu'un-e qui fait passer des lois sans nous prévenir » - Mélissa 18 ans
- « Tout le monde peut être une personnalité politique, même une femme. » - Sarah 17 ans
- « Du blabla convaincant, hypnotisant. Ils nous promettent terres et mers, et nous avons vents et marées. » - Yanis, Redjeb et Jordany, 18 et 19 ans
- « C'est une personne qui gouverne » - Gloria, 24 ans
- « C'est un-e candidate aux élections présidentielles » - Lansana, 20 ans
- « L'art de corrompre » - Douada, 26 ans
- « Un mode de pensée. Des relations entre les pays » - Kawthar, 21 ans
- « Un truc éloigné. La politique, c'est un truc de politiques » - Une jeune
- « Un menteur » - Un jeune
- « C'est une personne qui ne connaît pas le prix d'une baguette de pain. »
- « Un manipulateur, une manipulatrice » - Un jeune
- « Normalement, c'est quelqu'un-e qui sert les intérêts des citoyen-nes » - Elisa, 25 ans
- « C'est quelqu'un-e qui prend des décisions. » - Feten, 20 ans
- « Une manière de penser » - Rémi, 21 ans
- « C'est tout ce qui nous divise ne devrait pas exister et nous faire oublier qu'on est humain-es. » - Mathias 22 ans et Romain 20 ans
- « C'est chouette d'être jeune à Grenoble, avec plein de structures. » - Malek, 18 ans
- « L'avenir est incertain mais on a encore toute notre vie pour changer : de choix, de monde... Il n'est jamais trop tard. » - Diane et Emilie, 13 ans
- « C'est agréable à 16 ans mais on a peur pour la suite. On est pas formé-es à la vie d'adulte. » - Illina et Chloé, 16 ans
- « Être jeune c'est avoir espoir, et surtout être humain-e ! » - A. 17 ans
- « C'est pas facile, il y a beaucoup de tentations, il faut être fort-e mentalement pour rester sur le droit chemin... » 2 jeunes de la MJC Lucie Aubrac, 16 ans.
- « C'est être active et en contact avec les autres » - Maria, 20 ans
- « C'est du stress ! Mais en vrai, c'est cool. » - Eva et Clémentine, 17 ans
- « C'est cool d'être jeunes à Grenoble, mais en vrai, si tu fais pas de sport, t'as vite fait le tour. » - Yannis, 17 ans et Aryn, 18 ans
- « C'est être déjà confronté-es à des vrais problèmes, sans avoir les moyens de garder la tête hors de l'eau... Dans une indifférence politique considérable. » - Daphné, Sarah, Daphné, 21 et 22 ans
- « C'est les brassages socio-culturels, la possibilité de connaître l'autre. » - Innes, 16 ans et Mohammed, 23 ans
- « C'est se sentir proche, et pourtant si loin de la montagne. Il faut mieux passer les infos au niveau culturel et mobilité. » - Sofien, 28 ans et Lucie 24 ans
- « Il faut plus impliquer les jeunes dans la vie culturelle et plus d'actions intergénérationnelles. Transports gratuits svp !!! » - Lois, 20 ans

C'est quoi être jeune aujourd'hui à Grenoble ?

- « C'est vivre sa vie comme on l'entend. » - Jawed, 19 ans

Questionnaire diffusé auprès des jeunes grenoblois-es

L'AGENCE URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE **Enquête auprès des jeunes grenoblois-es** 

Le **Centre communal d'action sociale** de la Ville de Grenoble réalise une étude auprès des **jeunes grenoblois-es** pour mieux les connaître. Le questionnaire est **anonyme** et te prendra moins de 10 minutes.

Tes **réponses seront précieuses** pour mieux comprendre les besoins, les préoccupations, et les difficultés des jeunes **aujourd'hui**.

Merci de ta participation !

L'Agence d'urbanisme de la région grenobloise qui nous accompagne sur cette étude s'engage à ce que la collecte et de le traitement de vos données soient conformes à la loi Informatique et Libertés, ainsi qu'au règlement général sur la protection des données.
Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné au CCAS.
Pour toutes questions concernant la finalité du traitement de ces informations, vous pouvez vous adresser à l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise via l'adresse mail suivante : donneepersonnelles@aurg.asso.fr
Pour en savoir plus sur vos droits dans le cadre de la réglementation, consultez le site de la CNIL.

Tout d'abord, nous souhaiterions mieux te connaître :

Quel âge as-tu ?

16-18 ans 23-25 ans

19-22 ans

Tu t'identifies comme ?

Un homme Autre

Une femme

Comment décris-tu ta situation affective ?

Engagé dans une ou des relations non exclusive Célibataire En couple

As-tu des enfants ?

Oui Non

Depuis combien de temps vis-tu à Grenoble ?

Depuis moins de 6 mois Entre 2 ans et 5 ans

Entre 6 mois et 2 ans Depuis plus de 5 ans

Dans quel quartier de Grenoble vis-tu actuellement ?

Clique sur la carte pour l'agrandir

Secteur 1 (Polygone scientifique, Chorier-Berriat...)

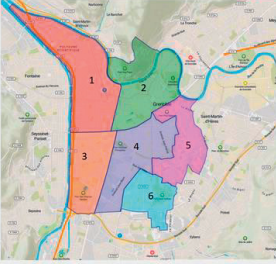
Secteur 2 (Hyper-centre, Ile Verte...)

Secteur 3 (Eaux Claires, Mistral, Rondeau...)

Secteur 4 (Capuche, Alliés...)

Secteur 5 (Bajatière, Teisseire...)

Secteur 6 (Villeneuve, Village Olympique, Vigny-Musset...)



Nous souhaiterions maintenant en savoir plus sur ta situation en ce moment :

Actuellement, où vis-tu ?

Chez tes parents* Dans un logement que tu as acheté

Dans un logement où ton ou tes parent-s* paye-nt le loyer ou sont propriétaires Chez un proche

Dans un logement où tu payes toi-même le loyer Autre situation

*ou responsables légaux

Combien d'argent as-tu par mois

Montant total par mois €

Dont montant issu d'une activité professionnelle €

Dont montant apporté par les aides publiques* €

Dont montant apporté par tes parents ou responsable légaux €

CAF, APL, bourse, CEJ, FAJ...

De quelle origine sociale considères-tu être issue ?

Très modeste

Modeste

Classe moyenne

Plutôt aisée

Aisée

Je ne sais pas

Quel est ton plus haut niveau d'étude atteint ?

Ou diplôme étranger équivalent

Sans-diplôme, brevet des collèges ou équivalent Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 2

CAP, BEP ou équivalent Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 3

Baccalauréat, ou équivalent Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 4 ou plus

Actuellement es-tu dans un parcours d'études ?

Oui, je suis lycéen-ne, étudiant-e ou en formation Oui, je suis en alternance

Oui, je suis en stage Non

Actuellement as-tu une activité professionnelle ?

En dehors des activités exercées en stage ou alternance

Oui, à temps partiel (y compris job étudiant) Non, je suis en recherche d'emploi

Oui, à temps complet Non, et je ne recherche pas d'emploi actuellement

A présent qu'on te connait un peu mieux, nous allons te demander ton avis sur les phrases suivantes

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord	Ne se prononce pas
Je me considère en bon état de santé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je me sens bien dans mon corps	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je me sens souvent stressé-e	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je me sens souvent déprimé-e	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'ai déjà renoncé à des soins ou à une visite médicale (délais, coût, démarches, ...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je sais vers qui me tourner si j'ai un problème de santé ou dans mes démarches de santé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord	ne se prononce pas
Je mets de l'argent de côté à la fin du mois	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je restreins l'achat de nourriture pour finir la fin du mois	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je me chauffe moins pour réduire mes charges	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je peux compter sur mes parents ou mes proches en cas de difficultés financières	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je sais vers quelle structure me tourner en cas de difficultés financières	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*car autre situation : je vis chez mon ou mes parent-s, je n'ai pas d'argent, ...</i>					
	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord	Ne se prononce pas
Je fais des activités sportives autant que je le souhaiterais	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je fais des activités culturelles autant que je le souhaiterais	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je vois mes proches, familles, amis, autant que je le souhaiterais	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord	Ne se prononce pas
La situation géopolitique m'inquiète	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La situation sociale et économique m'inquiète	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La situation sanitaire m'inquiète	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La situation environnementale m'inquiète	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le travail occupe une place importante dans la vie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je fais confiance aux institutions (l'assemblée nationale, la justice, la mairie, ...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je suis sensible à la question des discriminations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mon avenir m'inquiète	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si tu souhaite préciser tes réponses ou ajouter un autre sujet qui te préoccupe, tu peux le faire ici.

Tapez votre texte ici

Pour finir,

As-tu voté aux dernières élections présidentielles ?

Oui, aux deux tours	Non
A l'un des deux tours seulement	Je n'ai pas le droit de vote

Sur une échelle de 1 à 5 tu dirais que tu t'intéresse à la politique...

1 2 3 4 5

Pas du tout Beaucoup

En 2022, as-tu participé à une action collective pour défendre une cause ?

Oui	Non
-----	-----

Manifestation, grève, signer une pétition, s'engager dans une association militante...

Guide d'entretien semi-directif auprès des jeunes

[Propos introductif]

Le CCAS fait une étude sur ce qui préoccupe les jeunes en ce moment, pour mieux comprendre leurs besoins, leurs difficultés, les questions qu'ils/elles se posent, ... On espère mieux comprendre ce que c'est d'être jeune en 2022, à Grenoble, [dans un contexte de sortie de pandémie, et de tout le contexte actuel. Nous allons faire 15 portraits de jeunes, dont le tien. Merci à toi d'accepter de témoigner. Ce sera anonyme. Tu seras destinataire des résultats de cette étude.

[Question commune pour introduire]

Je vais commencer tout simplement pour te demander : est-ce que tu peux m'en dire un peu plus sur toi, qui tu es, et comment décris-tu ta situation aujourd'hui ?

- Dresser le portrait du jeune (comment il/elle se décrit, son mode de vie, ses sociabilités, ...)
- Ressenti du jeune sur la vie à Grenoble actuellement : échange rapide au cours duquel le jeune prend un peu de hauteur, parle « des jeunes » à Grenoble, sa perception. Permet également de l'inviter à préciser sa perception de sa propre situation (ex : nuance apportée après avoir parlé des autres etc...)

[Et toi, comment ça va en ce moment ?]

- Cerner les besoins du jeune, tel qu'il les exprime : relances apportées par le premier échange, revenir sur les besoins exprimés/difficultés et relancer sur les éventuels postes de dépenses non mentionnés, la situation administrative, les galères de logements/travail, etc.
- Profiter de l'expression des besoins pour faire situer le besoin dans le temps, ainsi que son évolution sur la période récente (afin d'apprécier les besoins émergents depuis la crise notamment, ceux qui se sont cristallisés, ceux qui étaient déjà un sujet sans s'être détériorés...)

Précarité/Accès aux droits

- Situation vis-à-vis du logement (Tu vis seul, en coloc ? Stable ou non ? Tu as vécu où le confinement ? Si t'as une galère, tu peux rentrer chez tes parents ? qui paie le loyer ?)
- Situation vis-à-vis des ressources (aide des parents ? aides publiques ? revenus liés au travail ?)
- Situation vis-à-vis des « papiers » (démarches pour la bourse, la sécurité sociale/mutuelle, pôle emploi, ...), apprécier les compétences numériques / l'éloignement
- Connaissance des ressources sur le territoire grenoblois : Crous, Mission locale, APL, travailleurs sociaux, épicerie alimentaire, ...
- Recours et freins à ces différentes aides

Santé/santé mentale

- Problématiques de santé particulière ? Renoncement aux soins pendant la pandémie ?
- Nutrition (sport/alimentation)
- Conduites à risques
- Santé mentale/(éco)anxiété/peur du virus/consultation psychologiques
- Connaissance des ressources sur le territoire grenoblois : planning familial, centres de santé, professionnel-les médicaux, ...
- Recours et freins à ces différentes aides

Société/liens sociaux

- Victime de discriminations ? Motifs ?
- Cercles de sociabilité
- Isolement, solitude
- Liens entretenus avec : familles, amis, autres proches : faire définir ce que le jeune entend par « amitié »
- Pour les questions autour des liens affectifs/amoureux : par relance « y a-t-il d'autres relations importantes dans ta vie que tu souhaites mentionner ? »

=> Quels liens tu as avec les associations à Grenoble ? Ou des services de la mairie ? Du département ? Quelles attentes tu as vis-à-vis de la mairie ?

=> Des combats/engagements qui te tiennent à cœur ? Quelles attentes tu as par rapport aux institutions ? Intérêt pour la politique ?

=> Qu'est ce qui te préoccupe aujourd'hui ? Qu'est ce qui t'inquiète ? (= pour la suite ?) Qu'est-ce qui te fait envie ? Qu'est-ce que tu espères ?

=> Pour finir notre entretien, après tout ce qu'on s'est dit, c'est quoi pour toi la génération des jeunes aujourd'hui ? Comment la société vous voit selon toi ?

[Fiche d'identité]

- Age
- Genre
- Situation familiale : seul/couple/avec et sans enfant
- Logement : chez ses parents, logement payé par les parents, logement indépendant
- Niveau d'étude
- Situation actuelle : en étude, en étude/emploi, en emploi, en recherche d'emploi, ni/ni
- Ressources : parents/travail/aides publiques (CAF, bourse, CEJ, FAJ, ..)
- Emploi/CSP des parents
- Ancienneté sur Grenoble
- Autres ? Est-ce que tu as voté aux élections présidentielles ?

Précautions méthodologiques des principales sources de données d'observation : Insee et Caf de l'Isère

Les données du recensement de la population réalisé par l'Insee sont celles disponibles au moment de la réalisation du document : il s'agit des données millésimées 2018. Avec la méthode de recensement utilisée depuis le début des années 2000, elles résultent du traitement statistique des données recueillies par sondage auprès d'un échantillon de la population durant 5 années d'enquête, entre 2015 et 2020.

L'Iris (îlot regroupé pour l'information statistique) constitue la brique de base en matière de diffusion de données infracommunales produites pour la statistique publique (par l'Insee ou la Caf par exemple). Il respecte des critères géographiques et démographiques spécifiques lui attribuant des contours identifiables sans ambiguïté et stables dans le temps. Les Iris ont été définis en 1999 par l'Insee en concertation avec les communes. La ville de Grenoble est découpée en 70 Iris, dont 2 Iris non peuplés (Polygone et Grand Place-Alpexpo).

Point d'attention : les données Insee fournies à l'échelle d'un Iris ne sont pas destinées à être analysées comme telles. Elles sont en effet arrondies et doivent être prises avec précaution

en raison de leur relative fiabilité à une échelle si fine. Leur usage demeure pertinent dans le cadre de comparaisons pour positionner les quartiers les uns par rapport aux autres et par rapport à la ville.

Les données de la Caf de l'Isère sont communiquées au CCAS de Grenoble dans le cadre d'une convention triennale de mise à disposition de statistiques. Elles sont les données disponibles et consolidées les plus récentes, soit les données au 31 décembre 2020. Des évolutions sont calculées comme pour les données Insee sur une période de 5 ans, entre 2015 et 2020. Elles concernent de manière exhaustive les allocataires de la Caf et leurs ayant-droits et peuvent donc être utilisées comme telles, sans arrondi. En revanche, une partie de la population du territoire n'est pas comptabilisée, notamment les ménages relevant du régime agricole ou indépendant, et ceux qui ne remplissent pas les conditions d'attribution des prestations sociales ou familiales (en raison de leur niveau de revenu par exemple, ou qui ne disposent pas d'un titre de séjour comme les familles en demande d'asile).





MISSION OBSERVATION SOCIALE
du CCAS et de la Ville de Grenoble
Conception, réalisation : Service communication
CCAS de Grenoble
Décembre 2022

